



# **COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE**

## **RAPPORT ANNUEL**

**(12 avril 1995 - 19 avril 1996)**

## **CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL**

### **DOCUMENTS OFFICIELS, 1996**

#### **SUPPLÉMENT N° 14**

**NATIONS UNIES**  
New York et Genève, 1996

## NOTE

Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres majuscules et de chiffres.

La simple mention d'une cote dans un texte signifie qu'il s'agit d'un document de l'Organisation.

E/1996/34
E/ECE/1344

PUBLICATION DES NATIONS UNIES
ISSN 0251-0189

TABLE DES MATIERES

	<u>paragraphes</u>	<u>page</u>
INTRODUCTION .....	1	5
CHAPITRE		
I    QUESTIONS PORTEES A L'ATTENTION DU CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL OU SUR LESQUELLES IL EST APPELE A PRENDRE DES DECISIONS .....	2	5
II    TRAVAUX DE LA COMMISSION DEPUIS SA CINQUANTIEME SESSION		
A.    Activités des organes subsidiaires .....	3	5
B.    Autres activités .....	4 - 5	5
C.    Rapports avec d'autres programmes des Nations Unies .....	6	5
III    CINQUANTE ET UNIEME SESSION DE LA COMMISSION		
A.    Participation et organisation des travaux .....	7 - 15	6
B.    Ordre du jour .....	16	7
C.    Election du Bureau .....	17 - 19	8
D.    Compte rendu des débats :		
Renforcement de la coopération économique dans la région de la CEE: examen de l'évolution de la situation, des réformes et des stratégies régionales dans le domaine économique .....	20 - 33	9
Table ronde .....	34 - 36	11
Diversification des formes et méthodes des activités de la Commission destinées à faciliter l'intégration des pays en transition à l'économie européenne et mondiale (décision B (50)) .....	37 - 50	11
Examen de la situation économique en Europe .....	51 - 58	13
Préparations de la session commémorative du cinquantième anniversaire de la CEE qui se tiendra en avril 1997 : mise en œuvre des dispositions du paragraphe 13 de la décision A (50) de la Commission et de la décision 1 (1995-S) adoptée par la session extraordinaire de la Commission le 20 septembre 1995 .....	59 - 71	15
Coopération entre la Commission économique pour l'Europe et l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, y compris le Document de clôture de la Réunion d'examen de Genève (22-24 janvier 1996) et la quatrième réunion du Forum économique organisée à Prague (mars 1996), ainsi que coopération économique en Méditerranée à la lumière de l'Acte final de la CSCE .....	72 - 85	17

TABLE DES MATIERES (suite)

		<u>paragraphes</u>	<u>page</u>
<b>CHAPITRE</b>			
<b>III</b>	<b>Coopération et coordination des activités avec d'autres organisations et institutions et des groupements sous-régionaux jouant un rôle actif dans la région de la CEE . . . . .</b>	<b>86 - 93</b>	<b>19</b>
	Activités de la Commission et de ses organes subsidiaires pour 1996-1997 . . . . .	94	20
	Questions découlant des travaux des organes subsidiaires de la CEE qui appellent l'adoption de mesures ou de décisions par la Commission . . . . .	95 - 132	20
	Budget-programme de la CEE pour l'exercice biennal 1996-1997 . . . . .	133 - 143	25
	Résolutions et décisions du Conseil économique et social et de l'Assemblée générale qui ont une incidence sur les travaux de la Commission . . . . .	144 - 146	27
	Contribution de la Commission et suite donnée par cette dernière aux conférences et programmes mondiaux des Nations Unies et aux programmes de l'ONU visant à aider les pays en développement d'autres régions, compte tenu des résolutions pertinentes de l'Assemblée générale . . . . .	147 - 151	27
	Plan à moyen terme . . . . .	152 - 153	28
	Questions diverses . . . . .	154	28
	Adoption des décisions . . . . .	155	28
	Adoption du rapport annuel de la Commission . . . . .	156	29
<b>IV</b>	<b>DECISIONS ADOPEES PAR LA COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'EUROPE AU COURS DE SA CINQUANTE ET UNIEME SESSION . . . . .</b>		<b>30</b>
* * *			
<b>ANNEXES</b>			
<b>I</b>	<b>Exposé des incidences financières des décisions et propositions de la Commission . . . . .</b>		<b>43</b>
<b>II</b>	<b>Liste des réunions tenues par les organes subsidiaires de la Commission en 1995/1996 . . . . .</b>		<b>44</b>
<b>III</b>	<b>Publications et documents publiés par la Commission en 1995/1996 . . . . .</b>		<b>58</b>
<b>IV</b>	<b>Programme de travail pour 1996-2000 . . . . .</b>		<b>64</b>
<b>V</b>	<b>Résumé des débats de la Table ronde présenté par le Président, M. P. Barnevik . . . . .</b>		<b>92</b>

## COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'EUROPE

### Rapport annuel pour la période du 12 avril 1995 au 19 avril 1996

#### INTRODUCTION

1. Le présent rapport annuel a été adopté à l'unanimité par la Commission économique pour l'Europe (CEE) à la 8ème séance de sa cinquante et unième session, le 19 avril 1996.

#### CHAPITRE I

##### QUESTIONS PORTEES A L'ATTENTION DU CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL OU SUR LESQUELLES IL EST APPELE A PRENDRE DES DECISIONS

2. La Commission n'a recommandé aucun projet de décision appelant une décision du Conseil.

#### CHAPITRE II

##### TRAVAUX DE LA COMMISSION DEPUIS SA CINQUANTIEME SESSION

###### A. Activités des organes subsidiaires

3. On trouvera à l'annexe II la liste des réunions tenues depuis la cinquantième session de la Commission, avec dans chaque cas indication de leurs dates, des noms des membres des bureaux et des cotes des rapports adoptés. Ces rapports rendent compte des débats et indiquent les accords intervenus et les décisions prises. Les rapports des organes subsidiaires principaux de la Commission et des groupes de travail relevant directement de la Commission contiennent aussi les programmes de travail adoptés par ces organes.

###### B. Autres activités

4. Conformément aux décisions de la Commission, le Secrétaire exécutif a présenté à la cinquante et unième session un certain nombre de rapports sur l'état d'avancement des projets relevant directement de la Commission elle-même (voir l'annexe III).

5. Le secrétariat a assuré le service de la session annuelle de la Commission, des sessions de ses organes subsidiaires, ainsi que des réunions spéciales tenues sous les auspices de la CEE. Il a poursuivi la publication d'études et de rapports périodiques, notamment de l'Etude sur la situation économique de l'Europe, du Bulletin économique pour l'Europe et de plusieurs bulletins statistiques spécialisés. Le secrétariat de la Commission a eu des contacts étroits et réguliers avec le Secrétariat de l'ONU au Siège et a collaboré avec les services concernés ainsi qu'avec les secrétariats des autres commissions régionales à l'exécution de projets d'intérêt commun.

###### C. Rapports avec d'autres programmes des Nations Unies

6. Le document E/ECE/1334 contient une description de la façon dont la Commission et son secrétariat ont coopéré en 1995/1996 avec les institutions spécialisées des Nations Unies et avec d'autres organisations internationales, ainsi qu'avec leurs secrétariats.

## CHAPITRE III

### CINQUANTE ET UNIEME SESSION DE LA COMMISSION

#### A. Participation et organisation des travaux

7. La cinquante et unième session de la Commission s'est tenue du 15 au 19 avril 1996. La Commission a entendu des déclarations du Président, du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies sous la forme d'un message prononcé et accompagné d'observations par le Directeur général de l'ONUG, et du Secrétaire exécutif. Le Secrétaire général et le Directeur général se sont, l'un et l'autre, félicités du processus de réforme qui était en cours à la CEE et qui complétait celui engagé à New York.

8. Des représentants des pays ci-après ont participé à la cinquante et unième session : Albanie, Allemagne, Autriche, Bélarus, Belgique, Bulgarie, Canada, Chypre, Croatie, Espagne, Estonie, Etats-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Islande, Israël, Italie, Kazakstan, Kirghizistan, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, ex-République yougoslave de Macédoine, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Turquie et Ukraine.

9. Des représentants de la Communauté européenne ont assisté à la session.

10. Des représentants du Saint-Siège ont participé à la session en vertu de l'article 8 du mandat de la Commission.

11. Un représentant de l'Argentine a participé à la session en vertu de l'article 11 du mandat de la Commission.

12. Ont également participé à la session des représentants du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), du Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) et des institutions spécialisées et autres organisations intergouvernementales ci-après : Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO); Fonds monétaire international (FMI); Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA); Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE); Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE).

13. Pour le débat sur la coopération de la CEE avec des groupements sous-régionaux dans la partie Programme et coordination, des représentants de la Coopération économique de la mer Noire, de la Communauté d'Etats indépendants, du Conseil de l'Europe, de l'Association européenne de libre-échange et du Conseil inter-Etats de la République du Kazakstan, de la République kirghize et de la République d'Ouzbékistan étaient également présents.

14. Les organisations non gouvernementales ci-après étaient représentées : Chambre de commerce internationale (CCI), Conseil international des femmes (CIF), Conseil international de l'action sociale, Fédération internationale des femmes de carrières libérales et commerciales (FIFCLC), Organisation internationale de normalisation (ISO), Fédération mondiale des associations pour les Nations Unies (FMANU), Zonta International, American Association of Retired Persons (AARP), Change, Association internationale du barreau, Conseil des femmes allemandes, Nord-Sud XXI, Agence des cités unies pour la coopération Nord-Sud, Fédération mondiale des femmes méthodistes.

15. On trouvera la liste complète des participants dans le document E/ECE(51)/L.2.

**B. Ordre du jour**

16. La Commission a adopté l'ordre du jour (E/ECE/1326) qui était ainsi conçu :
1. Adoption de l'ordre du jour
  2. Renforcement de la coopération économique dans la région de la CEE : examen de l'évolution de la situation, des réformes et des stratégies régionales dans le domaine économique E/ECE/1327
  3. Diversification des formes et méthodes des activités de la Commission destinées à faciliter l'intégration des pays en transition à l'économie européenne et mondiale (décision B (50)) E/ECE/1328 et Add.1 E/ECE/1329 et Add.1
  4. Préparation de la session commémorative du cinquantième anniversaire de la CEE qui se tiendra en avril 1997 : mise en oeuvre des dispositions du paragraphe 13 de la décision A (50) de la Commission et de la décision 1 (1995-S) adoptée par la session extraordinaire de la Commission le 20 septembre 1995 E/ECE/1330 E/ECE/1331 E/ECE/1332
  5. Coopération et partenariat de la CEE :
    - a) Coopération entre la Commission économique pour l'Europe et l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, y compris le Document de clôture de la Réunion d'examen de Genève (22-24 janvier 1996) et la quatrième réunion du Forum économique organisé à Prague (mars 1996), ainsi que coopération économique en Méditerranée à la lumière de l'Acte final de la CSCE E/ECE/1333 et Add.1
    - b) Coopération et coordination des activités avec d'autres organisations et institutions et des groupements sous-régionaux jouant un rôle actif dans la région de la CEE E/ECE/1334
  6. Activités de la Commission et de ses organes subsidiaires pour 1996-1997 :
    - a) Questions découlant des travaux des organes subsidiaires de la CEE qui appellent l'adoption de mesures ou de décisions par la Commission
    - b) Budget-programme de la CEE pour l'exercice biennal 1996-1997
    - c) Résolutions et décisions du Conseil économique et social et de l'Assemblée générale qui ont une incidence sur les travaux de la CEE E/ECE/1342

d) Contribution de la CEE et suite donnée par cette dernière aux conférences et programmes mondiaux des Nations Unies et aux programmes de l'ONU visant à aider les pays en développement d'autres régions, compte tenu des résolutions pertinentes de l'Assemblée générale

E/ECE/1343

e) Présentation du plan à moyen terme pour la période 1998-2001

7. Election du bureau

8. Questions diverses

9. Adoption du rapport annuel de la Commission

\*/

Comité des politiques de l'environnement (2ème session)

ECE/CEP/14

Comité des transports intérieurs (58ème session)

ECE/TRANS/116 et Add.1

Conférence des statisticiens européens (43ème session)

ECE/CES/48

Comité pour le développement du commerce (44ème session)

CES/1995/R.25 et additifs

Conseillers économiques des gouvernements des pays de la CEE (31ème session)

ECE/TRADE/199

Comité de l'énergie (5ème session)

ECE/EC.AD/48 et Add.1

Conseillers des gouvernements des pays de la CEE pour la science et la technique \*\*

ECE/ENERGY/28

Groupe de travail de l'industrie chimique (5ème session)

ECE/CHEM/101

Groupe de travail des industries mécaniques et électriques et de l'automatisation \*\*

Groupe de travail des politiques de normalisation (5ème session)

ECE/STAND/42

Groupe de travail de l'acier (5ème session)

ECE/STEEL/91

Comité de l'agriculture (46ème session)

ECE/AGRI/134

Comité du bois (53ème session)

ECE/TIM/85

Comité des établissements humains (56ème session)

ECE/HBP/93

\*\* Ces organes ne se sont pas réunis depuis la cinquantième session.

C. Election du Bureau

17. A la cinquante et unième session de la Commission, le Président était M. Romulus Neagu (Roumanie) et les Vice-Présidents M. Lodewijk Willems (Belgique), M. Bjorn Skogmo (Norvège) et M. Alexandre Slipchenko (Ukraine).

18. M. Rakovski Lashev (Bulgarie) et Mme Sari Huovinen (Finlande) ont été désignés rapporteurs par le Bureau.

19. A sa 8ème séance, la Commission a élu par acclamation M. Lodewijk Willems (Belgique) Président de la cinquante-deuxième session. M. Alexandre Slipchenko (Ukraine) a été réélu Vice-Président et M. Péter Náray (Hongrie) et M. Michael Bartolo (Malte) ont été élus Vice-Présidents de cette même session.

**D. Compte rendu des débats**

**Renforcement de la coopération économique dans la région de la CEE :  
examen de l'évolution de la situation, des réformes et des  
stratégies régionales dans le domaine économique  
(point 2 de l'ordre du jour)**

20. La Commission a examiné ce point en même temps que le point 3 "Diversification des formes et méthodes des activités de la Commission destinées à faciliter l'intégration des pays en transition à l'économie européenne et mondiale (décision B (50))".

21. En 1995, les réformes politiques et économiques s'étaient poursuivies en Europe centrale et orientale. Pour beaucoup de pays en transition, cette année avait marqué un tournant sur la voie qui les menait vers une économie de marché stable car leurs programmes généraux de restructuration économique et leurs plans de privatisation commençaient à porter leurs fruits.

22. De nombreuses délégations de pays d'Europe centrale et orientale ont indiqué que le fléchissement économique avait été stoppé et que la production économique redémarrait. La part du secteur privé dans le produit intérieur brut (PIB) était en augmentation. Plusieurs délégations ont souligné le rôle des petites et moyennes entreprises dans le développement économique continu de leur pays. Dans certains pays, l'inflation s'était atténuée, le chômage avait diminué et l'investissement avait repris. Quelques pays ont également signalé que leur monnaie s'était stabilisée. Selon les informations communiquées, les liens commerciaux entre pays en transition se développaient rapidement.

23. La reprise économique n'avait cependant pas un caractère uniforme dans toute cette sous-région et certains pays étaient toujours aux prises avec un chômage élevé, d'importants déficits publics et une forte inflation. Une délégation a indiqué que dans son pays, les recettes fiscales avaient continué de diminuer, que les investissements restaient faibles et que de nombreuses sociétés ne payaient pas leurs factures. Les délégations de certains pays se sont néanmoins déclarées convaincues que les programmes de stabilisation économique permettraient de maîtriser l'inflation et de "doper" les investissements étrangers. Une délégation s'est dite préoccupée par la montée des problèmes sociaux et a émis l'avis qu'il serait peut-être bon que la CEE se penche sur ces problèmes. En général, les pays qui avaient été les premiers à s'engager résolument sur la voie des réformes semblaient aussi être les premiers à en récolter les fruits.

24. Deux délégations ont évoqué les conséquences économiques du conflit sur le territoire de l'ex-Yougoslavie et une a par ailleurs mentionné les avantages économiques qui pourraient être tirés des perspectives de paix. Une délégation a souligné qu'il faudrait apporter une aide spéciale, sur la base de programmes concrets, pour la reconstruction et le relèvement des zones dévastées par la guerre. Deux délégations ont déclaré que l'accident nucléaire de Tchernobyl continuait à peser lourdement sur l'économie de leur pays.

25. La plupart des délégations des pays en transition ont indiqué qu'elles avaient noué des liens plus étroits avec les organisations internationales, en particulier avec l'Union européenne, qui était maintenant l'un des principaux partenaires commerciaux de la sous-région. Quelques pays avaient entrepris d'aligner leur législation sur celle de l'Union européenne dans le but d'adhérer un jour à cette organisation.

26. Deux délégations qui se sont exprimées au nom de l'Union européenne ont appelé l'attention sur le problème du chômage et sur le lien existant entre la croissance économique et la création d'emplois. Elles ont dit que l'Union européenne était solidaire des efforts entrepris par les pays d'Europe centrale et orientale pour réformer leur économie. Les transformations intervenues dans la région avaient eu une

influence sur la politique étrangère de l'Union européenne qui s'intéressait maintenant davantage à l'Europe centrale et orientale. Depuis 1989, elle avait mobilisé des ressources considérables pour aider ces pays. Elle avait conclu des accords de partenariat et de coopération avec de nombreux pays d'Europe centrale et orientale et les Etats nouvellement indépendants. Une stratégie de préadhésion avait été mise au point pour neuf pays associés qui avaient demandé leur admission, ainsi que pour Chypre et Malte, et une assistance leur avait été fournie. Une aide financière et technique très importante avait été acheminée dans le cadre des programmes PHARE et TACIS qui devenaient plus efficaces et plus efficaces. L'Union européenne souhaitait aussi renforcer ses liens avec ses voisins méditerranéens.

27. Les progrès de l'intégration économique régionale allaient de pair avec la mondialisation de l'activité économique. Organisation régionale à vocation mondiale, la CEE devrait être bien placée au sein d'une structure qu'un représentant voyait comme une "Organisation des Nations Unies de la deuxième génération", s'appuyant beaucoup plus sur les organisations régionales.

28. Plusieurs délégations ont souligné le rôle exceptionnel de la CEE en tant qu'instance au sein de laquelle les Etats Membres pouvaient se réunir et débattre sur un pied d'égalité. Des délégations ont expressément mentionné sa dimension transatlantique, l'intérêt qu'il y avait à échanger des vues sur la politique et les résultats économiques et les atouts que constituaient ses avantages comparatifs. Une délégation a déclaré que si la CEE participait, avec la BERD, à la création d'un système régional de crédit à l'exportation et de garantie des exportations en apportant ses connaissances spéciales, elle accueillerait cette initiative avec satisfaction. Une délégation a demandé que l'on se penche sur la dimension sociale des activités de la CEE. Plusieurs délégations ont souligné l'importance du rôle de la CEE dans la négociation d'instruments juridiques de portée régionale ainsi que dans la fixation et l'harmonisation de normes et de règles. Plusieurs délégations ont en outre préconisé un renforcement des activités de la CEE dans la sous-région méditerranéenne.

29. Evoquant les activités futures de la Commission, une délégation a souligné que la composante paneuropéenne de ses travaux devrait être préservée et renforcée, principalement dans des domaines tels que l'industrie, le transport, l'énergie, l'agriculture et le bois, l'environnement et l'élaboration de principes et de normes européens. La CEE devrait aussi contribuer de manière importante à façonner la dimension économique d'un modèle de sécurité commun et détaillé pour l'Europe pour le XXIe siècle. L'assistance aux pays en transition, la promotion des investissements et le développement des petites et moyennes entreprises devraient par ailleurs constituer les principaux axes des travaux futurs de la CEE et il faudrait s'orienter également vers une interaction plus étroite entre la CEE et les autres organisations et institutions économiques ayant des activités dans la région, ce qui pourrait passer par la réalisation d'études conjointes et l'organisation en commun de séminaires ainsi que l'exécution de projets d'assistance, la fourniture de services consultatifs et l'organisation d'activités de formation.

30. De nombreuses délégations ont évoqué les avantages concrets que les pays en transition, surtout les moins avancés, pourraient retirer d'une participation accrue du secteur privé aux activités de la Commission, sans préjudice du caractère intergouvernemental de la CEE. Cette participation pourrait, en particulier, contribuer à développer l'interaction entre les secteurs public et privé de l'économie. De l'avis de quelques délégations, il pouvait s'agir là d'un moyen susceptible de donner un nouvel élan à la Commission et de lui permettre d'obtenir de nouvelles ressources auprès du secteur privé.

31. Plusieurs délégations ont souligné l'importance de l'exercice d'évaluation que la Commission était sur le point d'entreprendre et son lien avec le processus de réforme actuellement en cours à New York.

32. A sa 7ème séance, la Commission a adopté sa décision A (51) sur les travaux de la Commission et ses activités futurs (pour le texte, voir chapitre IV).

33. A sa 7ème séance, la Commission a adopté sa décision B (51) sur la participation des milieux d'affaires aux activités de la Commission économique pour l'Europe (pour le texte, voir chapitre IV).

#### Table ronde

34. La Table ronde sur la coopération pour un développement industriel durable a été organisée conformément à la décision E (50) de la Commission. Elle a été présidée par M. Percy Barnevik, Président et Directeur général d'Asea Brown Boveri (ABB). Les animateurs de la Table ronde étaient M. Jürgen Aumüller, Président du TRS, American Express Europe; M. Yves Berthelot, Secrétaire exécutif de la CEE/ONU; M. Yves Bobillier, Président de Dow Europe; M. Franco Mariotti, Premier Vice-Président de Hewlett-Packard; Mme Hildegard Puwak, Secrétaire d'Etat de la Roumanie; M. Garry Shtoik, Ministre de l'industrie et du commerce du Kazakstan; M. Andrei Svinarenko, Ministre adjoint de l'économie de la Fédération de Russie et M. Philippe Véron, Vice-Président exécutif de Nestlé.

35. La Table ronde avait pour but de cerner les obstacles au processus de transition en cours et de repérer les points faibles de celui-ci du point de vue de l'élaboration de la politique industrielle et de la restructuration, du commerce international, des investissements étrangers directs et de la formation et de la valorisation des ressources humaines au niveau local, puis d'élaborer des solutions concrètes qui permettent de surmonter ces difficultés et d'accélérer la transition.

36. On trouvera à l'annexe V un résumé des débats de la Table ronde tel qu'il a été présenté par le Président, M. P. Barnevik.

**Diversification des formes et méthodes des activités de la Commission  
destinées à faciliter l'intégration des pays en transition à l'économie  
européenne et mondiale (décision B (50))**  
(point 3 de l'ordre du jour)

37. Ce point a été examiné conjointement avec le point 2 de l'ordre du jour "Renforcement de la coopération économique dans la région de la CEE : examen de l'évolution de la situation, des réformes et des stratégies régionales dans le domaine économique". La Commission était saisie de la note du Secrétaire exécutif publiée sous la cote E/ECE/1328, de son rapport sur le programme régional de services consultatifs de la CEE publié sous la cote E/ECE/1329 et de la liste de spécialistes des problèmes posés par la privatisation et le passage de différents secteurs économiques à un régime de marché (E/ECE/1328/Add.1).

38. Des délégations ont fait observer que la cinquante et unième session de la Commission se tenait au moment où une transformation difficile était en cours dans beaucoup d'Etats membres. Les résultats positifs obtenus initialement dans le domaine économique avaient eu un coût social élevé - montée du chômage notamment - ce qui risquait d'annuler les progrès réalisés.

39. Les représentants des pays parties à de l'Accord de libre-échange de l'Europe centrale ont indiqué qu'ils souhaitaient faire profiter d'autres pays en transition de l'expérience qu'ils avaient acquise en la matière dans le cadre de la CEE.

40. Le représentant de la Commission européenne a fait état de progrès constants dans les relations entre l'Union européenne et les pays d'Europe centrale et orientale, précisant que des accords d'association avaient été négociés avec dix pays dont neuf avaient officiellement demandé à devenir membres de l'Union. Des modifications avaient été apportées au programme PHARE dont le champ avait été étendu au renforcement des infrastructures et à la restructuration économique. La gestion du

programme TACIS avait été améliorée et le champ de ce programme avait été élargi pour couvrir les investissements dans les infrastructures transfrontières.

41. Le bilan général des activités de la Commission visant à aider les pays en transition était positif. Quelques délégations ont insisté sur la nécessité de renforcer le programme régional de services consultatifs, notamment en mobilisant des fonds extrabudgétaires. Les ateliers et séminaires de la CEE étaient très appréciés. La coopération fournie dans un certain nombre de domaines importants dans lesquels la compétence de la CEE était largement reconnue était jugée extrêmement utile pour aider les pays en transition à maintenir le rythme des réformes économiques. Il faudrait dans l'avenir renforcer les activités visant à promouvoir l'investissement et le développement des petites et moyennes entreprises.

42. Une délégation a souligné l'utilité du programme régional de services consultatifs de la CEE et appuyé les suggestions que le Secrétaire exécutif avait faites dans son rapport publié sous la cote E/ECE/1328, notamment celles concernant l'établissement d'un plan pour la mobilisation de fonds et la coordination des activités consultatives avec les autres organismes des Nations Unies et avec ceux qui, en dehors du système des Nations Unies, fournissaient une assistance technique aux pays en transition sur le plan économique.

43. Une délégation a demandé expressément à la CEE de fournir des services consultatifs pour aider au développement des petites et moyennes entreprises, à la restructuration de grandes entreprises industrielles et à la création d'un code des impôts. Ce projet était censé faciliter le développement de la législation nationale dans ce domaine et assurer la formation professionnelle du personnel national.

44. Un programme spécial visant à analyser la situation dans les pays ayant souffert de la catastrophe de Tchernobyl et les mesures prises pour en surmonter les conséquences a également été réclamé par une délégation.

45. Quelques délégations ont souligné l'importance de l'aide consultative dans les domaines de l'efficacité énergétique, de la privatisation, des statistiques, de la protection de l'environnement, de la facilitation du commerce et du développement des petites et moyennes entreprises et pour attirer des investisseurs étrangers.

46. Un pays a remercié les donateurs qui versaient des contributions au Fonds d'affectation spéciale CEE/ONU pour l'assistance aux pays en transition et a demandé que la CEE redouble d'efforts pour mobiliser des fonds extrabudgétaires aux fins de l'aide aux pays en transition sur le plan économique.

47. A la demande des Gouvernements de la Géorgie et du Tadjikistan qui n'étaient pas représentés à la session, le Secrétaire exécutif a appelé l'attention des participants sur les observations et suggestions formulées par les pays susmentionnés au sujet du document E/ECE/1329 consacré aux activités menées dans le cadre du Programme régional de services consultatifs de la CEE.

48. Le Tadjikistan a noté que bien que les pays d'Asie centrale membres de la CEE aient grand besoin d'assistance, les conseillers régionaux ne leur accordaient qu'une attention marginale; il a donc instamment demandé que l'on renforce le Programme régional de services consultatifs au moyen de crédits inscrits au budget ordinaire et de contributions extrabudgétaires. Pour sa part la Géorgie, qui s'est déclarée satisfaite de l'assistance qu'elle avait reçue au titre du Programme et qui a exprimé l'espérance que les autres pays en transition sur le plan économique bénéficiaient comme elle d'une assistance ciblée, a suggéré que les activités entreprises pour mobiliser des fonds soient mieux coordonnées afin qu'un plus grand nombre de missions de consultation puissent être organisées.

49. Une délégation s'est prononcée en faveur de la poursuite des activités de la Commission visant à aider les pays de la région en transition vers une économie de marché et à faciliter leur intégration dans l'économie européenne et mondiale. Elle a proposé d'accorder une attention particulière aux Etats membres du Caucase et de l'Asie centrale qui avaient accédé récemment à l'indépendance. De l'avis de cette même délégation, octroyer à ces Etats, dans le cadre du programme ordinaire et du Programme régional de services consultatifs, une "assistance multilatérale ciblée" était un moyen extrêmement utile de donner plus d'impact aux efforts entrepris. Quelques délégations ont fait valoir qu'il était important de poursuivre ces activités de la Commission dans l'intérêt de tous les pays en transition concernés.

50. A sa 7ème séance, la Commission a adopté sa décision C (51) sur la diversification des formes et méthodes des activités de la Commission destinée à aider les pays de la région en transition vers une économie de marché et à faciliter leur intégration à l'économie européenne et mondiale (pour le texte, voir chapitre IV).

#### Examen de la situation économique en Europe

51. Pour l'examen de ce point, la Commission était saisie du texte préliminaire de l'Etude sur la situation économique de l'Europe en 1995-1996. Des délégations ont déploré que sa parution tardive les empêchât d'exposer leurs vues à son sujet à la session en cours. Les délégations ont donné des indications sur ce qu'a été l'évolution économique récente de leur pays en 1995, et sur les perspectives pour 1996, en mentionnant en même temps les problèmes économiques rencontrés par l'ensemble de la région. Plusieurs délégations ont fait l'éloge de l'Etude, source fiable et objective, selon elles, d'une analyse indépendante de la situation économique dans la région de la CEE. Deux délégations ont dit que certaines parties de l'Etude faisaient double emploi avec les travaux d'autres organisations internationales telles que l'OCDE et la BIRD. Une délégation a suggéré qu'à l'avenir l'Etude s'attache aux mesures et aux actions concrètes susceptibles d'aider les pays en transition à accélérer leur marche vers l'économie de marché et la privatisation.

52. Une délégation a fait des observations supplémentaires au sujet de l'Etude, en notant que les Perspectives de l'économie mondiale du FMI et les Perspectives économiques de l'OCDE étaient des documents nettement plus complets et faisaient davantage autorité. Par ailleurs, ces documents étaient entièrement du domaine public et, partant, à la disposition de tous les membres de la CEE. Mis à part l'analyse de l'économie des pays occidentaux, il faudrait examiner de façon approfondie la question du double emploi avec les travaux du centre pour la coopération avec les économies en transition (CCET) de l'OCDE. La même délégation a déclaré qu'il pouvait s'avérer opportun d'organiser une réunion à laquelle participeraient la CEE, l'OCDE, l'UE et le FMI, à l'instar de ce que faisant la Conférence des statisticiens européens, de façon à coordonner les efforts et à remédier aux chevauchements d'activités. Plusieurs délégations ont noté que ces questions devaient être examinées par le Groupe de travail spécial sur les orientations stratégiques et l'efficacité.

53. En ce qui concernait les pays occidentaux à économie de marché, la reprise vigoureuse constatée en Europe occidentale en 1994 s'était essoufflée en 1995 par suite du ralentissement de la croissance de la demande intérieure, ce qui, étant donné les liens économiques étroits entre les divers pays, avait entraîné en même temps un affaiblissement des échanges intrarégionaux. Les investissements fixes des entreprises, sous forme d'achats de machines et de biens d'équipement, avaient fortement progressé, mais principalement à des fins de rationalisation et de modernisation. Les pressions inflationnistes étaient demeurées modérées. Peu d'emplois avaient été créés en 1995 et le niveau élevé des taux de chômage était demeuré un sujet de préoccupation majeure des autorités. Les perspectives de croissance économique en 1996 n'étaient que modestes (environ 1,5 %), ce qui aurait des incidences négatives sur le marché du travail. Les espoirs d'amélioration reposaient principalement sur un renforcement vraisemblable de la croissance au second semestre. Aux Etats-Unis, l'expansion économique s'était

poursuivie en 1995, encore qu'à un rythme plus modéré. Ce ralentissement avait contribué à contenir les pressions inflationnistes à des niveaux faibles. La situation du marché du travail était demeurée beaucoup plus favorable qu'en Europe occidentale. Le taux de chômage était assez faible et, tout au long de 1995, il était demeuré inférieur au taux qui avait précédemment accompagné la montée des pressions inflationnistes. A court terme, on prévoyait aux Etats-Unis une croissance économique modérée de l'ordre de 2 % en 1996.

54. En Europe orientale, le PIB réel s'était accru en moyenne de quelque 5,5 % en 1995. Ce chiffre s'expliquait en grande partie par la forte croissance de la demande intérieure. Les exportations, notamment vers l'Europe occidentale, avaient été un pilier de la croissance économique, comme en 1994. Le taux d'inflation avait sensiblement baissé dans la plupart des pays, mais était toutefois resté assez élevé dans un grand nombre d'entre eux. La forte croissance de la production s'était accompagnée d'un net ralentissement de la contraction de l'emploi. Les taux de chômage avaient, en règle générale, légèrement diminué, mais le niveau élevé du chômage était demeuré un problème économique et social majeur. La conjoncture avait été marquée par l'essor des apports nets de capitaux étrangers, bien que ces derniers aient continué à privilégier un petit nombre de pays (Hongrie, Pologne, République tchèque). Selon les prévisions officielles, la croissance de la production devrait se poursuivre en 1996 au rythme de 6 % environ, mais cet optimisme pourrait souffrir du ralentissement de la croissance en Europe occidentale, d'où provenait à présent l'essentiel de la demande pour les exportations de l'Europe orientale.

55. La production totale de la Communauté d'Etats indépendants (CEI) avait de nouveau diminué l'année dernière, mais le recul avait été sensiblement moindre qu'en 1994. En moyenne, le PIB réel aurait diminué de quelque 5 % en 1995 contre près de 13 % l'année précédente. En Fédération de Russie, le PIB réel a fléchi de 4 % en 1995, beaucoup moins que ce qui était prévu au début de l'année. Comme en Europe orientale, les taux d'inflation avaient nettement diminué dans les pays de la CEI en 1995. Les taux de chômage demeuraient très inférieurs à ceux de l'Europe orientale, en raison de la lenteur de la réforme des entreprises et, en partie, de problèmes statistiques de mesure. Les perspectives économiques à court terme des pays de la CEI demeuraient incertaines.

56. L'activité économique des pays baltes avait modestement progressé en 1995 bien que la production ait diminué en Lettonie. On prévoyait un renforcement de la croissance en 1996.

57. Des délégations des pays d'Europe orientale et de la CEI ont appelé l'attention sur de grands domaines prioritaires d'action, tels que la privatisation, la restructuration des entreprises et la nécessité de nouveaux progrès sur la voie de la stabilité macroéconomique. On a également souligné la nécessité de créer un environnement propre à encourager la compétitivité internationale des sociétés et, par là, à intensifier l'intégration des économies nationales au sein de la division internationale du travail et à développer le secteur financier national. Parallèlement, il importait de revitaliser les échanges intrarégionaux. Un chômage élevé, en particulier parmi les femmes et les jeunes, le fort développement de la criminalité et de l'utilisation des drogues ont été nommément cités comme conséquences néfastes de la transition vers l'économie de marché. Certains représentants ont signalé les répercussions économiques négatives sur des tiers des sanctions de l'ONU contre la République fédérative de Yougoslavie (Serbie et Monténégro).

58. Une délégation a dit que l'accélération inévitable de la mondialisation de l'activité économique ces dernières années s'accompagnait d'une intensification des pressions concurrentielles. Si ce phénomène avait des effets positifs sur la croissance économique, il entraînait également des coûts sociaux potentiellement considérables. Il appartenait aux gouvernements d'offrir des systèmes de protection sociale aux couches de la société éprouvées par cette évolution.

**Préparations de la session commémorative du cinquantième anniversaire de la CEE  
qui se tiendra en avril 1997 : mise en oeuvre des dispositions du paragraphe 13  
de la décision A (50) de la Commission et de la décision 1 (1995-S) adoptée  
par la session extraordinaire de la Commission le 20 septembre 1995  
(point 4 de l'ordre du jour)**

59. Pour l'examen de ce point, la Commission était saisie de la note du Secrétaire exécutif (E/ECE/1330) et du rapport intérimaire du Groupe de travail spécial sur les orientations stratégiques et l'efficacité (E/ECE/1331).

**La cinquante-deuxième session commémorative**

60. Les délégations ont dans l'ensemble appuyé les modes possibles d'organisation de la session commémorative du cinquantième anniversaire de la Commission décrits dans le document E/ECE/1330. Elles ont approuvé le projet tendant à limiter la session à une semaine ou moins divisée en deux parties. La première, moins longue, durerait de un à deux jours et se tiendrait à un haut niveau pour examiner les questions de politique et d'orientation générale que la Commission devrait aborder dans les décennies à venir; la seconde, limitée à deux à trois jours, serait consacrée aux affaires courantes. Par ailleurs et de l'avis général, pour retenir l'attention des ministres et des autres représentants de haut niveau des gouvernements au cours de la première partie, il faudrait s'intéresser particulièrement à sa planification et à son organisation. Plusieurs délégations ont suggéré de lui donner une orientation prospective, un caractère pragmatique et qu'elle soit l'occasion d'un débat de fond sur les futures activités de la CEE. Une délégation a suggéré que les différents pays évitent les déclarations de politique générale durant la session commémorative afin de disposer de suffisamment de temps pour les débats de fond sur l'avenir de la CEE. Certaines délégations ont souligné que l'événement le plus important de la session serait l'adoption par les Etats membres de la Déclaration sur le renforcement de la coopération économique en Europe, comme décidé à la cinquantième session (décision A(50)).

61. Les délégations ont également eu un échange de vues général sur la possibilité de convoquer la session commémorative dans un autre lieu que Genève. Des délégations ont exprimé leur préférence pour cette ville où était née la Commission. Elles se sont également déclarées préoccupées par l'éventualité de dépenses supplémentaires pour les Etats membres ou le secrétariat au cas où la session devrait se tenir ailleurs qu'à Genève.

62. Deux délégations ont exhorté à la prudence dans la mise en oeuvre de la proposition tendant à ce que la CEE profite de la session commémorative pour établir des relations avec le secteur privé industriel et établir avec lui une relation nouvelle et permanente, cela pouvant nuire au caractère essentiellement intergouvernemental de l'organisation et vu les débats de la table ronde. Elles ont fait remarquer qu'il fallait éviter qu'aucun groupe commercial n'exerce de mainmise sur les programmes de la CEE.

**Les travaux du Groupe de travail spécial sur les orientations stratégiques et l'efficacité et  
le processus d'examen**

63. De nombreuses délégations ont exposé leurs vues au sujet du processus d'examen entrepris par la Commission conformément aux décisions A (50) et 1 (1995-S). Elles ont dans l'ensemble appuyé les travaux que le Bureau de la Commission et le Groupe de travail spécial sur les orientations stratégiques et l'efficacité avaient menés jusqu'à présent en application des dispositions de ces décisions, et pour contribuer aux efforts intergouvernementaux en cours visant à réformer l'ONU et ses composantes.

64. Plusieurs délégations ont insisté pour que la première partie (à haut niveau) de la session commémorative fasse une très large place à la déclaration recommandée dans les décisions A (50) et 1 (1995-S). Elles estimaient que le processus d'examen de la CEE était un bon moyen pour équilibrer les ressources et les activités et faire de la Commission un instrument rationalisé doté d'un meilleur rapport coût/efficacité et mieux à même de relever les défis du siècle à venir. Elles ont également souligné qu'il importait que le processus d'examen soit achevé dans les prochains mois afin de pouvoir contribuer efficacement au processus connexe d'examen et de réforme de l'Organisation entrepris à New York.

65. Les délégations se sont félicitées des efforts de la Commission pour passer en revue et hiérarchiser ses activités dans le cadre du Groupe de travail spécial de manière à tenir compte des nouvelles réalités de la région. En particulier, elles ont accueilli avec satisfaction le questionnaire au sujet de la détermination des priorités et ont souligné que la CEE devrait privilégier les activités dans lesquelles elle avait des avantages comparatifs, afin d'accroître son utilité réelle et son efficacité. Une délégation a soutenu que les priorités devraient être déterminées dans une perspective plus large que celle du secteur de la division : une méthode axée sur une agrégation des éléments de programme offrirait plus de souplesse. On a préconisé une coopération plus étroite avec les autres organisations ayant des activités dans la région afin d'éviter les doubles emplois. Les délégations ont également souligné l'importance d'une coopération et d'une coordination interinstitutions plus étroites à cet égard.

66. Prenant note du fait que les résultats et les recommandations de l'examen stratégique seraient au centre de la session commémorative de la CEE en avril 1997, certaines délégations ont suggéré de prendre à court terme certaines mesures pour rationaliser davantage la Commission, comme par exemple réduire le nombre des réunions et des documents et améliorer la coordination avec les autres organisations internationales. En tout état de cause, elles ont insisté pour que l'on n'entreprene une activité nouvelle au titre du budget ordinaire sans avoir au préalable à la fois examiné quelles étaient les activités financées par ce budget qui pouvaient être supprimées, et consulté les Etats membres. Un certain nombre de délégations ont souligné la nécessité d'achever cette tâche avant la session commémorative, vu les contraintes budgétaires de l'ONU et de la CEE.

67. De nombreuses délégations ont insisté pour que l'assistance technique aux pays en transition demeure au centre de l'attention de la CEE et de ses organes subsidiaires principaux. De nombreuses délégations ont également souligné qu'il importait de renforcer le programme des conseillers régionaux de la CEE au moyen des ressources du budget ordinaire et/ou de ressources extrabudgétaires.

#### Contribution des organes subsidiaires principaux

68. Les présidents des organes subsidiaires principaux de la CEE ont aussi informé la Commission des travaux menés à bien ou entrepris au titre de leur programme de travail. Certains ont également décris les initiatives prises pour rationaliser les programmes et les méthodes de travail, accroître leur efficacité en les ciblant davantage, aider les pays en transition et améliorer leurs documents et publications. De l'avis général, il importait que tous les organes subsidiaires principaux agissent dans ce sens et que le Groupe de travail spécial examine de plus près ces initiatives susceptibles de contribuer à la réalisation de gains d'efficacité plus étendus ainsi qu'au processus général d'examen.

69. Les délégations se sont félicitées du processus de réaménagement, de rationalisation et de hiérarchisation des programmes de travail des organes subsidiaires principaux. Cela étant, elles ont souligné qu'il importait d'institutionnaliser ce processus pour le rendre permanent et de le mener en coopération étroite avec les autres organisations internationales ou supranationales qui travaillaient dans des domaines connexes.

70. Les délégations ont souligné qu'il importait que les organes subsidiaires principaux mettent en place des méthodes de travail plus efficaces telles que le recours plus fréquent à des réunions informelles ou à des équipes de travail, la réduction de la documentation, l'élimination de publications et une utilisation plus étendue des nouvelles techniques. Elles ont également souligné qu'il importait que la CEE et ses organes subsidiaires principaux orientent leurs activités dans les domaines où ils disposaient d'un avantage comparatif et qu'ils adaptent leurs travaux de manière à compléter ceux des autres organisations internationales ou supranationales.

71. Dans le cas d'un organe subsidiaire principal, à savoir les Conseillers des gouvernements des pays de la CEE pour la science et la technique, un certain manque d'intérêt de la part des pays occidentaux a été noté, en particulier pour le choix d'un thème de débat à la prochaine session. Pour mobiliser l'intérêt général des membres de cet organe, il a été suggéré que ses travaux soient axés sur certaines questions d'intérêt mutuel. Il a aussi été recommandé que les Conseillers économiques principaux choisissent des thèmes de discussion concrets qui seraient bien préparés par les rapporteurs et/ou par les pays et qui pourraient ultérieurement être l'objet d'une étude spécifique.

**Coopération entre la Commission économique pour l'Europe et l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, y compris le Document de clôture de la Réunion d'examen de Genève (22-24 janvier 1996) et la quatrième réunion du Forum économique organisé à Prague (mars 1996), ainsi que coopération économique en Méditerranée à la lumière de l'Acte final de la CSCE (point 5 a) de l'ordre du jour)**

72. Pour l'examen de ce point, la Commission était saisie du rapport du Secrétaire exécutif distribué sous la cote E/ECE/1333 et Add.1

73. A propos de la collaboration entre la CEE et l'OSCE, le Secrétaire exécutif a rappelé les propos des délégations qui, dans leur déclaration liminaire, avaient reconnu que la CEE avait contribué de manière remarquable aux réunions de l'OSCE. Il a déclaré que la connaissance que la CEE avait des problèmes et son aptitude à donner suite aux décisions signifiaient qu'elle était idéalement placée pour contribuer efficacement aux séminaires que l'OSCE se proposait d'organiser cette année.

74. De nombreuses délégations ont rendu hommage au secrétariat de la CEE pour la part qu'il avait prise aux trois manifestations consacrées à la dimension économique de l'OSCE qui avaient eu lieu depuis la dernière session de la Commission, que ce soit en contribuant à l'élaboration de la documentation qui avait été établie pour ces manifestations ou en participant aux travaux eux-mêmes pour lesquels la CEE avait fourni les services d'excellents animateurs et rapporteurs. Le document que la CEE avait élaboré en janvier 1996 à la demande du Conseil permanent de l'OSCE et qui concernait l'exécution des engagements énoncés dans le Document de la Conférence de Bonn sur la coopération économique en Europe a fait, en particulier, l'objet de commentaires élogieux. D'autres délégations ont fait observer que l'apport de la CEE contribuait à donner une place plus importante à la dimension économique dans les activités de l'OSCE.

75. A propos des travaux futurs de l'OSCE, des délégations ont préconisé un resserrement des liens de coopération entre la CEE et l'OSCE afin que la seconde de ces organisations puisse bénéficier de la grande expérience et des vastes connaissances spécialisées de la première. Une délégation représentant le Président en exercice de l'OSCE a relevé la souplesse avec laquelle le secrétariat de la CEE répondait aux besoins de l'OSCE et de son secrétariat et a demandé que cette forme de coopération pragmatique se poursuive. Toutefois, cette forme efficace de collaboration entre l'OSCE et la CEE supposait aussi une meilleure coordination au niveau national entre les organes responsables de la gestion des affaires de l'OSCE et de la CEE. Notant avec satisfaction que la collaboration entre les deux organisations s'était

développée, une délégation a estimé que la concertation permettrait peut-être de délimiter plus clairement leurs pouvoirs respectifs. Quelques délégations ont émis l'avis qu'il serait possible de mettre au point des formes de coopération concrètes entre la CEE et l'OSCE en se fondant sur les complémentarités entre les deux institutions. Une délégation a fait observer que cette coopération ne devrait se traduire, dans aucune de ces deux organisations, par un alourdissement de la bureaucratie.

76. Evoquant quelques-unes des propositions reprises dans le compte rendu succinct établi par le Président de la quatrième réunion du Forum économique de l'OSCE tenue à Prague, plusieurs délégations ont mis en évidence le rôle utile que la CEE pourrait jouer en aidant l'OSCE à concevoir, dans le secteur économique, un système d'alerte rapide propre à permettre de désamorcer les tensions sociales et d'entreprendre des actions préventives.

77. Le représentant de l'OSCE a appelé l'attention des représentants sur l'apport spécifique qui serait demandé à la CEE pour organiser les séminaires dont la tenue avait été approuvée par les Etats membres de l'OSCE lors du Forum économique de Prague. La Division du commerce de la CEE pourrait contribuer concrètement au séminaire qui devait se tenir à Minsk en établissant l'ordre du jour et en fournissant de la documentation et des services d'experts. Le représentant de l'OSCE a ajouté que cette institution souhaitait bénéficier de l'aide de la Division de l'environnement et de l'habitat pour organiser le deuxième séminaire en Ouzbékistan. Il attachait une grande valeur à ce type de coopération et a fait part du désir du secrétariat de l'OSCE de développer la coopération avec son homologue de la CEE dans l'avenir.

78. Plusieurs représentants ont engagé la CEE à intensifier ses activités ayant pour objet de promouvoir la stabilité et la sécurité dans la région de la Méditerranée et à donner suite aux recommandations présentées dans le document E/ECE/1333 au sujet des orientations stratégiques de nature à accroître la participation des pays méditerranéens aux activités de la CEE.

79. Une délégation a fait valoir que l'assistance aux pays en transition était un domaine dans lequel la CEE et l'OSCE devraient coopérer en organisant en commun des séminaires portant sur des questions telles que les réformes économiques et la promotion des investissements.

80. Tout en se félicitant de voir se développer une coopération plus étroite entre l'OSCE et la CEE, une délégation a contesté le lien établi dans le titre du document E/ECE/1333 entre la coopération entre la CEE et l'OSCE et la coopération en Méditerranée et, en conséquence, elle a proposé que, dans l'avenir, ces questions soient examinées sur la base de deux documents distincts.

81. Quelques délégations ont souligné que tous les pays de la CEE étaient liés par un objectif commun, qui était de voir la région de la Méditerranée transformée en zone de paix et de stabilité et que cet objectif avait un rapport direct avec le développement économique et social. La Conférence euro-méditerranéenne qui s'était tenue à Barcelone apparaissait comme une étape décisive dans l'optique d'un futur partenariat dans le bassin méditerranéen. D'autres initiatives ont été mentionnées, en particulier le Forum méditerranéen, le Forum méditerranéen de Crans-Montana, le Pacte de stabilité en Méditerranée et la Convention de Barcelone pour la protection de la mer Méditerranée contre la pollution.

82. Plusieurs délégations ont fait observer que la CEE devait contribuer à promouvoir la coopération économique dans la sous-région et elles se sont déclarées satisfaites du rapport du Secrétaire exécutif publié sous la cote E/ECE/1333 qui faisait ressortir la grande diversité des activités entreprises par la CEE pour renforcer cette coopération.

83. Une délégation a préconisé un renforcement de la collaboration entre la CEE et l'OSCE pour l'organisation d'ateliers et de séminaires consacrés à des questions relatives à la coopération économique en Méditerranée.

84. A sa 7ème séance, la Commission a adopté sa décision D (51) sur le renforcement de la coopération entre la Commission économique pour l'Europe et l'Organisation sur la sécurité et la coopération en Europe (pour le texte, voir chapitre IV).

85. A sa 7ème séance, la Commission a adopté sa décision E (51) sur la coopération économique en Méditerranée (pour le texte, voir chapitre IV).

**Coopération et coordination des activités avec d'autres organisations et institutions et des groupements sous-régionaux jouant un rôle actif dans la région de la CEE**  
(point 5 b) de l'ordre du jour)

86. Pour l'examen de ce point, la Commission était saisie de la note du Secrétaire exécutif distribuée sous la cote E/ECE/1334.

87. Plusieurs délégations ont encouragé la CEE à approfondir sa coopération avec d'autres groupements sous-régionaux, en particulier la Communauté d'Etats indépendants, l'Initiative centre-européenne, la Coopération économique de la mer Noire et le Conseil des Etats baltes.

88. Le représentant du Secrétariat de la Communauté d'Etats indépendants (CEI) a présenté plusieurs accords qui avaient été récemment conclus par certains de ses membres et qui visaient tous à renforcer la coopération et l'intégration à l'intérieur de la sous-région. Il a appelé à une participation accrue des pays de la CEI aux activités de la CEE, en particulier dans les domaines des transports, de l'énergie et de l'environnement.

89. Au nom de l'Initiative centre-européenne (ICE), le pays qui en assumait la présidence a rendu compte de l'évolution récente et des activités de ce groupement sous-régional composé de dix Etats membres de la CEE, cinq autres pays devant prochainement en devenir membres. Il a souligné que l'ICE axait à présent ses efforts dans trois grands secteurs : la coopération économique, l'appui au processus d'intégration, et le dialogue politique entre pays membres.

90. Le représentant de la Coopération économique de la mer Noire (CEMN) qui comprenait 11 pays membres, dont 9 en transition, a déclaré que la coopération au sein de ce groupement sous-régional s'était principalement développée dans les domaines de l'énergie, de la technologie et des transports. La CEMN accueillerait avec satisfaction une coopération avec la CEE dans ces domaines, en particulier avec la Division du transport et la Division de l'énergie. La CEMN était également disposée à envisager d'établir un mémorandum d'accord organisant la coopération entre les deux institutions.

91. Le représentant du Comité exécutif du Conseil inter-Etats a souligné que les trois pays membres du Conseil avaient prévu de coordonner leurs efforts en vue de mieux stabiliser leurs économies. Les trois chefs d'Etat avaient également décidé de réaliser en collaboration dix projets prioritaires dans les domaines de l'énergie, de l'environnement, des ressources en eau et de l'agriculture. Le représentant du Conseil a fait appel aux compétences de la CEE pour appuyer les projets d'infrastructure des transports relatifs à la liaison routière et ferroviaire Europe-Asie.

92. Le représentant du Conseil des Etats baltes a dit que les deux principaux domaines de dialogue au sein du Conseil étaient l'affermissement de la démocratie et l'économie de marché. Une conférence aurait lieu au mois de mai en vue de débattre de nouveaux progrès à cet égard.

93. La délégation ukrainienne a fait une observation relative au document E/ECE/1334, dont le secrétariat tiendra compte.

**Activités de la Commission et de ses organes subsidiaires pour 1996-1997**  
(point 6 de l'ordre du jour)

94. Un compte rendu des débats sur les points 6 a), 6 b), 6 c), 6 d) et 6 e) figure aux paragraphes 95 à 153 ci-après sous les rubriques appropriées.

**Questions découlant des travaux des organes subsidiaires de la CEE  
qui appellent l'adoption de mesures ou de décisions par la Commission**  
(point 6 a) de l'ordre du jour)

95. Pour examiner ce point de l'ordre du jour, la Commission était saisie des rapports des organes subsidiaires principaux et de ceux des groupes de travail qui lui font rapport directement, du rapport sur les consultations qu'ont eues le bureau de la Commission, les bureaux des organes subsidiaires principaux et les groupes de travail faisant rapport directement à la Commission, et du document récapitulatif.

96. Dans sa déclaration liminaire, le Secrétaire exécutif a souligné l'importance des travaux des organes subsidiaires principaux et le rôle clef que jouaient leurs présidents. Il a appelé l'attention de la Commission sur la nécessité de prendre une décision au sujet de la demande du Groupe de travail des politiques de normalisation qui voudrait changer son nom en Groupe de travail des politiques d'harmonisation technique et de normalisation, ainsi qu'il était mentionné au paragraphe 136 du document E/ECE/1336. Le Secrétaire exécutif a proposé de surseoir à la prise d'une décision relative à l'attribution du statut prioritaire au Comité du bois, que celui-ci demandait, jusqu'à ce que la Commission ait achevé l'examen de ses travaux.

**Comité des politiques de l'environnement**

97. La Convention sur la pollution atmosphérique transfrontière à longue distance faisait l'objet d'une collaboration dont le dynamisme a été tout particulièrement salué. Les délégations ont souligné l'importance de la ratification du Protocole relatif à la lutte contre les émissions d'oxyde d'azote ou leurs flux transfrontières par les pays intéressés. L'importance des prochaines négociations sur les stratégies visant une nouvelle réduction des émissions d'oxyde d'azote a été soulignée, de même que celle des travaux en cours concernant l'élaboration d'un protocole sur les polluants organiques persistants et sur les métaux lourds.

98. De l'avis de plusieurs délégations, la troisième Conférence ministérielle "Un environnement pour l'Europe", qui s'était déroulée à Sofia du 23 au 25 octobre 1995, avait été un événement majeur pour la région de la CEE, dans la mesure où elle avait encouragé la poursuite de l'application du programme Action 21 au niveau régional. Il a été souligné que la Conférence de Sofia avait confirmé le rôle important joué par la CEE dans le processus "Un environnement pour l'Europe". En confiant des activités de suivi à la CEE, en particulier les préparatifs de la prochaine conférence ministérielle qui devait se tenir au Danemark, les gouvernements avaient montré qu'ils jugeaient la CEE capable de mener à bien ce genre d'activités. Deux délégations ont souligné l'importance du rôle que la CEE avait à jouer dans la mise en oeuvre du Programme écologique pour l'Europe adopté par la Conférence de Sofia, et en particulier dans l'élaboration, en collaboration avec d'autres organes subsidiaires, de la Stratégie européenne en matière d'économies d'énergie.

99. Une délégation a souligné l'importance qu'elle attachait à l'existence d'une législation portant, d'une part sur la protection des ressources en eau et des écosystèmes aquatiques contre la pollution et, d'autre part sur la gestion des ressources en eau. Plusieurs délégations ont approuvé les travaux entrepris par le Comité dans le domaine de l'information. Des délégations ont déclaré qu'à leur avis le système d'études

de performance environnementale, dont la mise en oeuvre avait été entreprise au sein de la CEE pour des pays non membres de l'OCDE, était capital, tant pour les pays sur lesquels portaient les études que pour les autres pays de la CEE, car il permettait de mieux se rendre compte des progrès réalisés dans les différents pays dans le domaine de l'environnement. Deux délégations se sont félicitées de la première étude achevée par la CEE, qui porte sur l'Estonie.

100. Une délégation a fait l'éloge du travail du Groupe de travail commun sur l'environnement et l'économie qui, à son avis, était un exemple du genre de coopération intersectorielle qui contribuait à promouvoir les objectifs de développement durable de l'organisation dans son ensemble. Une délégation a recommandé que l'environnement soit pris en compte dans toutes les activités de la CEE et souligné qu'il conviendrait d'améliorer la transparence du budget des activités environnementales du Comité.

101. A sa 7ème séance, la Commission a adopté sa décision F (51) sur la coopération dans le domaine de l'environnement et du développement durable (pour le texte, voir chapitre IV).

#### Comité des transports intérieurs

102. De nombreuses délégations ont souligné l'importance que les pays qu'elles représentaient attachaient d'une manière générale aux travaux du Comité. En particulier, les secteurs de la construction des véhicules, des transports de marchandises dangereuses, des problèmes douaniers intéressant les transports (notamment la révision de la Convention TIR) et du transport combiné, ont été plusieurs fois mentionnés. Les travaux sur la sécurité routière et la réalisation de réseaux d'infrastructure cohérents ont également été relevés par un certain nombre de délégations comme étant importants.

103. Plusieurs délégations ont aussi souligné l'importance de la prochaine Conférence régionale sur les transports et l'environnement et se sont déclarées prêtes à participer activement à sa préparation. Une délégation s'est félicitée du stade d'avancement de la mise au point des documents finals de la Conférence.

104. Une délégation a déclaré qu'à son avis le Groupe de travail de la construction des véhicules (WP.29) devrait devenir une véritable instance mondiale d'harmonisation des réglementations s'appliquant aux véhicules et que l'Accord de 1958 devrait être modifié de manière que son champ d'application soit élargi et son application renforcée.

105. Le Comité a été félicité pour les efforts qu'il faisait pour coordonner ses activités avec celles d'autres organisations afin d'éviter les chevauchements.

106. Plusieurs délégations se sont félicitées des travaux portant sur le projet d'autoroute transeuropéenne Nord-Sud et le projet de chemin de fer transeuropéen (TEM et TER). Ces projets étaient considérés comme un élément important du développement d'infrastructures de transport routier et ferroviaire cohérentes en Europe centrale et orientale.

107. A sa 7ème séance, la Commission a adopté sa décision G (51) sur la coopération dans le domaine des transports (pour le texte, voir chapitre IV).

#### Conférence des statisticiens européens

108. Des délégations ont exprimé leur satisfaction à propos des travaux menés par la Conférence des statisticiens européens. Ces trois dernières années, la Conférence avait fait de notables efforts pour devenir plus efficace. La présentation intégrée des programmes de statistique, qui donnait des informations sur les futurs programmes de statistique de toutes les organisations internationales ayant des

activités dans la région, y compris la Division de statistique de l'ONU, le FMI, la Banque mondiale, l'OIT, l'OMS, Eurostat et l'OCDE, était une bonne initiative.

109. L'étroite coopération entre la Conférence, Eurostat et l'OCDE a été citée comme exemple de coordination et de complémentarité dont devraient s'inspirer, si possible, d'autres organes subsidiaires et organisations internationales travaillant dans la région.

#### Groupe de travail de la facilitation des procédures du commerce international

110. Un certain nombre de délégations ont loué le travail accompli par la CEE concernant la facilitation du commerce et les répertoires ONU/EDIFACT. Les secteurs public et privé coopéraient pour mettre au point des techniques commerciales, les appliquer et les améliorer, et le faisaient d'une manière qui avait permis d'accroître l'efficacité des livraisons de biens et de services et dont devraient s'inspirer tous les programmes et toutes les commissions régionales. Certaines délégations ont approuvé les accords conclus au sein du Groupe de travail concernant son processus de restructuration, y compris la création d'un centre pour EDIFACT relevant du Comité pour le développement du commerce.

111. On s'est félicité aussi de la consolidation de la coopération avec d'autres organisations internationales et intergouvernementales, en particulier la coopération entre la CEE, l'ISO et l'IEC qui avaient signé un mémorandum d'accord prévoyant la création d'un comité de gestion.

#### Conseillers économiques

112. Une délégation s'est félicitée des activités des Conseillers économiques et de leur contribution à l'analyse de la situation économique de la région, en particulier celle des pays en transition, et leur a demandé d'accélérer leur travail analytique. Elle a proposé qu'ils élaborent un système d'indicateurs d'alerte avancée qui permette d'anticiper les crises économiques dans la région; ce serait un moyen pour la CEE de contribuer à façonner pour le XXIe siècle la dimension économique d'un modèle de sécurité commun et global pour l'Europe.

#### Comité de l'énergie

113. Plusieurs délégations ont souligné l'importance qu'elles attachaient aux activités du Comité, y compris son programme d'ateliers et de séminaires. Elles ont fait ressortir l'intérêt que présentaient en particulier pour les pays en transition le projet "Efficacité énergétique 2000", le Centre du gaz et le Programme d'application de la technologie charbonnière non polluante, qui étaient à leurs yeux des outils importants pour transférer savoir-faire et techniques dans les pays en transition et pour développer les capacités des personnels et des institutions. Deux délégations ont fait observer que le Comité pourrait inscrire à son programme de travail d'autres sources d'énergie, en particulier le pétrole. Une délégation a souligné l'importance du rôle du Conseiller régional pour l'énergie.

114. Certaines délégations ont noté l'importance des liens qu'il y avait entre l'énergie et l'économie (par exemple la croissance économique et le développement), l'énergie et l'environnement, et l'énergie et les transports. Certaines considéraient l'élaboration d'une stratégie de l'énergie pour l'Europe comme un projet important qu'il convenait que la Commission mène à bien.

115. A sa 7ème séance, la Commission a adopté sa décision H (51) sur la coopération dans le domaine de l'énergie (pour le texte, voir chapitre IV).

#### Comité pour le développement du commerce

116. Plusieurs délégations ont souligné qu'il était nécessaire de continuer à libéraliser les échanges à l'intérieur de la région de la CEE et de faciliter l'accès aux marchés pour les pays en transition. Le Comité a été félicité en tant qu'instance unique de dialogue sur tous les aspects du commerce et des investissements à l'échelle de l'Europe. De nombreux pays membres de la CEE ne remplissant pas encore les conditions requises pour devenir membres de l'Organisation mondiale du commerce, le Comité pour le développement du commerce était important à la fois pour ces pays et pour ceux qui participaient au développement économique de la région et avait des responsabilités à cet égard. Une délégation s'est félicitée de ce que la CEE ait le statut d'observateur auprès du Comité de l'OMC s'occupant des obstacles techniques au commerce, mais elle a exprimé des réserves quant à sa participation à l'examen des adhésions et à celui des politiques commerciales.

117. On a félicité le Comité d'avoir révisé son mandat et ses méthodes de travail en vue de les rendre plus efficaces et plus rentables et d'avoir redéfini son programme de travail pour contribuer au développement des entreprises et du commerce.

118. L'attention a été appelée tout particulièrement sur les résultats du Forum sur les moyens de drainer des investissements privés vers les grands projets d'infrastructure dans les pays d'Europe centrale, d'Europe orientale et dans la Communauté des Etats indépendants, à l'occasion duquel plus de 300 représentants d'entreprises des secteurs public et privé sont venus à Genève.

#### Industrie et technologie

119. Plusieurs délégations ont souligné l'importance du secteur industriel dans le développement économique. En dépit des ressources limitées dont il disposait pour exécuter son programme de travail, le Comité avait obtenu des résultats remarquables. L'intérêt que présentaient pour tous les Etats membres de la région des programmes régionaux tels que CHEMISEED (Industrie chimique - développement durable du point de vue de l'économie et de l'environnement) et le programme relatif à la métallurgie et à l'écologie a été souligné. Les mêmes délégations ont noté à cet égard que le programme des services consultatifs régionaux devrait être encore renforcé et ne pas être axé exclusivement sur un groupe précis de pays, tous les pays en transition devant pouvoir en bénéficier.

120. Les diverses méthodes d'aide aux pays en transition, notamment les études, séminaires, ateliers et services consultatifs, ont été approuvées. Le caractère unique des statistiques industrielles qui comptaient parmi les activités importantes des Groupes de travail des industries mécaniques et électriques et de l'automatisation, de l'industrie chimique et de l'acier, a été souligné.

121. L'intérêt considérable que le secteur privé portait à l'application du programme relatif à l'industrie et à la technologie était une indication de l'importance de ces activités au sein de la CEE.

#### Conseillers des gouvernements des pays de la CEE pour la science et la technique

122. Une délégation a souligné l'importance cruciale que revêtait, entre autres, pour le pays en transition qu'elle représentait le soutien de l'Etat aux activités dans le domaine de la recherche-développement fondamentale et appliquée et la motivation du secteur privé par rapport à ces activités. Elle estimait qu'il fallait continuer à passer en revue deux fois par an les principaux changements apportés aux politiques nationales dans le domaine de la science et de la technique et à rassembler des données statistiques sur les principaux indicateurs scientifiques et techniques pour les pays en transition. Elle s'est félicitée de la publication de directives sur la sécurité en biotechnologie et a exprimé le souhait que les travaux dans

ce domaine soient poursuivis. Une autre délégation a dit qu'elle désirait participer au séminaire qui devait avoir lieu en Pologne sous les auspices des Conseillers.

#### Groupe de travail de l'industrie chimique

123. Plusieurs délégations ont exprimé l'intérêt que leur inspiraient diverses activités du Groupe de travail, notamment le programme régional CHEMISEED, la banque de données sur la législation applicable à l'industrie chimique, les techniques chimiques peu et non polluantes et le futur atelier sur la restructuration et la modernisation de l'industrie chimique dans les pays en transition devant avoir lieu en Ukraine.

#### Groupe de travail des industries mécaniques et électriques et de l'automatisation

124. Quelques délégations se sont félicitées des activités du Groupe de travail concernant notamment les statistiques relatives aux industries mécaniques et électriques, établies en collaboration avec l'OCDE, le séminaire sur les nouvelles nomenclatures statistiques, l'Atelier sur les petites et moyennes entreprises et d'autres activités liées au développement industriel durable.

#### Groupe de travail des politiques de normalisation

125. Lors du débat général sur les moyens de renforcer la coopération économique dans la région de la CEE, plusieurs délégations ont dit qu'elles approuvaient les activités du Groupe de travail des politiques de normalisation. Une délégation a trouvé particulièrement utile l'initiative concernant le parrainage d'un programme de formation de métrologistes, initiative dont pourraient s'inspirer d'autres organes subsidiaires.

126. La Commission a adopté le mandat révisé du Groupe de travail et son nouveau titre (ECE/STAND/42, par. 18 a)).

#### Groupe de travail de l'acier

127. Plusieurs délégations ont approuvé les projets dont le Groupe de travail de l'acier avait entrepris l'exécution dans ses trois domaines prioritaires, à savoir l'analyse économique du secteur de l'acier, l'aide aux pays en transition et la protection environnementale et le développement durable du secteur de l'acier.

#### Comité de l'agriculture

128. Des préoccupations ont été exprimées à propos de l'avenir du Comité. Une délégation a souligné que, les ressources manquant, il faudrait le dissoudre après la cinquante-deuxième session de la Commission, mais d'autres délégations ont insisté sur son importance, en particulier pour les pays qui n'étaient pas membres de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), et sur la nécessité de le maintenir. On devrait trouver les fonds nécessaires pour lui permettre de poursuivre ses activités en faisant des économies et en mobilisant des ressources extrabudgétaires. Ces délégations se sont aussi prononcées en faveur de la création d'une commission mixte FAO/CEE pour l'agriculture, en tenant compte des propositions des secrétariats de la FAO et de la CEE concernant la fusion des activités des deux organismes.

129. Plusieurs délégations se sont félicitées du travail réalisé par la CEE concernant la normalisation des produits périssables. Elles ont exprimé l'espérance que le Secrétaire exécutif ferait tout son possible pour allouer des ressources appropriées à cette activité.

#### Comité du bois

130. Des délégations ont insisté sur le caractère unique et l'importance du travail du Comité du bois, qui tenaient notamment au fait qui y étaient associés des représentants d'organismes publics et privés des secteurs de la forêt et des produits forestiers. Le Comité apportait une contribution importante au développement durable et participait directement, par son travail, aux activités de la Commission du développement durable (ONU) et de la Conférence ministérielle d'Helsinki sur la protection des forêts en Europe. Il régnait en outre entre la CEE et la FAO un climat de coopération positif dans le domaine du bois dont il y avait lieu de se féliciter.

#### Comité des établissements humains

131. Plusieurs délégations ont pris note du travail préparatoire d'envergure accompli par la CEE en vue de la prochaine Conférence des Nations Unies sur les établissements humains (Habitat II). On a fait observer que le travail de la CEE sur les établissements humains était indispensable pour ce qui était du suivi des performances environnementales dans le cadre du développement durable.

\* \* \*

132. Après le débat sur ce point de l'ordre du jour, la Commission a adopté son programme de travail pour 1996-1997 et approuvé, en principe, son programme de travail pour 1996-2000 (E/ECE/1341), sous réserve de l'examen auquel elle procéderait à sa cinquante-deuxième session.

#### Budget-programme de la CEE pour l'exercice biennal 1996-1997 (point 6 b) de l'ordre du jour)

133. Le Secrétaire exécutif a fourni à la Commission des informations sur le budget ordinaire de la CEE (chapitre 17 du budget-programme de l'ONU), qui avait été ramené de 54 033 200 dollars - montant proposé par le Secrétaire général - à 52 883 100 dollars lors de l'adoption du budget par l'Assemblée générale, puis à 50 845 300 dollars du fait des économies de 104 millions de dollars prescrites par l'Assemblée pour l'ensemble de l'Organisation. Pour opérer ces réductions, le Secrétaire exécutif avait été contraint de bloquer les postes actuellement vacants, car 95 % environ du budget de la CEE correspondaient à des dépenses de personnel et des dépenses connexes et il n'était donc pas possible de réaliser des économies au titre d'autres postes de dépense.

134. Reconnaissant les difficultés que cela posait, le Secrétaire exécutif a souligné que des efforts étaient déployés pour atténuer autant que possible les incidences négatives résultant de ces vacances de postes et de leur répartition inégale, au moyen d'un redéploiement du personnel entre les divisions de la CEE. Par ailleurs, le programme des conseillers régionaux avait également été touché. En raison du gel des dépenses du budget ordinaire au dernier trimestre de 1995, certaines activités de formation avaient été annulées, de sorte que les ressources affectées à ce programme pour 1996-1997 sur la base des dépenses effectives de 1994-1995 avaient été réduites. Le Secrétaire exécutif a fait valoir que l'appui des gouvernements des Etats membres s'avérait essentiel pour que des ressources suffisantes soient accordées lors des exercices budgétaires futurs. Il a été également signalé que, si les ressources destinées aux services de conférence faisaient partie intégrante du budget de la CEE, les compressions budgétaires auxquelles la Commission devait consentir pouvaient être opérées par une réduction du nombre des réunions plutôt que par le gel des postes vacants.

135. Un certain nombre de délégations ont remercié le Secrétaire exécutif de ses explications concernant la situation réelle des ressources du secrétariat et les mesures susceptibles d'être prises pour

remédier aux contraintes financières actuelles. Une délégation a demandé au Secrétaire exécutif de continuer à tenir la Commission informée des mesures prises.

136. Une délégation a souligné que le budget de la CEE pour 1996-1997 approuvé par l'Assemblée générale à sa cinquantième session prévoyait un certain taux de croissance réelle par rapport à l'exercice précédent, et que l'Assemblée ne s'était pas encore prononcée sur les mesures d'économie proposées par le Secrétaire général. A cet égard, la même délégation a jugé indispensable que le montant des ressources nécessaires à la Commission soit maintenu et pris en considération par l'Assemblée générale à la reprise de sa cinquantième session lors de l'examen des mesures d'économie.

137. Le Président du Groupe de travail des politiques de normalisation a déclaré que, pour que le personnel du secrétariat puisse assumer les lourdes tâches qui l'attendaient, avec le soutien du conseiller régional, il faudrait renforcer ses effectifs et pourvoir les postes vacants correspondants. Une délégation a souscrit à cette proposition.

138. Le Président de la Conférence des statisticiens européens a insisté sur le fait que des ressources accrues de secrétariat devaient être mises à la disposition de la Conférence pour ses travaux, afin qu'elle soit en mesure d'assumer son rôle de coordination et de progresser dans les domaines où elle possédait un avantage comparatif, notamment les statistiques des conditions socio-démographiques, des migrations, de l'environnement, des conditions économiques et du commerce extérieur.

139. Une délégation a indiqué qu'il faudrait prévoir des ressources supplémentaires de secrétariat pour assurer les services nécessaires aux instruments juridiques internationaux dans le domaine de l'environnement, en particulier la Convention sur la pollution atmosphérique transfrontière à longue distance, comme l'avait déjà fait savoir le Président de l'Organe exécutif de cette convention. Une délégation a proposé que le secrétariat de la CEE établisse, pour la prochaine session du Comité des politiques de l'environnement, un budget détaillé des activités environnementales envisagées, pour que le Comité soit en mesure de prendre en connaissance de cause des décisions quant aux priorités à fixer pour son programme de travail futur.

140. L'Union européenne a manifesté un grand intérêt pour les activités liées aux transports et, sans préjuger de la décision que prendrait le Secrétaire exécutif, a estimé très important de pourvoir les postes restés vacants dans la Division des transports, en tenant compte de la situation financière globale de l'Organisation des Nations Unies. De même, des ressources suffisantes devaient être allouées au secrétariat pour fournir les services nécessaires au Comité du bois.

141. Deux délégations ont déclaré que les problèmes budgétaires ne devaient pas être interprétés d'une façon restrictive qui puisse se traduire par des suppressions de postes. Plusieurs délégations ont estimé qu'il faudrait faire des économies en rationalisant les travaux et en limitant la durée des réunions et la documentation, de façon à en réduire au minimum les incidences sur les programmes de fond. Une délégation a demandé au Secrétaire exécutif de fournir au Groupe de travail spécial sur les orientations stratégiques et l'efficacité des renseignements sur les économies possibles à cet égard.

142. Plusieurs délégations ont proposé que le budget-programme et le plan de travail de la CEE soient réexaminés en fonction des résultats obtenus par le Groupe de travail spécial sur les orientations stratégiques et l'efficacité, le but étant de recenser les ressources requises et de présenter de solides arguments en faveur de la CEE lors de l'examen du budget par l'Assemblée générale.

143. Une délégation a dit qu'une démarche équilibrée s'imposait dans l'examen de la répartition des ressources et qu'il faudrait à cet égard tenir dûment compte des besoins actuels et des priorités des pays en transition. Compte tenu des contraintes budgétaires, certaines délégations ont fait ressortir la nécessité

de faire appel à des ressources extrabudgétaires grâce à une coopération avec des institutions de financement et le secteur privé, et à des contributions accrues au Fonds d'affectation spéciale pour l'assistance aux pays en transition.

**Résolutions et décisions du Conseil économique et social et de l'Assemblée générale qui ont une incidence sur les travaux de la Commission (point 6 c) de l'ordre du jour)**

144. Pour l'examen de ce point de l'ordre du jour, la Commission était saisie de la note du Secrétaire exécutif publiée sous la cote E/ECE/1342.

145. Une délégation a déclaré que tout mandat découlant des résolutions du Conseil économique et social ou de l'Assemblée générale devait être compatible avec les mandats de la CEE et aussi avec les priorités de la Commission en cours d'examen.

146. Une délégation s'est référée à la résolution 50/80-B de l'Assemblée générale sur l'instauration de relations de bon voisinage entre les Etats des Balkans (texte non inclus dans le document E/ECE/1342) et a demandé que la CEE prépare un rapport ou une étude sur l'instauration de relations de bon voisinage entre les Etats des Balkans en particulier dans le domaine économique. Cette délégation a déclaré en outre que la CEE apporterait ainsi sa contribution au débat sur l'avenir des Balkans prévu dans le cadre de la cinquante-deuxième session de l'Assemblée générale.

**Contribution de la Commission et suite donnée par cette dernière aux conférences et programmes mondiaux des Nations Unies et aux programmes de l'ONU visant à aider les pays en développement d'autres régions, compte tenu des résolutions pertinentes de l'Assemblée générale (point 6 d) de l'ordre du jour)**

147. Pour l'examen de ce point, la Commission était saisie de la note du Secrétaire exécutif distribuée sous la cote E/ECE/1343.

148. Plusieurs délégations ont insisté sur la dimension régionale du suivi des conférences mondiales des Nations Unies et souligné que la Commission devait participer activement à ce travail de suivi, s'agissant notamment de la Conférence internationale sur la population et le développement et de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes.

149. A propos de cette dernière, plusieurs délégations ont fait observer qu'il était indispensable d'intégrer le souci d'équité entre les sexes aux travaux de la Commission, dans le cadre de son mandat et de ses activités. Une délégation a souligné que cet effort d'intégration devait être compatible avec le travail de fixation des priorités actuellement en cours, et ne pas excéder les ressources disponibles. Elle a également déclaré que les activités de suivi devaient avoir pour objectif de faciliter la mise en oeuvre du Programme d'action par les gouvernements eux-mêmes, car c'était à eux qu'incombait cette responsabilité au premier chef. Une autre délégation a fait valoir que les activités de suivi de la Commission devaient être menées en coopération avec les autres organisations du système des Nations Unies et institutions internationales compétentes actives dans la région, ainsi qu'avec des organisations non gouvernementales.

150. La représentante du Groupe de travail CEE/ONG a accueilli avec satisfaction la note du Secrétaire exécutif (E/ECE/1343) et insisté sur la nécessité d'intégrer le souci d'équité entre les sexes dans tous les domaines d'activités de la CEE, comme c'était déjà le cas pour les travaux concernant les femmes et les statistiques. Elle a également souligné qu'il était nécessaire de veiller au suivi tant du Programme d'action

mondial que des programmes d'action régionaux et s'est dite satisfaite de l'initiative prise par le secrétariat de la CEE, qui avait récemment organisé une réunion consultative interorganisations dans le but de faciliter la coopération entre les organisations intergouvernementales s'occupant des questions relatives aux femmes dans la région. Elle a également sollicité l'aide des ONG s'occupant de la promotion de la femme dans les pays en transition. La représentante d'une autre ONG a indiqué que d'après les recherches effectuées et les données recueillies sur les conséquences pour les femmes des réformes engagées dans les pays en transition, les femmes se trouvaient fortement pénalisées, qu'il s'agisse de leurs droits, des possibilités d'emploi, de la protection économique ou de la rémunération. Elle a dès lors fait valoir que tous les Etats membres de la CEE devaient prendre conscience de ces conséquences différentes pour les hommes et les femmes afin de s'employer ensuite à prévenir le phénomène.

151. Le représentant du FNUAP a présenté les activités entreprises par le Fonds pour donner suite à la Conférence internationale sur la population et le développement. Il a notamment indiqué que le Conseil exécutif du FNUAP avait adopté un nouveau système de répartition des ressources pour faire en sorte que l'appui aux programmes des pays soit proportionné aux besoins, évalués en fonction de la réalisation des objectifs fixés dans le Programme d'action de la Conférence et des capacités économiques de chaque pays. C'est ainsi que les pays en transition se sont vu accorder un statut particulier et qu'un montant spécifié des ressources annuelles du FNUAP leur a été affecté.

**Plan à moyen terme**  
(point 6 e) de l'ordre du jour)

152. En introduisant ce point de l'ordre du jour, le Secrétaire exécutif a rappelé que le projet de plan à moyen terme avait été présenté à la réunion informelle spéciale de la Commission puis soumis à New York, l'attention ayant été dûment appelée sur les travaux du Groupe de travail spécial sur les orientations stratégiques et l'efficacité, et aussi sur le fait que les conclusions du Groupe de travail pourraient entraîner des modifications du plan à moyen terme qui serait proposé à l'Assemblée générale.

153. Une délégation a exprimé son appui au projet de plan à moyen terme dans son ensemble, étant entendu que le projet serait dûment ajusté une fois approuvées les orientations stratégiques pour les activités futures de la Commission, compte tenu des dispositions de la résolution 50/80-B de l'Assemblée générale.

**Questions diverses**  
(point 8 de l'ordre du jour)

154. Le Secrétaire exécutif a informé la Commission que sa cinquante-deuxième session, qui se tiendrait à Genève, était provisoirement fixée du 14 au 18 avril 1997, soulignant que ces dates laisseraient suffisamment de temps pour la préparation de la session, compte tenu de son importance spéciale. Le Secrétaire exécutif a indiqué son intention de s'appuyer pleinement sur les procédures établies à la CEE, en consultation avec les membres du Bureau, et sur les résultats des travaux des réunions informelles spéciales de la Commission, pour veiller à ce que les membres de la Commission soient pleinement associés à l'élaboration de l'ordre du jour en temps utile.

**Adoption des décisions**  
(points 2 à 6 de l'ordre du jour)

155. A sa 7ème séance, la Commission a adopté huit décisions. Le texte intégral de toutes les décisions adoptées figure au chapitre IV.

**Adoption du rapport annuel de la Commission  
(point 9 de l'ordre du jour)**

156. A sa 8ème séance, le 19 avril 1996, la Commission a adopté son rapport pour la période allant du 12 avril 1995 au 19 avril 1996.

## CHAPITRE IV

### DECISIONS ADOPEES PAR LA COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'EUROPE AU COURS DE SA CINQUANTE ET UNIEME SESSION

#### A (51) LES TRAVAUX DE LA COMMISSION ET SES ACTIVITES FUTURES

La Commission économique pour l'Europe,

Rappelant ses décisions A (50) et 1 (1995-S),

Mettant l'accent sur la résolution 50/11 relative au multilinguisme adoptée par l'Assemblée générale le 25 novembre 1995,

Consciente du rôle important de la CEE en tant qu'instrument de l'application des principes et de la réalisation des buts de la Charte des Nations Unies au niveau régional,

Prenant acte de la note du Secrétaire exécutif relative au programme de travail pour 1996-2000 (E/ECE/1341) et tenant compte des comptes rendus succincts des réunions informelles spéciales organisées par le Président depuis la cinquantième session conformément à la décision P (45),

Tenant compte également de l'état du budget de la CEE pour l'exercice biennal 1996-1997 dans le contexte des difficultés financières que connaît l'Organisation des Nations Unies et des débats en cours sur la réforme des secteurs économique et social du système des Nations Unies,

Rappelant ses décisions antérieures dans lesquelles elle invitait le Secrétaire exécutif à entreprendre des travaux préparatoires en vue du cinquantième anniversaire de la création de la Commission économique pour l'Europe, qui doit être célébré en 1997,

Soulignant qu'il importe d'adapter les activités de la CEE aux nouvelles réalités dans la région de la CEE en tenant compte des besoins et des priorités de tous les pays de la région, notamment des pays en transition, ainsi que du rôle croissant du secteur privé, des capacités budgétaires et de la nécessité de réaliser des économies,

Rappelant la contribution de la CEE à la préparation de conférences mondiales et à l'élaboration de leurs programmes d'action,

Consciente du fait qu'à sa quarante-sixième session, le Comité de l'agriculture a demandé à la Commission de prendre une décision finale concernant ses travaux futurs dans le domaine de l'agriculture et sur l'insuffisance des ressources disponibles,

1. Réaffirme qu'en attendant les décisions qui seront prises à sa cinquante-deuxième session sur les résultats des travaux du Groupe de travail spécial sur les orientations stratégiques et l'efficacité, elle est résolue à continuer d'appliquer les décisions O (45) et P (45), prie ses organes subsidiaires de continuer à appliquer les dispositions de la décision O (45) lors de l'examen et de l'exécution de leurs programmes de travail et demande en outre au Secrétaire exécutif de continuer à appliquer les dispositions et recommandations contenues dans les décisions O (45) et P (45) dans la mesure où elles concernent les travaux du secrétariat;

2. Approuve son programme de travail pour 1996-1997 et entérine, en principe, sous réserve de l'examen qui aura lieu à sa cinquante-deuxième session, son programme de travail pour 1996-2000;

3. Prend acte de la note du Secrétaire exécutif (E/ECE/1342) sur les incidences des résolutions de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social sur les travaux de la CEE ainsi que de sa note concernant la contribution de la CEE et la suite donnée par cette dernière aux conférences et programmes mondiaux des Nations Unies (E/ECE/1343) et prie le Secrétaire exécutif de poursuivre les travaux en cours dans ces domaines et de consulter les Etats membres avant de prendre de nouvelles initiatives au sujet de la contribution de la Commission aux conférences mondiales ou aux célébrations d'années internationales prévues prochainement ou organisées récemment en attendant les décisions qui seront prises à sa cinquante-deuxième session sur les résultats des travaux du Groupe de travail spécial sur les orientations stratégiques et l'efficacité;

4. Engage les organes subsidiaires principaux à tenir compte de l'intégration d'une démarche tenant compte des sexospécificités, s'il y a lieu, lorsqu'ils définiront et exécuteront leurs programmes de travail;

5. Se félicite de la note du Secrétaire exécutif (E/ECE/1334) concernant la coopération et la coordination des activités avec d'autres organisations et institutions et des groupements sous-régionaux jouant un rôle actif dans la région de la CEE ainsi que de leur participation aux réunions pertinentes de la CEE;

6. Prend note avec satisfaction du document récapitulatif élaboré par le secrétariat (E/ECE/1336) et du rapport du Président de la Commission sur ses consultations avec les bureaux des organes subsidiaires principaux (E/ECE/1335);

7. Souligne qu'il importe de poursuivre des politiques visant à libéraliser et à développer davantage le commerce, notamment l'accès aux marchés et la compétitivité de ces derniers, entre les pays de la région de la CEE et en particulier entre les pays occidentaux et les pays en transition et invite le Comité pour le développement du commerce à poursuivre ses travaux dans ce domaine;

8. Prend acte de la note du Secrétaire exécutif (E/ECE/1330) et des suggestions qui y sont présentées au sujet de la commémoration du cinquantième anniversaire de la Commission économique pour l'Europe et invite le Secrétaire exécutif à régler les derniers détails des préparatifs de la session en coopération étroite avec le Bureau de la Commission et les Etats membres et à faire rapport à ce sujet lors d'une réunion informelle spéciale de la Commission;

9. Prend acte également du rapport du Secrétaire exécutif (E/ECE/1340) sur la coopération dans le domaine des établissements humains;

10. Prend note du rapport intérimaire du Groupe de travail spécial sur les orientations stratégiques et l'efficacité créé en application de la décision 1 (1995-S) qu'elle a adoptée lors de sa session extraordinaire du 20 septembre 1995, demande instamment qu'il soit répondu rapidement au questionnaire établi par le Groupe de travail spécial et adressé aux gouvernements des pays de la CEE pour avoir leur avis sur le processus d'examen et prie le Groupe de travail spécial d'achever ses délibérations dans les meilleurs délais afin d'élaborer une déclaration sur le renforcement de la coopération économique en Europe qu'elle adopterait à sa cinquante-deuxième session commémorative de 1997;

11. Prend note du budget ordinaire de la CEE pour l'exercice biennal 1996-1997, tel qu'il a été approuvé par l'Assemblée générale, ainsi que de la crise financière de l'Organisation des Nations Unies,

invite le Secrétaire exécutif à en examiner attentivement les incidences sur les postes de la catégorie des administrateurs et des agents des services généraux et à prendre des mesures pour pourvoir les postes vacants en tenant dûment compte des priorités définies à la CEE, le prie de communiquer périodiquement aux missions permanentes installées à Genève et aux organes subsidiaires principaux des renseignements sur l'affectation des ressources, qu'elles soient inscrites au budget ordinaire ou qu'elles proviennent de contributions extrabudgétaires et invite en outre le Secrétaire exécutif à prendre l'avis des Etats membres sur toute modification qui pourrait être apportée aux activités inscrites à son programme pour l'exercice biennal 1996-1997 à la lumière des propositions du Secrétaire général (document A/C.5/50/57) sous réserve de leur approbation par l'Assemblée générale;

12. Prie ses organes subsidiaires principaux d'envisager de nouvelles mesures visant à rationaliser leurs délibérations, en vue de tirer le meilleur parti possible des ressources disponibles;

13. Décide de suspendre les activités du Comité de l'agriculture et de ne conserver que les travaux de la CEE relatifs à la normalisation des produits périsposables, qui seront confiés pour l'instant au Comité pour le développement du commerce, et ceux concernant les statistiques agricoles, qui seront dévolus pour le moment à la Conférence des statisticiens européens en attendant les décisions qui seront prises à sa cinquante-deuxième session au sujet de l'avenir du Comité de l'agriculture;

14. Prie le Secrétaire exécutif de communiquer aux organes subsidiaires principaux concernés la présente décision et les autres décisions prises à cette session, ainsi que les opinions exprimées ou approuvées en la matière par les gouvernements des pays membres, et prie ces organes d'en tenir compte dans leurs travaux et lors de l'examen de leurs programmes respectifs.

7ème séance  
18 avril 1996  
(voir ci-dessus, par. 32)

**B (51) PARTICIPATION DES MILIEUX D'AFFAIRES AUX ACTIVITES DE LA COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'EUROPE**

La Commission économique pour l'Europe.

Rappelant la résolution 50/106 de l'Assemblée générale sur les entreprises et le développement, en date du 20 décembre 1995,

Notant avec satisfaction que les milieux d'affaires et les associations industrielles nationales et régionales s'intéressent et participent aux programmes sectoriels de la CEE concernant, par exemple, l'industrie et la technologie, les transports, la facilitation du commerce, l'énergie et, en particulier, la construction de véhicules, EDIFACT, ainsi qu'aux activités du Centre du gaz et au projet "Efficacité énergétique 2000" de même qu'ils apportent un soutien financier direct à l'exécution de ces programmes de la CEE par le biais de contributions aux fonds d'affectation spéciale correspondants,

Approuvant l'organisation, à la session en cours de la CEE, de la Table ronde sur la coopération et le développement industriel durable qui a bénéficié de la participation active du secteur privé et prenant acte de l'expérience accumulée par ailleurs par la Commission en matière de coopération avec le monde des affaires,

Consciente de la nécessité de voir s'intensifier la participation du secteur privé aux activités de la CEE, notamment aux concours à apporter au processus de transition dans les Etats membres intéressés,

1. Invite les Etats membres à encourager au maximum de leurs possibilités la participation du monde des affaires à l'exécution du mandat de la CEE au moyen d'une coopération plus étroite avec les organes subsidiaires principaux et les fonds d'affectation spéciale, et demande au Secrétaire exécutif de faire de même;

2. Prie le Secrétaire exécutif de prendre les mesures qui s'imposent pour améliorer la gestion des ressources extrabudgétaires apportées par les milieux d'affaires, c'est-à-dire d'élaborer les directives administratives nécessaires et d'établir un choix de projets à financer par ces ressources, de telle façon que les milieux d'affaires seront incités à intensifier leur participation et leur coopération;

3. Prie également le Secrétaire exécutif de chercher au moyen de consultations avec les gouvernements des Etats membres et avec des représentants du monde des affaires s'il serait possible de donner un cadre plus cohérent à la coopération avec ces milieux d'affaires en veillant tout particulièrement aux intérêts du secteur privé en voie de constitution dans les pays en transition;

4. Prend acte avec intérêt de la note sur le développement industriel durable (E/ECE/1327) dans laquelle le Secrétaire exécutif cherche à faciliter les relations entre la CEE et le monde des affaires et le développement de la coopération industrielle dans la région;

5. Est satisfaite du débat qui s'est déroulé pendant la Table ronde sur le développement industriel durable et décide d'examiner ses conclusions;

6. Prie le Secrétaire exécutif d'étudier quels mécanismes permettraient de renforcer la participation des ONG et des milieux d'affaires aux activités de la CEE, compte dûment tenu des dispositifs de cet ordre d'ores et déjà en place au Conseil économique et social, à la CNUCED et dans d'autres organes des Nations Unies, et de formuler des propositions plus précises en ce sens qu'il présentera à la Commission lors de sa cinquante-deuxième session.

7ème séance  
18 avril 1996  
(voir ci-dessus, par. 33)

**C (51) DIVERSIFICATION DES FORMES ET METHODES DES ACTIVITES DE LA COMMISSION DESTINEES A AIDER LES PAYS DE LA REGION EN TRANSITION VERS UNE ECONOMIE DE MARCHE ET A FACILITER LEUR INTEGRATION A L'ECONOMIE EUROPEENNE ET MONDIALE**

La Commission économique pour l'Europe,

Rappelant les résolutions 48/181, 49/106 et 50/120 de l'Assemblée générale et la résolution 1995/51 du Conseil économique et social,

Réaffirmant la teneur de ses décisions B (48), B (49), B (50) et C (50), ainsi que des autres décisions pertinentes,

Consciente du rôle utile que joue la CEE en aidant les pays en transition, grâce en particulier au programme d'ateliers et de séminaires et à la fourniture de connaissances spécialisées et de services consultatifs ainsi qu'à d'autres activités analogues sur les problèmes de transition organisées sous ses auspices,

Consciente aussi de la nécessité de prendre toutes les mesures possibles pour éviter les doubles emplois avec d'autres organisations internationales exerçant des activités dans le domaine considéré,

Reconnaissant le rôle joué par le Programme régional de services consultatifs de la CEE pour accélérer le processus de réformes économiques dans les pays en transition,

Reconnaissant en outre qu'il importe de diversifier davantage les formes et méthodes des activités de la Commission visant à aider les pays en transition vers une économie de marché et à faciliter leur intégration à l'économie européenne et mondiale,

1. Prend note avec satisfaction de la note du Secrétaire exécutif sur la diversification des formes et méthodes des activités de la Commission destinées à faciliter l'intégration des pays en transition à l'économie européenne et mondiale (E/ECE/1328);

2. Appuie les efforts faits par le Secrétaire exécutif pour diversifier, dans le cadre du mandat de la CEE, les formes et les méthodes des activités de cette dernière visant à aider les pays en transition et l'invite à poursuivre les travaux engagés à cet effet, en attendant les décisions qui seront prises à la cinquante-deuxième session au sujet des résultats des travaux du Groupe de travail spécial sur les orientations stratégiques et l'efficacité;

3. Prend note du travail effectué par le secrétariat pour établir la liste des experts et spécialistes des problèmes de la privatisation et de la transition de divers secteurs de l'économie vers les conditions du marché, experts et spécialistes dont les services pourraient être fournis aux pays en transition intéressés et prie le Secrétaire exécutif de poursuivre ce travail en vue de faire en sorte que cette liste soit plus complète et plus pratique;

4. Appuie les efforts faits par le Secrétaire exécutif pour coopérer avec l'Institut de Vienne, la Fondation européenne pour la formation et le Centre de Turin de l'OIT, ainsi qu'avec d'autres institutions, afin d'assurer la formation de cadres pour les pays en transition et l'invite à poursuivre ses consultations avec ces organisations sur la façon dont la CEE devrait contribuer à leurs programmes de formation;

5. Invite le Secrétaire exécutif à consulter les programmes et les fonds des Nations Unies et les institutions financières internationales au sujet de la contribution qu'ils pourraient apporter aux activités de la CEE présentant un intérêt particulier pour les pays en transition;

6. Prie en outre le Secrétaire exécutif de poursuivre ses consultations sur la collecte et le partage des données relatives aux possibilités d'investissements étrangers directs en coopération avec la Banque mondiale, la BERD et d'autres institutions pertinentes, ainsi qu'avec les milieux d'affaires, afin de favoriser les investissements étrangers directs dans les pays en transition et d'élaborer un Guide des pratiques propres à promouvoir les investissements tenant compte du travail effectué dans ce domaine par d'autres organisations internationales;

7. Prend note avec satisfaction de la coopération qui s'est instaurée entre le secrétariat de la CEE et la Commission européenne en vue d'exécuter des projets définis par les pays en transition dans le cadre des programmes PHARE et TACIS de l'Union européenne et invite le Secrétaire exécutif à poursuivre les consultations avec la Commission européenne de façon à déterminer s'il est possible de pousser plus avant la coopération pour fournir une assistance aux pays en transition;

8. Se félicite du rapport du Secrétaire exécutif publié sous la cote E/ECE/1329, réaffirme la nécessité de faire en sorte que le Programme régional de services consultatifs de la CEE ait essentiellement pour but de compléter les activités de la CEE en faveur des pays en transition et invite le Secrétaire exécutif à consulter les Etats membres au sujet de la répartition des fonds mis à la disposition de ce programme;

9. Prie à nouveau le Secrétaire exécutif d'adresser au Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, sous une forme appropriée, une demande concernant l'affectation de ressources adéquates, dans les limites du budget ordinaire actuel de l'Organisation des Nations Unies, pour la mise en oeuvre du Programme régional de services consultatifs;

10. Confirme qu'il importe de poursuivre le programme d'ateliers et de séminaires portant sur des sujets présentant une importance pratique pour les pays en transition de la région de la CEE et invite les Etats membres et les organisations internationales à poursuivre et à augmenter leur appui à la série d'ateliers de la CEE;

11. Exprime ses remerciements aux donateurs qui versent des contributions au Fonds d'affectation spéciale pour l'assistance aux pays en transition pour l'aide financière qu'ils apportent à ces pays par l'intermédiaire de ce Fonds, afin de permettre à leurs représentants de participer aux programmes d'ateliers et de séminaires de la CEE et invite les gouvernements des pays membres, les organisations et les institutions internationales pertinentes ainsi que d'autres donateurs potentiels à verser des contributions au Fonds;

12. Recommande à nouveau au Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies d'examiner la possibilité d'utiliser la CEE comme organe central chargé de faciliter, dans le cadre des dispositions appropriées à prendre au sein du Secrétariat de l'ONU, la promotion et le renforcement de la coopération mutuelle avec les programmes mondiaux, les organes et les institutions spécialisées des Nations Unies, dans les limites de leurs mandats respectifs;

13. Prie le Secrétaire exécutif de lui présenter à sa cinquante-deuxième session un rapport sur l'application de la présente décision.

7ème séance  
18 avril 1996  
(voir ci-dessus, par. 50)

**D (51) RENFORCEMENT DE LA COOPERATION ENTRE LA COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'EUROPE ET L'ORGANISATION SUR LA SECURITE ET LA COOPERATION EN EUROPE**

La Commission économique pour l'Europe,

Rappelant les résolutions 47/10, 48/19, 49/13 et 50/87 de l'Assemblée générale concernant la coopération entre l'Organisation des Nations Unies et la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe,

Consciente des réalités budgétaires mondiales et de leurs incidences sur les ressources mises à la disposition de l'Organisation des Nations Unies,

Confirmant sa décision F (50) sur le renforcement de la coopération entre la CEE et l'OSCE,

Tenant compte du Cadre de coopération et de coordination entre le Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies et la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, signé le 26 mai 1993,

Ayant à l'esprit les conclusions de la réunion visant à faire le point de la mise en oeuvre de la dimension économique de l'OSCE qui s'est tenue à Genève les 22 et 23 janvier 1996 et se félicitant de l'établissement par le secrétariat de la CEE, pour cette réunion, d'un document de base détaillé sur la suite donnée au Document de la Conférence de Bonn de 1990 sur la coopération économique en Europe,

Réaffirmant son intention de jouer un rôle plus actif, dans son domaine de compétence, à l'appui des pays en transition,

Sachant qu'il est important de maintenir et d'améliorer la coordination entre la CEE et le Forum économique de l'OSCE ainsi qu'avec les organes compétents de l'OSCE,

1. Prend note du rapport du Secrétaire exécutif sur les activités de la Commission économique pour l'Europe visant à mettre en oeuvre l'Acte final de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) et les autres documents pertinents de la CSCE (E/ECE/1333) et approuve les propositions qui y sont faites au sujet de la coopération à établir entre le secrétariat de la CEE et le secrétariat de l'OSCE pour promouvoir l'application des conclusions pertinentes des réunions de l'OSCE;

2. Considère que la coopération entre la CEE et l'OSCE pourrait être renforcée, dans la limite des ressources disponibles, selon les axes suivants :

- poursuite de consultations régulières entre les deux organisations au niveau du Secrétaire exécutif de la CEE et du Secrétaire général de l'OSCE sur les questions se rapportant à l'exécution des engagements concernant la dimension économique énoncés dans les documents de l'OSCE et, en particulier, à la préparation et au suivi des réunions du Forum économique de l'OSCE;

- collaboration à l'organisation d'ateliers et de séminaires définis par le Forum économique et consacrés à des sujets relatifs à la dimension économique, y compris à la promotion des investissements et aux régimes applicables aux investissements dans les pays en transition;

- mise au point par la CEE d'indicateurs d'alerte rapide concernant la situation économique grâce à la fourniture en temps utile de statistiques thématiques et à l'analyse économique, compte tenu des travaux effectués par d'autres organisations internationales dans ce domaine, ce qui permettrait à l'OSCE de déceler les risques de tension susceptibles de compromettre la stabilité et la sécurité dans la région;

3. Prie le Secrétaire exécutif de prendre les mesures nécessaires pour que la CEE contribue au suivi de la quatrième réunion du Forum économique;

4. Demande à ses organes subsidiaires de contribuer de manière appropriée à la suite concrète donnée à la quatrième réunion du Forum économique de l'OSCE, compte tenu du rôle reconnu à la CEE/ONU au paragraphe 15 de la Déclaration du Sommet de Budapest;

5. Prie également le Secrétaire exécutif de consulter le Secrétaire général de l'OSCE en vue de renforcer encore la coopération établie entre la CEE et l'OSCE aux fins de la mise en oeuvre des dispositions pertinentes des documents de la CSCE et de l'OSCE relatifs au renforcement de la coopération économique dans la région, à l'assistance aux pays en transition, ainsi qu'à la sécurité économique dans la région;

6. Prie en outre le Secrétaire exécutif de lui rendre compte à sa cinquante-deuxième session des progrès réalisés dans l'application de la présente décision.

7ème séance  
18 avril 1996  
(voir ci-dessus, par. 84)

**E (51) COOPERATION ECONOMIQUE EN MEDITERRANEE**

La Commission économique pour l'Europe,

Réaffirmant sa décision D (50) et les décisions qu'elle a adoptées précédemment sur la coopération économique en Méditerranée,

Notant la nécessité de mieux en mieux comprise d'efforts communs de tous les pays méditerranéens pour renforcer la coopération économique, sociale, culturelle et environnementale et promouvoir la stabilité et la paix dans la région méditerranéenne à la lumière de l'Acte final de la CSCE, de la Charte de Paris pour une nouvelle Europe, du Document d'Helsinki de 1992 et du Document de Budapest de 1994, du Pacte de stabilité en Méditerranée et de la Conférence interparlementaire sur la sécurité et la coopération en Méditerranée (de l'Union interparlementaire - UIP) tenue à Malte en novembre 1995,

Notant également l'accord conclu à la Conférence euro-méditerranéenne qui s'est tenue à Barcelone en novembre 1995 et au cours de laquelle les participants ont défini les grands axes politiques, économiques et sociaux d'un partenariat euro-méditerranéen,

1. Prend note avec satisfaction du rapport du Secrétaire exécutif (E/ECE/1333) sur les activités de la CEE visant à mettre en œuvre les dispositions pertinentes de l'Acte final de la CSCE et d'autres documents de la CSCE et de l'OSCE, notamment de la Charte de Paris pour une nouvelle Europe, du Document d'Helsinki de 1992 et du document de Budapest de 1994, ainsi qu'une coopération économique en Méditerranée à la lumière de l'Acte final de la CSCE, et plus particulièrement de la partie II du rapport consacré à la coopération économique en Méditerranée;

2. Prend note de la décision adoptée à la cinquième réunion du Conseil des ministres de l'OSCE en décembre 1995 au cours de laquelle a été reconnue la nécessité d'un partenariat avec les Etats non participants de la région méditerranéenne aux fins de la coopération;

3. Prend note avec satisfaction du fait que l'OSCE, lors du Sommet de Budapest de décembre 1994, a reconnu le rôle joué par la CEE et d'autres organisations et institutions internationales compétentes à l'appui de la sécurité et de la coopération en Méditerranée, facteur important pour la stabilité dans la région de l'OSCE;

4. Prend note également de la participation de la CEE à toutes les réunions pertinentes de l'OSCE consacrées à la coopération économique, notamment à celles tenues dans la région méditerranéenne;

5. Se félicite des activités entreprises par le secrétariat au sujet des questions méditerranéennes telles qu'elles sont exposées dans le document de la Commission E/ECE/1333;

6. Demande au Secrétaire exécutif de continuer de procéder, comme il y a été invité précédemment, à une analyse pragmatique de la coopération actuelle entre les pays méditerranéens membres de la CEE et de définir des moyens efficaces de renforcer la coopération économique en Méditerranée, ainsi qu'entre les pays méditerranéens membres de la CEE et les autres pays membres de la CEE, dans tous les secteurs du programme de travail de la CEE, dans la limite des ressources disponibles, en vue de leur examen par les organes subsidiaires principaux et les groupes de travail de la Commission dans le cadre de leur programme de travail;

7. Demande en outre aux Etats membres d'aider la Commission dans ses activités en cours sur l'analyse des politiques macro-économiques et sectorielles pour que soit prise en compte la dimension méditerranéenne de la CEE;

8. Prie le Secrétaire exécutif de continuer de collaborer avec les secrétaires exécutifs des autres commissions régionales concernées, ainsi qu'avec les chefs des secrétariats des autres organismes des Nations Unies compétents afin d'assurer une interaction avec les partenaires méditerranéens pour la coopération, le but étant d'accroître la coopération interrégionale sur les sujets relevant de la compétence de la CEE et présentant un intérêt pour tous les pays méditerranéens;

9. Prend note du rapport que la CEE a soumis au Conseil économique et social à sa session de fond de 1995 (E/1995/46) au sujet du projet de liaison permanente Europe/Afrique par le détroit de Gibraltar ainsi que de la résolution E/1995/48 dans laquelle le Conseil économique et social a demandé au Secrétaire exécutif de la CEE de lui présenter un rapport sur le projet à sa session de fond de 1997;

10. Appelle les pays méditerranéens à coopérer étroitement avec la CEE et l'OSCE pour intensifier le dialogue avec les partenaires méditerranéens pour la coopération dans le cadre de séminaires et à resserrer les liens qu'ils ont noués entre eux en entreprenant des projets particuliers pour la région méditerranéenne et invite le Secrétaire exécutif à collaborer avec le groupe de contact informel à composition non limitée du Conseil permanent de l'OSCE à Vienne, conformément à la décision sur la Méditerranée adoptée au Sommet de Budapest de 1994;

11. Demande à la CEE de collaborer avec l'OSCE à l'organisation d'ateliers et de séminaires sur des sujets relatifs à la coopération économique, définis par l'OSCE et consacrés à l'examen de questions méditerranéennes, avec les partenaires méditerranéens pour la coopération;

12. Se félicite de la Déclaration adoptée par les pays méditerranéens et l'Union européenne à la Conférence euro-méditerranéenne de Barcelone de novembre 1995 et invite le Secrétaire exécutif à étudier la possibilité d'un financement de l'Union européenne, envisagé dans le volet du programme de travail de la Conférence de Barcelone consacré au partenariat économique et financier, pour entreprendre la mise au point et aider à l'exécution de projets bénéficiant de l'appui des pays méditerranéens dans des domaines tels que la facilitation du commerce, l'environnement, les transports, les statistiques et l'énergie;

13. Prie le Secrétaire exécutif de lui rendre compte à sa cinquante-deuxième session de la suite donnée à la présente décision.

7ème séance  
18 avril 1996  
(voir ci-dessus, par. 85)

**F (51) COOPERATION DANS LE DOMAINE DE L'ENVIRONNEMENT ET  
DU DEVELOPPEMENT DURABLE**

La Commission économique pour l'Europe,

Rappelant sa décision G (50) sur la coopération dans le domaine de l'environnement et du développement durable,

Affirmant à nouveau que la coopération dans le domaine de l'environnement est une activité prioritaire de la Commission économique pour l'Europe,

Reconnaissant la nécessité d'assurer que la politique suivie dans tous les secteurs est compatible avec un développement durable,

1. Souligne combien il importe que la CEE/ONU coopère avec les institutions sous-régionales et les organisations internationales menant des activités dans le domaine de l'environnement;

2. Souligne la nécessité pour les organes subsidiaires principaux de mieux intégrer, le cas échéant, à leurs activités et à leur prise de décisions des considérations relatives à l'environnement et au développement durable;

3. Est satisfaite des résultats de la troisième Conférence ministérielle "Un environnement pour l'Europe" qui s'est tenue à Sofia (Bulgarie) du 23 au 25 octobre 1995, note avec gratitude que la Conférence a reconnu quel rôle important joue la CEE en suivant le déroulement du processus "Un environnement pour l'Europe" en coopération étroite avec les institutions pertinentes, et note également les tâches confiées à cet égard au Comité des politiques de l'environnement;

4. Demande à tous ses organes subsidiaires d'apporter le concours voulu à la mise en oeuvre du Programme écologique pour l'Europe;

5. Approuve la création du Groupe de travail préparatoire spécial composé de hauts fonctionnaires qui a été chargé d'harmoniser le processus "Un environnement pour l'Europe" et de préparer la Conférence ministérielle qui se tiendra en 1998 au Danemark, et approuve également la création du Groupe de travail spécial qui a été chargé d'élaborer un projet de convention concernant l'accès à l'information sur l'environnement et la participation du public à la prise de décisions en matière d'environnement;

6. Se déclare satisfaite de la façon dont le Comité des politiques d'environnement a mené sa première étude nationale de performance environnementale et invite le Comité à continuer de chercher à étendre le système aux pays de la région de la CEE/ONU qui ne sont pas membres de l'OCDE;

7. Prend note des travaux entrepris par le Comité préparatoire de la Conférence régionale sur les transports et l'environnement qui aura lieu à Vienne, si possible pendant la deuxième semaine de novembre 1997, sous les auspices de la CEE;

8. Demande une fois encore à tous les Etats membres de la CEE et de l'Union européenne d'envisager, s'ils ne l'ont pas déjà fait, de ratifier les conventions ci-après de la CEE, ou d'y adhérer, selon le cas, le plus tôt possible :

- Convention sur la pollution atmosphérique transfrontière à longue distance;
- Convention sur l'évaluation de l'impact sur l'environnement dans un contexte transfrontière;
- Convention sur les effets transfrontières des accidents industriels;
- Convention sur la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontières et des lacs internationaux;

9. Demande aussi à tous les Etats membres de la CEE et de l'Union européenne d'envisager la ratification des protocoles sur les NOx et les COV, ou l'adhésion à ceux-ci, et d'envisager de signer et de ratifier le Protocole relatif à une nouvelle réduction des émissions de soufre dans le cadre de la Convention sur la pollution atmosphérique transfrontière à longue distance, ou d'y adhérer, selon le cas;

10. Demande en outre à tous les Etats membres de la CEE et de l'Union européenne d'apporter un soutien actif à l'élaboration du nouveau protocole sur les NOx et des protocoles sur les métaux lourds

et les polluants organiques persistants (POP) décidée par l'Organe exécutif de la Convention sur la pollution atmosphérique transfrontière à longue distance;

11. Invite les Etats membres de la CEE, les organisations intergouvernementales, les institutions financières internationales et les autres donateurs potentiels à examiner les besoins financiers et techniques qu'éprouvent les pays en transition quand ils mettent en oeuvre les dispositions des conventions et protocoles ci-dessus;

12. En attendant les décisions qui seront prises à sa cinquante-deuxième session sur les résultats des travaux du Groupe de travail spécial sur les orientations stratégiques et l'efficacité, prie le Secrétaire exécutif de continuer de fournir les ressources d'ores et déjà attribuées aux activités de la CEE dans le domaine de l'environnement conformément à l'ordre de priorité déterminé pour ces activités par le Comité des politiques de l'environnement et de communiquer en outre aux Etats membres, en temps utile, des informations détaillées sur l'affectation de ces ressources;

13. Prie enfin le Secrétaire exécutif de rendre compte à sa cinquante-deuxième session des mesures qu'il aura prises pour appliquer la présente décision.

7ème séance  
18 avril 1996  
(voir ci-dessus, par. 101)

#### G (51) COOPERATION DANS LE DOMAINE DES TRANSPORTS

La Commission économique pour l'Europe,

Rappelant ses décisions 0 (45), G (49) et H (50),

Réaffirmant la priorité élevée qu'elle continue d'accorder à ses travaux concernant le renforcement de l'harmonisation des règlements techniques en vue d'un transport sûr et efficace des personnes et des biens, la facilitation des opérations de transport transfrontalier, la poursuite du développement de réseaux de transport cohérents et l'intensification de la coopération générale dans le domaine des transports,

Consciente des difficultés que les pays en transition rencontrent pour élaborer des mécanismes d'économie de marché dans le domaine des transports, notamment pour mettre en place des cadres juridiques satisfaisants et des activités rentables du secteur privé,

Soulignant la nécessité pour la CEE de contribuer à l'application de concepts harmonisés et coordonnés en matière de politique des transports dans la région en collaboration étroite avec l'Union européenne, la CEMT, les groupes sous-régionaux ainsi que les organisations gouvernementales et non gouvernementales qui s'occupent des questions de transport de sorte d'éviter les doubles emplois,

Insistant sur l'importance que la CEE continue à jouer en matière de coopération régionale dans le secteur des transports, même dans un contexte de difficultés financières croissantes et de nécessaire rationalisation,

1. Prend note avec satisfaction du rapport et des conclusions du Comité des transports intérieurs sur sa cinquante-huitième session;

2. Se félicite des mesures prises suite à la deuxième Conférence paneuropéenne sur les transports et de la participation constructive du secrétariat aux préparatifs de la troisième conférence prévue pour juin 1997;

3. Prend note du rapport intérimaire du Comité préparatoire à la Conférence régionale sur les transports et l'environnement et encourage le Comité à poursuivre ses travaux sur la base du projet de lignes directrices pour une stratégie commune en matière de transport et d'environnement ainsi qu'à proposer des projets de documents finals pour que la Conférence les adopte en tenant compte des options actuellement à l'examen;

4. Décide de tenir la Conférence à Vienne, si possible pendant la deuxième semaine de novembre 1997;

5. Prie le Comité préparatoire de lui soumettre le rapport définitif sur les résultats, en particulier en ce qui concerne l'organisation, le projet d'ordre du jour, la documentation de base et les documents finals, à sa cinquante-deuxième session pour qu'elle puisse prendre des décisions sur les questions de fond et de forme;

6. Souligne la nécessité d'une révision urgente des dispositions de la Convention douanière relative au transport international de marchandises sous le couvert de carnets TIR et invite instamment les Parties contractantes à la Convention à adopter immédiatement les amendements à celle-ci qui font l'objet d'un consensus avant que les autres éléments de la révision soient achevés, engage toutes les Parties contractantes à la Convention à participer activement au processus de révision et approuve les décisions du Comité des transports intérieurs concernant les possibilités de renforcer les ressources humaines du secrétariat affectées aux travaux en la matière;

7. Prend note de l'évolution des débats relatifs à la seconde phase de la révision de l'Accord de 1958 concernant l'adoption de conditions uniformes d'homologation et la reconnaissance réciproque de l'homologation des équipements et pièces de véhicules à moteur pour ce qui est des modifications supplémentaires à l'Accord en tant qu'instrument mondial;

8. Se félicite de l'achèvement de l'Accord européen sur les grandes voies navigables d'importance internationale (AGN) et invite les Etats membres à envisager de signer l'Accord à Genève entre le 1er octobre 1996 et le 30 septembre 1997;

9. Invite instamment les Etats membres à déterminer la forme juridique des règlements applicables au transport combiné sur les voies navigables et, éventuellement, à la navigation côtière, et à adopter l'instrument juridique à la prochaine session du Comité;

10. Approuve les décisions du Comité des transports intérieurs relatives à la constitution d'un groupe de travail international chargé d'élaborer un projet d'accord européen concernant le transport des marchandises dangereuses par voie de navigation intérieure;

11. Se félicite des résultats obtenus dans l'application des projets d'infrastructure routière (TEM) et ferroviaire (TER) et souligne l'importance, pour les pays qui y participent, de poursuivre leur mise en oeuvre, en collaboration étroite avec les autres Etats membres de la CEE, l'Union européenne et les institutions non gouvernementales compétentes;

12. Accueille avec satisfaction les décisions du Comité des transports intérieurs visant à intensifier l'aide aux pays en transition, tout en demandant au secrétariat de maintenir une collaboration étroite avec l'Union européenne, les organisations et institutions internationales qui apportent également une aide à ces pays afin d'assurer une meilleure coordination et d'éviter les chevauchements d'activités;

13. Réaffirme la nécessité de pourvoir, le plus tôt possible, dans le cadre des ressources existantes voire de ressources réduites, le poste vacant à la Division des transports en vue des tâches à accomplir dans la section chargée du transport des marchandises dangereuses;

14. Prie le Secrétaire exécutif de faire rapport à la Commission, à sa cinquante-deuxième session, sur l'application de la présente décision.

7ème séance  
18 avril 1996  
(voir ci-dessus, par. 107)

**H (51) COOPERATION DANS LE DOMAINE DE L'ENERGIE**

La Commission économique pour l'Europe.

Rappelant sa décision I (50) et la décision 0 (45) dans laquelle elle a déterminé les questions prioritaires de la CEE;

Notant l'importance de l'énergie pour la croissance et le développement économique et la nécessité de promouvoir un développement durable du secteur énergétique,

Soulignant l'importance des questions relatives à l'énergie dans la coopération régionale, notamment en ce qui concerne l'aide aux pays en transition,

Rappelant qu'un certain nombre de pays membres ont demandé de considérer l'énergie comme un domaine de travail prioritaire et d'encourager la coopération en matière énergétique entre les Etats membres de la CEE,

Consciente du fait que le programme de travail de la CEE dans le domaine de l'énergie offre à tous les Etats membres, au secteur privé et aux institutions et organisations non gouvernementales intéressées des occasions pour se rencontrer régulièrement afin d'examiner les questions énergétiques et de favoriser la coopération dans le domaine de l'énergie,

1. Prend note du rapport du Secrétaire exécutif (E/ECE/1339) sur la coopération dans le domaine de l'énergie ainsi que du rapport et des conclusions du Comité sur sa cinquième session;

2. Invite le Comité de l'énergie:

- à faire appel au secteur privé pour qu'il soutienne les pays en transition à l'aide d'activités extrabudgétaires telles que le Centre du Gaz, le projet "Efficacité énergétique 2000" et le programme pour l'application des techniques propres d'utilisation du charbon;

- à coopérer et à collaborer avec les autres institutions, groupes sous-régionaux et organisations non gouvernementales de la région de la CEE qui travaillent dans le secteur de l'énergie afin que les ressources disponibles et les complémentarités soient utilisées au mieux;

- à continuer ses travaux d'élaboration de normes et de règles internationales dans le secteur énergétique;

- à harmoniser les travaux du Comité de l'énergie avec ceux de ses organes subsidiaires et à orienter son programme de travail de manière à faciliter son application;

3. Prie le Secrétaire exécutif de lui rendre compte à la cinquante-deuxième session de l'application de la présente décision.

7ème séance  
18 avril 1996  
(voir ci-dessus, par. 115)

**ANNEXE I**

**EXPOSE DES INCIDENCES FINANCIERES DES DECISIONS  
ET PROPOSITIONS DE LA COMMISSION**

**(DEPENSES DEVANT ETRE FINANCEES A L'AIDE  
DES CREDITS BUDGETAIRES DEJA OUVERTS)**

**néant**

ANNEXE II

LISTE DES REUNIONS TENUES PAR LES ORGANES SUBSIDIAIRES  
DE LA COMMISSION EN 1995/96

Organe et Bureau	Session	Cote du rapport
<b>LA COMMISSION</b>		
Réunion informelle spéciale de la Commission	13 juin 1995	ECE/AC.20/95(3)/1
<b>Président:</b> M. R. Neagu (Roumanie)	13 septembre 1995	ECE/AC.20/95(4)/1
	29 janvier 1996	ECE/AC.20/96(1)/1
	3 avril 1996	ECE/AC.20/96(2)/1
Comité préparatoire de la Conférence régionale de 1996 sur les transports et l'environnement	5ème session 8-11 mai 1995	ECE/RCTE/PC/21
<b>Président:</b> M. S. Schimming (Allemagne)	6ème session 4-6 septembre 1995	ECE/RCTE/PC/33
<b>Vice-Présidents:</b> M. B. Gauvin (France) M. V. Donchenko (Fédération de Russie)	7ème session 20-22 novembre 1995	ECE/RCTE/PC/36
	8ème session 5-6 février 1996	ECE/RCTE/PC/40
<b>Convention sur la pollution atmosphérique transfrontière à longue distance</b>		
Organe exécutif de la Convention sur la pollution atmosphérique transfrontière à longue distance	13ème session 28 novembre- 1er décembre 1995	ECE/EB.AIR/46
<b>Président:</b> M. J. Thompson (Norvège)		
<b>Vice-Présidents:</b> M. J. Beale (Etats-Unis) M. L. Björkbom (Suède) M. H. Haider (Autriche) M. R. Mills (Royaume-Uni) M. J. Zurek (Pologne)		
Organe directeur du Programme concerté de surveillance continue et d'évaluation du transport à longue distance des polluants atmosphériques en Europe (EMEP)	19ème session 4-6 septembre 1995	EB.AIR/GE.1/26
<b>Président:</b> M. E. Weber (Allemagne)		
<b>Vice-Présidents:</b> M. I. Allegrini (Italie) M. R. Gehrig (Suisse) M. N.Z. Heidam (Danemark) Mme M. Lesnjak (Slovénie) Mme G. Mitosek (Pologne)		

Organe et Bureau	Session	Cote du rapport
Groupe de travail des effets	14ème session 10-12 juillet 1995	EB.AIR/WG.1/24
<b>Président:</b> M. K. Bull (Royaume-Uni) <b>Vice-Présidents:</b> M. B. Achermann (Suisse) M. G. Fenech (Canada) M. R. Guardans (Espagne) M. J. Kämäri (Finlande) Mme E. Marchwinska (Pologne)		
Groupe de travail des stratégies	15ème session 28-31 août 1995	EB.AIR/WG.5/32
<b>Président:</b> M. L. Bjorkbom (Suède) <b>Vice-Présidents:</b> M. D. Coppins (Irlande) M. W. Draper (Canada) M. D. Hrcek (Slovénie) M. H. Vygen (Allemagne)	16ème session 19-22 février 1996	EB.AIR/WG.5/34
Groupe de travail préparatoire spécial sur les polluants organiques persistants	2ème session 3-5 juillet 1995	EB.AIR/WG.7/4
<b>Président:</b> M. D. Stone (Canada) <b>Vice-Présidents:</b> M. R. Guardans (Espagne) M. L. Lindau (Suède) M. V. Sokolovsky (Fédération de Russie) M. M. Williams (Royaume-Uni)		
Groupe de travail préparatoire spécial sur les métaux lourds	2ème session 5-7 juillet 1995	EB.AIR/WG.8/4
<b>Président:</b> M. D. Jost (Allemagne) <b>Vice-Président:</b> M. M. Fara (République tchèque)		
<b>ENVIRONNEMENT</b>		
Comité des politiques de l'environnement	2ème session 29-31 mai 1995	ECE/CEP/14 + Add.1
<b>Président:</b> M. K. Bärlund (Finlande) <b>Vice-Présidents:</b> M. W. Kakebeeke (Pays-Bas) M. V. Kostin (Fédération de Russie) M. D. Mount (Etats-Unis) M. B. Natov (Bulgarie) Mme B. Quincy (France) M. I. Tokés (Hongrie)		
<b>Président:</b> M. I. Tokés (Hongrie)	Session extraordinaire 17 janvier 1996	ECE/CEP/18
Groupe de travail composé de hauts fonctionnaires pour le processus "Un environnement pour l'Europe"	5ème session 31 mai-2 juin 1995	CEP/WG.1/7
<b>Président:</b> M. W. Kakebeeke (Pays-Bas) <b>Vice-Président:</b> M. B. Natov (Bulgarie) <b>Président:</b> M. W. Kakebeeke (Pays-Bas) <b>Vice-Président:</b> M. O. Velev (Bulgarie)	6ème session 31 juillet-3 août 1995 7ème session 11-12 septembre 1995	CEP/WG.1/9 CEP/WG.1/11

Organe et Bureau	Session	Cote du rapport
Groupe de travail commun sur l'environnement et l'économie	6ème session 24-25 janvier 1996	CEP/WG.2/4 EC.AD/WG.1/12
<b>Président:</b> M. V. Gejdos (République tchèque) <b>Vice-Président:</b> M. N.A. Braathen (Norvège)		
Réunion des signataires de la Convention sur l'évaluation de l'impact sur l'environnement dans un contexte transfrontière	5ème réunion 19-21 mars 1996	CEP/WG.3/4
<b>Président:</b> M. T. Lind (Norvège) <b>Vice-Président:</b> M. S. Guber (Ukraine)		
Réunion des signataires de la Convention sur les effets transfrontières des accidents industriels	5ème réunion 31 janvier-2 février 1996	CEP/WG.4/4
<b>Président:</b> M. J. Zurek (Pologne) <b>Vice-Présidents:</b> M. E. Berger (Suisse) M. B. Szakal (Hongrie)		
Groupe de travail des problèmes de l'eau	9ème session 5-7 mars 1996	CEP/WP.1/4
<b>Président:</b> M. M. Varela (Espagne) <b>Vice-Présidents:</b> Mme L. Kauppi (Finlande) M. C. de Villeneuve (Pays-Bas) M. V. Ropot (République de Moldova) M. V. Kukovyakin (Fédération de Russie)		
Séminaire sur la prévention et la maîtrise de la pollution des eaux souterraines due au stockage des produits chimiques et à l'élimination des déchets	11-15 septembre 1995 Madrid (Espagne)	CEP/SEM.1/3
<b>Président:</b> M. M. Varela (Espagne) <b>Vice-Président:</b> M. M. Matuska (Slovaquie)		
<b>TRANSPORTS</b>		
Comité des transports intérieurs	58ème session 15-19 janvier 1996	ECE/TRANS/116 et Add.1
<b>Président:</b> M. A. Suvorov (Fédération de Russie) <b>Vice-Président:</b> M. H. Courtois (Belgique)		
Groupe de travail chargé d'examiner les tendances et l'économie des transports	Session spéciale 26-28 juin 1995	TRANS/WP.5/16
<b>Président:</b> M. E. Sammartino (Italie) <b>Vice-Président:</b> M. W. Dörries (Allemagne)	8ème session 27-29 septembre 1995	TRANS/WP.5/18
Groupe de travail des statistiques des transports	46ème session 1er-3 novembre 1995	TRANS/WP.6/129 CES/AC.62/81
<b>Président:</b> M. E. Grib (Danemark)		

Organe et Bureau	Session	Cote du rapport
Groupe de travail du transport des denrées périssables	51ème session 13-16 novembre 1995	TRANS/WP.11/192
<b>Président:</b> M. M. de Clippel (Belgique) <b>Vice-Président:</b> M. M. Eilsoe (Danemark)		
Groupe de travail des transports de marchandises dangereuses	56ème session 15-19 mai 1995	TRANS/WP.15/134
<b>Président:</b> M. E. Berson (France) <b>Vice-Président:</b> M. J. Franco (Portugal)		
<b>Président:</b> M. E. Berson (France) <b>Vice-Président:</b> M. K. Ridder (Allemagne)	57ème session extraordinaire 23-24 août 1995	TRANS/WP.15/136
<b>Président:</b> M. E. Berson (France) <b>Vice-Président:</b> M. J. Franco (Portugal)	58ème session 23-27 octobre 1995	TRANS/WP.15/138
Réunion commune de la Commission de sécurité du RID et du Groupe de travail des transports de marchandises dangereuses	2-6 octobre 1995	TRANS/WP.15/ AC.1/62
<b>Président:</b> M. F. Lohrmann (Allemagne) <b>Vice-Président:</b> M. A. Johansen (Norvège)		
<b>Président:</b> M. A. Johansen (Norvège) <b>Vice-Président:</b> M. H. Rein (Allemagne)	11-15 mars 1996	TRANS/WP.15/ AC.1/64
Groupe de travail du transport combiné	22ème session 20-21 avril 1995	TRANS/WP.24/65
<b>Président:</b> M. H. Maillard (Belgique)	23ème session 31 août-1er septembre 1995	TRANS/WP.24/67
	24ème session 25-26 mars 1996	TRANS/WP.24/69
Groupe de travail de la construction des véhicules	106ème session 27-30 juin 1995	TRANS/WP.29/468
<b>Président:</b> M. V. Koutenev (Fédération de Russie) <b>Vice-Président:</b> M. B. Gauvin (France)	107ème session 7-10 novembre 1995	TRANS/WP.29/482
	108ème session 12-15 mars 1996	TRANS/WP.29/487
Réunion d'experts du bruit	23ème session 18-19 septembre 1995	TRANS/WP.29/ GRB/21
<b>Président:</b> M. H. Löffelholz (Allemagne)	24ème session 26-29 février 1996	TRANS/WP.29/ GRB/22

Organe et Bureau	Session	Cote du rapport
Réunion d'experts de l'éclairage et de la signalisation lumineuse	35ème session 23-27 octobre 1995 Lippstadt (Allemagne)	TRANS/WP.29/ GRE/35
<b>Président:</b> M. G. Meekel (Pays-Bas)	36ème session 1er-4 avril 1996	TRANS/WP.29/ GRE/36
Réunion d'experts de la pollution et de l'énergie	30ème session 10-13 juillet 1995	TRANS/WP.29/ GRPE/30
<b>Président:</b> M. B. Gauvin (France)	31ème session 16-19 janvier 1996	TRANS/WP.29/ GRPE/31
Réunion d'experts en matière de roulement et de freinage	37ème session 19-22 septembre 1995	TRANS/WP.29/ GRRF/37
<b>Président:</b> M. M. Fendick (Royaume-Uni)	38ème session 18-20 décembre 1995	TRANS/WP.29/ GRRF/38
	39ème session 5-9 février 1996	TRANS/WP.29/ GRRF/39
Réunion d'experts des dispositions générales de sécurité	68ème session 10-13 avril 1995	TRANS/WP.29/ GRSG/47
<b>Président:</b> M. J. Martin (Luxembourg)	69ème session 30 octobre- 1er novembre 1995	TRANS/WP.29/ GRSG/48
Réunion d'experts de la sécurité passive	17ème session 15-19 mai 1995	TRANS/WP.29/ GRSP/17
<b>Président:</b> M. C. Lomonaco (Italie)	18ème session 27 novembre- 1er décembre 1995	TRANS/WP.29/ GRSP/18
Groupe de travail des problèmes douaniers intéressant les transports	82ème session 17-20 octobre 1995	TRANS/WP.30/164
<b>Président:</b> M. R. Ehmcke (Allemagne)		
<b>Président:</b> M. R. Ehmcke (Allemagne) <b>Vice-Présidente:</b> Mme Y. Kasikçi (Turquie)	83ème session 27 février-1er mars 1996	TRANS/WP.30/166
Comité de gestion de la Convention TIR de 1975	18ème session 19-20 octobre 1995	TRANS/WP.30/ AC.2/37
<b>Président:</b> M. G.-H. Bauer (Suisse) <b>Vice-Président:</b> M. J. Ille (République tchèque)		
Groupe de travail principal des transports routiers	89ème session 30 octobre- 1er novembre 1995	TRANS/SC.1/357 et Corr.1
<b>Président:</b> M. S. Schimming (Allemagne) <b>Vice-Président:</b> M. J. Alaluusua (Finlande)		

Organes et Bureau	Session	Cote du rapport
Réunion spéciale sur l'application de l'Accord européen sur les grandes routes de trafic international (AGR)	14ème réunion 6-7 juin 1995	TRANS/SC.1/ AC.5/28
<b>Président:</b> M. E. Sammartino (Italie)		
Groupe de travail de la sécurité de la circulation	25ème session 25-29 septembre 1995	TRANS/SC.1/ WP.1/50
<b>Président:</b> M. J. Jenssen (Norvège) <b>Vice-Présidents:</b> M. V. Spicka (République tchèque) M. R. Jones (Royaume-Uni)	26ème session 25-29 mars 1996	TRANS/SC.1/ WP.1/52
<b>Président:</b> M. R. Jones (Royaume-Uni) <b>Vice-Présidents:</b> M. J. Busstra (Pays-Bas) M. V. Spicka (République tchèque)	27ème session 25-29 mars 1996	TRANS/SC.1/ WP.1/52
Groupe de travail principal des transports par chemin de fer	49ème session 16-18 octobre 1995	TRANS/SC.2/184
<b>Président:</b> M. F. Gudin (France) <b>Vice-Président:</b> M. G. Pellicano (Italie)		
Groupe de travail principal des transports par voie navigable	1ère session spéciale 26-28 avril 1995	TRANS/SC.3/ AC.4/2
<b>Président:</b> M. C. Hofhuizen (Pays-Bas)		
<b>Président:</b> M. C. Hofhuizen (Pays-Bas) <b>Vice-Présidente:</b> Mme V. Cucu (Roumanie)	39ème session 24-26 octobre 1995	TRANS/SC.3/137
Groupe de travail de l'unification des prescriptions techniques et de sécurité en navigation intérieure	10ème session 14-16 juin 1995	TRANS/SC.3/ WP.3/20
<b>Président:</b> M. H. van Doorn (Pays-Bas)		
<b>Président:</b> M. D. Anissine (Fédération de Russie)	11ème session 13-15 février 1996	TRANS/SC.3/ WP.3/22
<b>STATISTIQUES</b>		
Conférence des statisticiens européens	43ème réunion plénière 12-15 juin 1995	ECE/CES/48 et CES/1995/R.25 & Adds.1-6
<b>Président:</b> M. I. Fellegi (Canada) <b>Vice-Présidents:</b> M. P. Garonna (Italie) M. S. Longva (Norvège) M. D. Murphy (Irlande) M. J. Olénski (Pologne) M. Y. Yurkov (Fédération de Russie)		

Organe et Bureau	Session	Cote du rapport
Groupe d'étude des statistiques alimentaires et agricoles en Europe	22ème session 3-6 juillet 1995	FAO/ECE:ESS(95)-35 CES/AC.61/57
<b>Président:</b> M. K. Hjulsager (Danemark) <b>Vice-Présidente:</b> Mme I. Oresnik (Slovénie)		
Réunion commune CES/AIE sur les statistiques de l'énergie	2ème réunion 4-6 septembre 1995	CES/AC.32/65
<b>Président:</b> M. G. White (Royaume-Uni) <b>Vice-Présidente:</b> Mme G. Bengtsson (Suède)		
Réunion commune CEE/OIT des indices des prix à la consommation	20-24 novembre 1995	CES/AC.49/76
<b>Président:</b> M. R. Turvey (Royaume-Uni) <b>Vice-Président:</b> M. A. Franz (Autriche)		
Groupe de travail des statistiques des transports	46ème session 1er-3 novembre 1995	TRANS/WP.6/129 CES/AC.62/81
<b>Président:</b> M. E. Grib (Danemark)		
Réunion commune CEE/OCDE d'experts des comptes nationaux	9-12 mai 1995 OCDE, Paris (France)	CES/AC.68/23
<b>Co-Présidents:</b> M. L. Zienkowski (Pologne) OCDE		
<b>FACILITATION DU COMMERCE et DEVELOPPEMENT DU COMMERCE INTERNATIONAL</b>		
Comité pour le développement du commerce	44ème session 5-7 décembre 1995	ECE/TRADE/199
<b>Président:</b> M. M. Berinde (Roumanie) <b>Vice-Président:</b> M. W. Muller (Allemagne)		
Groupe de travail de la facilitation des procédures du commerce international	42ème session 18-22 septembre 1995	TRADE/WP.4/193
<b>Président:</b> M. T. Blomfeldt (Finlande) <b>Vice-Présidente:</b> Mme N. Willenz-Gardner (Etats-Unis)	43ème session 18-22 mars 1996	TRADE/WP.4/195
Réunion d'experts des éléments de données et de la télématique	52ème session 18-20 septembre 1995	TRADE/WP.4/ GE.1/101
<b>Président:</b> M. R. Walker (Royaume-Uni) <b>Vice-Président:</b> M. C. Chiaramonti (France)	53ème session 18-19 mars 1996	TRADE/WP.4/ GE.1/103
Réunion d'experts des procédures et de la documentation	52ème session 20 septembre 1995	TRADE/WP.4/ GE.2/101
<b>Président:</b> M. E. Goffin (Belgique) <b>Vice-Présidents:</b> M. D. Dima (Roumanie) M. F. Vuilleumier (Suisse)	53ème session 20 mars 1996	TRADE/WP.4/ GE.2/103

Organes et Bureau	Session	Cote du rapport
Groupe de travail des contrats internationaux en usage dans l'industrie	44ème session 13-15 septembre 1995	TRADE/WP.5/55
<b>Président:</b> M. D. Winter (Royaume-Uni) <b>Vice-Président:</b> M. D. Colodeiciuc (Roumanie)		
<b>ANALYSE ECONOMIQUE</b>		
Conseillers économiques des gouvernements des pays de la CEE	31ème session 19-23 juin 1995	ECE/EC.AD/48 + Add.1
<b>Président:</b> M. K. Puumanen (Finlande) <b>Vice-Présidents:</b> M. I. Kosír (Slovaquie) M. A. Swinarenko (Fédération de Russie)		
Groupe de travail commun sur l'environnement et l'économie	6ème session 24-25 janvier 1996	CEP/WG.2/4 EC.AD/WG.1/12
<b>Président:</b> M. V. Gejdos (République tchèque) <b>Vice-Président:</b> M. N.A. Braathen (Norvège)		
<b>ENERGIE</b>		
Comité de l'énergie	5ème session 7-9 novembre 1995	ECE/ENERGY/28
<b>Président:</b> M. A. Gritsenko (Fédération de Russie) <b>Vice-Présidents:</b> M. T. Alptürk (Turquie) M. I. Gâf-Deac (Roumanie)		
Groupe de travail du charbon	5ème session 18-20 octobre 1995	ENERGY/WP.1/10
<b>Président:</b> M. M. Benech (France) <b>Vice-Président:</b> M. V. Sukhov (Fédération de Russie)		
Réunion d'experts des problèmes de recherche, de gestion et de transition dans l'industrie charbonnière	25ème session 16-17 octobre 1995	ENERGY/WP.1/ GE.1/9
<b>Président:</b> M. V. Ilyin (Fédération de Russie) <b>Vice-Président:</b> M. R. Mañana (Espagne)		
Réunion d'experts du marché charbonnier, des statistiques et du transport de charbon	5ème session 22-24 mai 1995 Varna (Bulgarie)	ENERGY/WP.1/ GE.2/10
<b>Président:</b> M. M. Margnes (France) <b>Vice-Présidente:</b> Mme S. Fumagalli (Italie)		
Réunion d'experts des technologies propres du charbon	4ème session 3-4 avril 1995 Szczyrk (Pologne)	ENERGY/WP.1/ GE.3/8
<b>Président:</b> M. T. Atwood (Etats-Unis) <b>Vice-Président:</b> M. L. Kurezabinski (Pologne)		

Organe et Bureau	Session	Cote du rapport
Colloque sur un développement durable des régions des mines à ciel ouvert	12-16 juin 1995 Krasnoïarsk (Fédération de Russie)	ENERGY/WP.1/ SEM.4/2
<b>Président:</b> M. V. Gouskov (Fédération de Russie) <b>Vice-Président:</b> M. I. Gâf-Deac (Roumanie)		
Groupe de travail de l'énergie électrique	5ème session 3-5 mai 1995	ENERGY/WP.2/9
<b>Président:</b> M. T. Alptürk (Turquie) <b>Vice-Président:</b> M. J. Martin (Royaume-Uni)		
Réunion d'experts de la production d'énergie électrique et de l'environnement	5ème session 25-26 septembre 1995	ENERGY/WP.2/ GE.1/10
<b>Présidente:</b> Mme S. Tüzüner (Turquie) <b>Vice-Président:</b> M. H. Evans (Royaume-Uni)		
Colloque sur la production d'énergie à partir du charbon, l'environnement et l'acceptation par le public	30 mai-1er juin 1995 Ankara (Turquie)	ENERGY/WP.2/ SEM.1/2
<b>Président:</b> M. A. Gökcen (Turquie)		
Groupe de travail du gaz	6ème session 23-25 janvier 1996	ENERGY/WP.3/11
<b>Président:</b> M. C. Simeoni (Italie) <b>Vice-Président:</b> M. N. Pavlovschi (Roumanie)		
Réunion d'experts des ressources en gaz naturel	18ème session 12-13 juin 1995	ENERGY/WP.3/ GE.1/10
<b>Président:</b> M. A. Van Adrichem Boogaert (Pays-Bas) <b>Vice-Président:</b> M. A. Bauk (Croatie)		
Réunion d'experts de l'utilisation et de la distribution du gaz	26ème session 13-14 septembre 1995	ENERGY/WP.3/ GE.2/10
<b>Président:</b> M. G. Yardim (Turquie) <b>Vice-Président:</b> M. A. Fronski (Pologne)		
Réunion d'experts du transport et du stockage du gaz	26ème session 15 septembre 1995	ENERGY/WP.3/ GE.3/10
<b>Président:</b> M. L. Bökenkamp (Allemagne) <b>Vice-Président:</b> M. R. van Noord (Pays-Bas)		
Comité directeur du projet "Efficacité énergétique 2000"	6ème session 22-24 mai 1995	ENERGY/WP.4/2
<b>Président:</b> M. P. Burkhardt (Suisse) <b>Vice-Président:</b> M. D. Volfberg (Fédération de Russie)		
Réunion spécial sur les possibilités commerciales dans les zones de démonstration d'efficacité énergétique	24-27 octobre 1995 Minsk (Belarus)	ENERGY/WP.4/ AC.1/2
<b>Président:</b> M. L. Dubovik (Belarus) <b>Vice-Président:</b> M. D. Volfberg (Fédération de Russie)		

Organe et Bureau	Session	Cote du rapport
<b>INDUSTRIE ET TECHNOLOGIE</b>		
Atelier de consultation sur la restructuration industrielle	8-9 juin 1995	IND/AC.2/1
<b>A. Science et technique</b>		
<b>B. Industrie chimique</b>		
Groupe de travail de l'industrie chimique	5ème session 27-29 septembre 1995	ECE/CHEM/101
<b>Président:</b> M. J. Coupek (République tchèque)		
<b>Vice-Président:</b> M. J. Parmentier (Belgique)		
Réunion d'experts concernant le projet pilote de démonstration du nettoyage environnemental de certains sites pollués par des produits chimiques	2ème réunion 1er-2 juin 1995	CHEM/AC.29/5
<b>Président:</b> M. J. Coupek (République tchèque)	3ème réunion 8 décembre 1995	CHEM/AC.29/7
Réunion spéciale sur la banque de données comparées concernant la législation applicable à l'industrie chimique dans les pays membres de la CEE	2ème réunion 26 septembre 1995	CHEM/AC.30/5
<b>Président:</b> M. K. Jeynes (Commission européenne)	3ème réunion 4 mars 1996	CHEM/AC.30/7
Atelier international sur les techniques de décontamination et de réhabilitation des sols pollués par des produits chimiques	5-7 décembre 1995 Paris (France)	CHEM/AC.32/5
<b>Président:</b> M. P. Fillet (France)		
Réunion d'experts chargée de l'étude périodique de l'industrie chimique	21ème session 26 septembre 1995	CHEM/GE.1/36
<b>Président:</b> M. V. Kamenicky (Etats-Unis)		
Séminaire sur l'utilisation complexe de matières premières à l'aide de techniques produisant peu ou pas de déchets	12-15 septembre 1995 Moscou (Fédération de Russie)	CHEM/SEM.20/3
<b>Président:</b> M. E. Evzerikhin (Fédération de Russie)		
Réunion préparatoire du Séminaire sur les applications écologiques des techniques membranaires innovatrices dans l'industrie chimique	28 juin 1995	CHEM/SEM.21/AC/2
<b>Président:</b> M.E. Drioli (Italie)		

Organe et Bureau	Session	Cote du rapport
<b>C. Industries mécaniques et électriques et l'automatisation</b>		
Réunion sur les questions de statistique concernant les industries mécaniques et électriques et l'automatisation	17ème réunion 20 octobre 1995	ENG.AUT/AC.1/30
<b>Président:</b> M. H. Kriegbaum (Allemagne) <b>Vice-Présidente:</b> Mme M. Jacot (Suisse)		
Réunion à participation limitée d'experts en robotique	1ère réunion 4 septembre 1995	ENG.AUT/GE.1/2
<b>Président:</b> M. B. Weichbrodt (Suède)		
Séminaire sur les enseignements tirés par les pays de l'adoption de la version révisée No.3 de la CITI et de la version révisée No.1 de la NACE	19-20 octobre 1995	ENG.AUT/SEM.13/4
<b>Président:</b> M. D. Knight (Royaume-Uni)		
<b>D. Normalisation</b>		
Groupe de travail des politiques de normalisation	5ème session 22-24 mai 1995	ECE/STAND/42
<b>Président:</b> M. S. Averin (Fédération de Russie) <b>Vice-Président:</b> M. C. Arvius (Suède)		
<b>E. Acier</b>		
Groupe de travail de l'acier	5ème session 25-27 octobre 1995	ECE/STEEL/91
<b>Président:</b> M. U. Meiswinkel (Allemagne) <b>Vice-Président:</b> M. L. Shevelev (Fédération de Russie)		
Réunion spéciale pour l'étude de la privatisation et de l'évolution de la propriété dans l'industrie sidérurgique	2ème réunion 27 mars 1996	STEEL/AC.16/5
<b>Président:</b> M. V. Laszczick (Pologne)		
Réunion spéciale en vue de l'étude sur la restructuration de l'industrie sidérurgique - Impact des nouvelles techniques	27 mars 1996	STEEL/AC.17/2
<b>Président:</b> M. J.E. Astier (France)		
Réunion d'experts du marché de l'acier	35ème session 29 mars 1996	STEEL/GE.4/19
<b>Président:</b> M. L. Shevelev (Fédération de Russie)		
Groupe d'experts de la sidérurgie et de l'environnement	2ème réunion 28 mars 1996	STEEL/GE.7/4
<b>Président:</b> M. R.F. Bizec (France) <b>Vice-Président:</b> M. J.A. Philipp (Allemagne)		

Organes et Bureau	Session	Cote du rapport
Séminaire sur l'industrie sidérurgique et le recyclage de l'acier	24-27 avril 1995 Dusseldorf (Allemagne)	STEEL/SEM.20/2
<b>Président:</b> M. J.A. Philipp (Allemagne) <b>Vice-Président:</b> M. G.A. Shamanov (Fédération de Russie)		
Réunion préparatoire du Séminaire sur le traitement, l'utilisation et l'élimination des déchets dans l'industrie sidérurgique	2ème réunion 26 mars 1996	—
<b>Président:</b> M. P. Tardy (Hongrie)		
Réunion préparatoire de la Conférence sur l'industrie sidérurgique du XXIe siècle de la Fédération de Russie et la CEI	26 mars 1996	STEEL/SEM.22/AC/2
<b>Président:</b> M. L. Shevelev (Fédération de Russie)		
<b>AGRICULTURE ET BOIS</b> <b>A. Agriculture</b>		
Comité de l'agriculture	46ème session 20-23 novembre 1995	ECE/AGRI/134
<b>Président:</b> M. K. Hirsch (Allemagne) <b>Vice-Présidents:</b> M. N. Averyanov (Fédération de Russie) M. A. Gasowski (Pologne)		
Groupe de travail de la normalisation des produits périssables et de l'amélioration de la qualité	51ème session 6-10 novembre 1995	AGRI/WP.1/64
<b>Président:</b> M. F. Luciano (Italie) <b>Vice-Présidents:</b> Mme J. Swiecka (Pologne) M. F. Niculescu (Roumanie)		
Réunion d'experts de la coordination de la normalisation des fruits et légumes frais	41ème session 10-12 mai 1995	AGRI/WP.1/GE.1/46
<b>Président:</b> M. M. Vilchez-Barros (Espagne) <b>Vice-Président:</b> M. D.L. Priester (Etats-Unis)		
Réunion d'experts de la normalisation des produits secs et séchés (fruits)	42ème session 19-22 juin 1995	AGRI/WP.1/GE.2/55
<b>Président:</b> M. F. Monastra (Italie) <b>Vice-Présidente:</b> Mme D. Gillat (Royaume-Uni)		
Réunion d'experts de la normalisation des pommes de terre de primeur et des pommes de terre de conservation	11ème session 8-9 mai 1995	AGRI/WP.1/ GE.5/20
<b>Président:</b> M. A.J.F. Heydendael (Pays-Bas) <b>Vice-Président:</b> M. B. Proton (France)		

Organe et Bureau	Session	Cote du rapport
Réunion d'experts de la normalisation des plants de pommes de terre	28ème session 12-16 février 1996 Lisbonne (Portugal)	AGRI/WP.1/ GE.6/28
<b>Président:</b> M. B. Borrel (Canada) <b>Vice-Président:</b> M. P.G. Bianchi (Italie)		
	<b>B. Bois</b>	
Comité du bois	53ème session 13-16 novembre 1995	ECE/TIM/85
<b>Président:</b> M. G. Siegel (Autriche) <b>Vice-Présidents:</b> M. M.A. Burdin (Fédération de Russie) M. D. Darr (Etats-Unis)		
Comité directeur du Comité mixte FAO/CEE/OIT de la technologie, de la gestion et de la formation forestières	12ème session 26-27 juin 1995	TIM/EFC/WP.1/ AC.1/17
<b>Président:</b> M. P. Efthymiou (Grèce) <b>Vice-Présidents:</b> M. S.-A. Axelsson (Suède) M. H. Hoefle (Allemagne) M. V. Korobov (Fédération de Russie)		
Groupe de travail mixte FAO/CEE de l'économie forestière et des statistiques des forêts	20ème session 20-22 juin 1995	TIM/EFC/WP.2/25
<b>Président:</b> M. N.A. Burdin (Fédération de Russie) <b>Vice-Président:</b> M. H. Ollmann (Allemagne)		
Séminaire sur la gestion des écosystèmes et l'utilisation à fins multiples: de la politique aux pratiques	9-15 septembre 1995 Prince George (Canada)	TIM/EFC/WP.1/ SEM.42/2
<b>Co-Présidentes:</b> Mme B. Beedle (Canada) Mme E. Teske (Canada)		
	<b>ETABLISSEMENTS HUMAINS</b>	
Comité des établissements humains	56ème session 18-20 septembre 1995	ECE/HBP/93
<b>Président:</b> M. P. Gurtner (Suisse) <b>Vice-Présidents:</b> M. S. Brenke (Allemagne) M. U. Christiansen (Danemark) Mme S. Hautajarvi (Finlande) Mme H. Zaniewska (Pologne) Mme M. Paumen (Etats-Unis)		
Réunion d'experts du cadastre et des systèmes d'enregistrement des biens fonciers	26-27 février 1996	HBP/AC.11/2
<b>Président:</b> M. H. Onsrud (Norvège) <b>Vice-Présidente:</b> Mme B. Lipej (Slovénie)		

Organes et Bureau	Session	Cote du rapport
Réunion d'experts des problèmes de l'habitat en Europe méridionale	19ème session 4-6 septembre 1995 Bucarest (Roumanie)	HBP/GE.2/31
<b>Président:</b> M. T. Popescu (Roumanie) <b>Vice-Présidente:</b> Mme R. Noula (Grèce)		
Groupe de travail de la planification d'établissements humains compatibles avec un développement durable	3ème session 22-24 mai 1995	HBP/WP.5/6
<b>Président:</b> M. U. Christiansen (Danemark) <b>Vice-Président:</b> M. L. Ianasi (Roumanie)		
Groupe de travail du développement de l'habitation, de la modernisation et de la gestion	3ème session 10-12 mai 1995	HBP/WP.6/6
<b>Président:</b> M. Z. Brenke (Allemagne) <b>Vice-Président:</b> M. V. Loktionov (Fédération de Russie)		

### ANNEXE III

#### PUBLICATIONS ET DOCUMENTS PUBLIES PAR LA COMMISSION

##### A. LISTE DES PRINCIPALES ETUDES ET PUBLICATIONS DE LA CEE, 1995/1996

**NOTE:** Les symboles suivants indiquent les langues dans lesquelles les documents ont été publiés:  
A, anglais; F, français; R, russe; A/F, bilingue (anglais/français); A/F/R, trilingue (anglais/français/russe);  
\*, publiés pour les Nations Unies par des maisons d'édition extérieures, comme il est indiqué ci-dessous.

#### QUESTIONS GENERALES

Rapport annuel de la CEE au Conseil économique et social, 27 avril 1994 -  
11 avril 1995, Supplément No. 16 (E/1995/36-E/ECE/1324 et Add.1) A F R

Etude sur la situation économique en Europe en 1994-1995 (No. de vente 95.II.E.1) A F R

Bulletin économique pour l'Europe, Vol. 47 (1995) (No. de vente 95.II.E.24) A F R

#### PROBLEMES DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'EAU

Un environnement pour l'Europe A F R

Lignes directives pour la participation du public à la prise de décisions en matière d'environnement (ECE/CEP/24/Rev.1) A/F/R

Protocole à la Convention sur la pollution atmosphérique transfrontière à longue distance, de 1979, relatif à la lutte contre les émissions d'oxydes d'azote ou leurs flux transfrontières - Première édition révisée (ECE/EB.AIR/21/Rev.1) A/F/R

Stratégies et politiques visant à réduire la pollution atmosphérique, examen approfondi de 1994 (ECE/EB.AIR/44) (No. de vente 95.II.E.15) A F R

#### Etudes sur la pollution atmosphérique:

No.11 - Effets et maîtrise de la pollution atmosphérique transfrontière à longue distance (ECE/EB.AIR/43) (No. de vente 95.II.E.17) A F R

#### Etudes sur l'eau

No. 2 - Protection et utilisation durable de l'eau - Recommandations au Gouvernements des pays de la CEE (ECE/CEP/10) (No. de vente 95.II.E.14) A F R

#### TRANSPORT

Recommandations relatives au transport des marchandises dangereuses, Neuvième édition révisée (ST/SG/AC.10/1/Rev.9) (No. de vente 95.VIII.1) (également disponible en arabe, chinois et espagnol) A F R

Recommandations relatives au transport des marchandises dangereuses, Manuel d'épreuves et critères, Deuxième édition révisée (ST/SG/AC.10/11/Rev.2)  
(No. de vente 95.VIII.2) A F R

Manuel TIR, y compris Convention douanière relative au transport international de marchandises sous le couvert de carnets TIR (Convention TIR de 1975)  
(ECE/TRANS/TIR/4) (No. de vente GV.E.91.0.1) A F R

Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route (ADR), Projet d'amendements aux annexes A et B (No. de vente E.96.VIII.1)

A F

**Bulletins périodiques**

Bulletin annuel de statistiques des transports pour l'Europe et l'Amérique du Nord, 1995, Vol. XLV (No. de vente 95.II.E.9)

A/F/R

**STATISTIQUES**

Statistical Yearbook of the ECE - Trends in Europe and North America, 1995, (No. de vente 95.II.E.13)

A

**Bulletins périodiques**

Statistical Journal, Vol. 12 (International Organizations Services, B.V.)

A \*

Women and Men in Europe and North America, 1995 (No. de vente GV.E.95.0.12)

A

**COMMERCE**

Codes de pays de l'ISO pour la représentation des noms de pays - Recommandation No. 3, 3ème édition (ECE/TRADE/201)

A F R

Abbréviations des incoterms, Code alphabétique des Incoterms 1990 - Recommandation No. 5, 3ème édition (ECE/TRADE/202)

A F R

Code alphabétique pour la représentation des monnaies, Recommandation No. 9, 2ème édition (ECE/TRADE/203)

A F R

Aspects documentaires du transport international de marchandises dangereuses - Recommandation No. 11, 2ème édition (ECE/TRADE/204)

A F R

LOCODE/ONU - Code des ports et autres lieux - Recommandation No. 16, 2ème édition (ECE/TRADE/205)

A F R

Harmonisation des codes indiquant le statut du transport - Recommandation No. 24 (ECE/TRADE/206)

A F R

Utilisation de la norme des Nations Unies concernant l'échange de données informatisé pour l'administration, le commerce et le transport (UN/EDIFACT) - Recommandation No. 25 (ECE/TRADE/207)

A F R

Utilisation commerciale d'accords d'échange aux fins de l'échange de données informatisé - Recommandation No. 26 (ECE/TRADE/208)

A F R

**ENERGIE**

**Bulletins périodiques**

Bulletin annuel de statistiques du charbon pour l'Europe et l'Amérique du Nord, 1995, Vol. XXVIII (No. de vente 95.II.E.4)

A/F/R

Bulletin annuel de statistiques de l'énergie électrique pour l'Europe et l'Amérique du Nord, 1995, Vol. XXXIX (No. de vente 95.II.E.5)

A/F/R

E/1996/34  
E/ECE/1344  
page 60  
Annexe III

Bulletin annuel de statistiques du gaz pour l'Europe et l'Amérique du Nord, 1995,  
Vol. XXIX (No. de vente 95.II.E.6)

A/F/R

Balances énergétiques pour l'Europe et l'Amérique du Nord, 1992, 1993-2010  
(ECE/ENERGY/12) (No. de vente GV.E.96.0.5)

A/F

## DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL

Industrial Restructuring in Selected Countries in Transition (ECE/IND/1)

A R

### A. SCIENCE ET TECHNIQUE

### B. CHIMIE

L'industrie chimique en 1994, Revue annuelle: Statistiques de la production et  
du commerce 1991-1993 (ECE/CHEM/102) (No. de vente 95.II.E.18)

A F R

Situation économique actuelle et perspectives dans le secteur des matières plastiques,  
Documents de discussion (ECE/CHEM/104)

A F R

### C. INDUSTRIES MECANIQUES ET ELECTRIQUES ET AUTOMATISATION

Industries mécaniques et électriques dans le monde - Résultats et perspectives,  
1994-1996 (ECE/ENG.AUT/57) (No. de vente 96.II.E.5)

A F R

### D. NORMALISATION

### E. ACIER

Le marché de l'acier en 1994 et perspectives pour 1995 (ECE/STEEL/92)  
(No. de vente 95.II.E.19)

A F R

Série CEE sur l'acier 1995: La ferraille (ECE/STEEL/93) (No. de vente 95.II.E.22)

A F R

### Bulletins périodiques

Bulletin annuel de statistiques de l'acier pour l'Europe et l'Amérique du Nord, 1991-1994,  
Vol. XXI (No. de vente 96.II.E.10)

A/F/R

Statistiques du commerce mondial de l'acier, 1994 (ECE/STEEL/94) (No. de vente 95.II.E.25)

A/F/R

## AGRICULTURE

Le rôle des exploitants et des organisations professionnelles agricoles comme partenaires  
des gouvernements dans l'élaboration et la mise en oeuvre des politiques (ECE/AGRI/132)

A F R

Revue agricole pour l'Europe No.37, 1993 et 1994 (ECE/AGRI/130):

Vol. I: Le commerce agricole (No. de vente 96.II.E.3)

A F R

Prix des produits agricoles et de certains moyens de production en Europe et en Amérique du Nord, 1992/93: Etude annuelle des prix CEE/FAO No. 44 (ECE/AGRI/131)  
(No. de vente 95.II.E.21)

A F R

AGRI/Analyse agro-économique du secteur agri-alimentaire et de la gestion des exploitations. Rapport No.2: Le facteur humain dans le secteur agricole, eu égard aux modifications de plus en plus rapides des marchés, du milieu social et des techniques: stratégies de formation professionnelle (FAO/ECE/AGRI/WP.5/7)

A F R

## BOIS

### Etudes de Genève sur le bois et la forêt

No. 7: Enquête sur les structures de l'industrie du sciage dans la région CEE/FAO (ECE/TIM/SP/7) (No. de vente 95.II.E.12)

A F R

No. 8: Les forêts et les produits forestiers - Profils nationaux : République d'Arménie (ECE/TIM/SP/8) (No. de vente 95.II.E.16)

A F R

No. 9: Etude sur les tendances du secteur du bois en Amérique du Nord (ECE/TIM/SP/9) (No. de vente 96.II.E.2)

A F R

### UN-ECE/FAO Timber and Forest Discussion Papers

No.1: Productivity in Finnish Forestry in 1964-1989 (ECE/TIM/DP/1)

A

No.2: Non-wood Benefits in Forestry: a Survey of Valuation Studies (ECE/TIM/DP/2)

A

No.3: Information Systems in Forestry: a Brief Overview (ECE/TIM/DP/3)

A

No.4: The outlook for the European Forest Resources and Roundwood Supply (ECE/TIM/DP/4)

A

No.5: Modelling Forest Products Demand, Supply and Trade (ECE/TIM/DP/5)

A

No.6: Projections of Forest Products Demand, Supply and Trade in ETTS V (ECE/TIM/DP/6)

A

No.7: Manual on Acute Forest Damage: Managing the Impact of Sudden and Severe Forest Damage (ECE/TIM/DP/7)

A

## Bulletins périodiques

### Bulletin du bois, Vol. XLVII (1994)

No.4: Statistiques des incendies de forêt, 1991-1993 (ECE/TIM/BULL/47/4)

A F R

### Bulletin du bois, Vol. XLVIII (1995)

No.1: Prix mensuels des produits forestiers, 1992-1994 (ECE/TIM/BULL/48/1)

A/F

No.2: Statistiques des produits forestiers, 1990-1994 (ECE/TIM/BULL/48/2)

A/F

No.3: Revue annuelle du marché des produits forestiers, 1994-1995 (ECE/TIM/BULL/48/3)

A F R

No.4: Statistiques des incendies de forêt, 1992-1994 (ECE/TIM/BULL/48/4) A F R

No.6: Marchés des produits forestiers en 1995 et perspectives pour 1996  
(ECE/TIM/BULL/48/6) A/F

#### ETABLISSEMENTS HUMAINS

Vers un développement durable des établissements humains (ECE/HBP/94)  
(No. de vente 95.II.E.6) A F R

Directives pour la planification et la gestion d'un habitat compatible avec un développement durable (ECE/HBP/95) (No. de vente 96.II.E.9) A F R

Stratégies pour la mise en oeuvre des politiques de rénovation urbaine et de modernisation de l'habitation (ECE/HBP/97) (No. de vente 95.II.E.8) A F R

Contribution de la Réunion d'experts des problèmes de l'habitat en Europe méridionale à la Conférence des Nations Unies sur les établissements humains (Habitat II) (ECE/HBP/98) A F R

#### Bulletins périodiques

Bulletin annuel de statistiques du logement et de la construction pour l'Europe et l'Amérique du Nord, 1980, 1990-1993, Vol. XXXVII (No. de vente 95.II.E.15) A/F/R

#### B. LISTE DES DOCUMENTS SOUMIS A LA COMMISSION A SA CINQUANTE ET UNIEME SESSION

Ordre du jour provisoire E/ECE/1326

Développement industriel durable /1327

Diversification des formes et méthodes des activités de la Commission destinée à faciliter l'intégration des pays en transition à l'économie européenne et /1328

Liste d'experts et des spécialistes des problèmes de la privatisation et de la transition de divers secteurs économiques vers les conditions du marché /1328/Add.1

Programme régional de services consultatifs de la CEE - Examen des objectifs et activités en 1994-1995 et propositions tendant à améliorer encore l'efficacité du programme /1329

Commémoration du cinquantième anniversaire de la Commission économique pour l'Europe /1330

Rapport intérimaire du Groupe de travail spécial de la Commission sur les orientations stratégiques et l'efficacité /1331

Coopération entre la Commission économique pour l'Europe et l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, y compris le Document de clôture de la Réunion d'examen de Genève (22-24 janvier 1996) et la quatrième réunion du Forum économique organisée à Prague (mars 1996), ainsi que coopération économique en Méditerranée à la lumière de l'Acte final de la CSCE /1333

Aperçu général des initiatives les plus récentes du système des Nations Unies et d'autres organisations internationales concernant la Méditerranée /1333/Add.1

Coopération et coordination des activités avec d'autres organisations et institutions et des groupements sous-régionaux jouant un rôle actif dans la région de la CEE	/1334
Consultations organisées par le Président de la Commission avec les bureaux ou les présidents des organes subsidiaires principaux et des groupes de travail relevant directement de la Commission	/1335
Document récapitulatif	/1336
Coopération dans le domaine de l'environnement et du développement durable	/1337
Coopération dans le domaine des transports	/1338
Coopération dans le domaine de l'énergie	/1339
Coopération dans le domaine des établissements humains	/1340
Programme de travail pour 1996-2000	/1341
Résolutions et décisions du Conseil économique et social et de l'Assemblée générale qui ont une incidence sur les travaux de la CEE	/1342
Contribution de la CEE et suite donnée par cette dernière aux conférences et programmes mondiaux des Nations Unies et aux programmes de l'Organisation des Nations Unies visant à aider les pays en développement d'autres régions	/1343

Rapports des organes subsidiaires principaux de la Commission

Comité des politiques de l'environnement	ECE/CEP/14 + Add.1 ECE/CEP/18
Comité des transports intérieurs	ECE/TRANS/116 + Add.1
Conférence des statisticiens européens	ECE/CES/48 CES/1995/R.25 + Adds
Comité pour le développement du commerce	ECE/TRADE/199
Conseillers économiques des gouvernements des pays de la CEE	ECE/EC.AD/48 + Add.1
Comité de l'énergie	ECE/ENERGY/28
Comité de l'agriculture	ECE/AGRI/134
Comité du bois	ECE/TIM/85
Comité des établissements humains	ECE/HBP/93

Rapports d'autres organes subsidiaires

Groupe de travail de l'industrie chimique	ECE/CHEM/101
Groupe de travail des politiques de la normalisation	ECE/STAND/42
Groupe de travail de l'acier	ECE/STEEL/91

## ANNEXE IV

### PROGRAMME DE TRAVAIL POUR 1996-2000

#### Introduction

Le programme de travail se répartit entre les catégories suivantes :

#### CATEGORIE SOUS-PROGRAMME

- 00 Politique et coordination des travaux de la Commission
- 01 Environnement
- 02 Transports
- 03 Statistiques
- 04 Facilitation du commerce
- 05 Analyse économique
- 06 Energie
- 07 Développement du commerce international
- 08 Industrie et technologie
  - A. Science et technique
  - B. Industrie chimique *\*/*
  - C. Industries mécaniques et électriques et automatisation *\*/*
  - D. Normalisation *\*/*
  - E. Acier *\*/*
- 09 Agriculture et bois
  - A. Agriculture
  - B. Bois
- 10 Etablissements humains

---

*\*/* Dans ces domaines, les activités sont exécutées par des groupes de travail qui relèvent directement de la Commission.

## **SOUS-PROGRAMME 00 - POLITIQUE ET COORDINATION DES TRAVAUX DE LA COMMISSION**

**Texte de base :** Mandat de la Commission; résolutions et décisions pertinentes du Conseil économique et social et de la Commission.

### **ACTIVITE 00.1 : ACTIVITES DE LA COMMISSION DANS SON ENSEMBLE ET PROGRAMME DE TRAVAIL ET PRIORITES**

#### **00.1.1 Examen et orientation des activités de la Commission dans son ensemble : évaluation, coordination et formulation du programme de travail**

**Exposé succinct :** A ses sessions annuelles, la Commission considérera ses travaux dans leur ensemble; elle examinera et évaluera ses propres activités ainsi que celles de ses organes subsidiaires; elle présidera à l'orientation politique, à la coordination et à la planification des travaux effectués par les organes subsidiaires sous son égide; et elle formulera et approuvera son programme de travail.

**Travail fait et à faire :** A ses sessions annuelles, la Commission examine les rapports de ses organes subsidiaires sur leurs travaux ainsi que les rapports du Secrétaire exécutif sur la mise en oeuvre de ses résolutions et décisions pertinentes. Elle examine et adopte chaque année son programme de travail pour l'année suivante et approuve en principe, sous réserve d'un réexamen à sa session suivante, son programme de travail à long terme pour les cinq années suivantes. Les orientations politiques définies par la Commission, y compris les mesures de coordination, sont confirmées par ses décisions en vue de leur mise en oeuvre, selon que de besoin, par les gouvernements des pays membres, les organes subsidiaires de la Commission ou son secrétariat.

**Durée :** Activité permanente.

#### **00.1.2 Les travaux de la Commission dans son ensemble et ses activités futures**

**Exposé succinct :** Dans sa décision O (45), la Commission a décidé de donner la priorité aux domaines d'activité suivants : environnement, transports, statistiques, facilitation du commerce et analyse économique. Elle a également décidé d'adopter des mesures concrètes dans ces domaines prioritaires et a adopté des grandes lignes directrices pour les secteurs non considérés comme prioritaires, afin de favoriser le processus de réforme économique et l'intégration des économies en transition dans l'économie mondiale. Elle a en outre adopté une série de mesures concernant ses méthodes de travail, sa structure et ses ressources. Dans sa décision A (46), elle a rappelé que, conformément à la décision O (45), il convenait de tenir compte de l'impact que des activités menées par la CEE dans des secteurs non considérés comme prioritaires, comme celui de l'énergie, pouvaient avoir sur les secteurs prioritaires.

**Travail fait :** Les priorités définies dans la décision O (45) ont été prises en compte dans la version révisée du plan à moyen terme pour la période 1992-1997 et dans les projets de budget-programme pour les exercices biennaux 1994-1995 et 1996-1997. Les dispositions de la décision A (46) ont été mises en oeuvre essentiellement grâce au redéploiement de ressources humaines et financières des domaines d'activité non considérés comme prioritaires vers les cinq domaines définis comme étant prioritaires.

**Travail à faire :** La Commission, prenant acte de la note du Secrétaire exécutif (E/ECE/1342) relative aux incidences des résolutions de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social sur les travaux de la CEE ainsi que de sa note concernant la contribution de la CEE et la suite donnée par cette dernière aux conférences et programmes mondiaux des Nations Unies (E/ECE/1343) a prié le Secrétaire exécutif de

poursuivre les travaux en cours dans ces domaines et de consulter les Etats membres avant de prendre de nouvelles initiatives au sujet de la contribution de la Commission aux conférences mondiales ou aux célébrations d'années internationales prévues prochainement ou organisées récemment en attendant les décisions qui seront prises à sa cinquante-deuxième session sur les résultats des travaux du Groupe de travail spécial sur les orientations stratégiques et l'efficacité. Le Secrétaire exécutif continuera à appliquer les dispositions et recommandations contenues dans les décisions O (45) et P (45) dans la mesure où elles concernent les travaux du secrétariat.

Dans la décision A (51), la Commission a décidé de suspendre les activités du Comité de l'agriculture et de ne conserver que les travaux de la CEE relatifs à la normalisation des produits périssables, qui seront confiés pour l'instant au Comité pour le développement du commerce, et ceux concernant les statistiques agricoles, qui seront dévolus pour le moment à la Conférence des statisticiens européens en attendant les décisions qui seront prises à sa cinquante-deuxième session au sujet de l'avenir du Comité de l'agriculture.

Dans sa décision B (51), la Commission a :

- a) Invité les Etats membres à encourager au maximum de leurs possibilités la participation du monde des affaires à l'exécution du mandat de la CEE au moyen d'une coopération plus étroite avec les organes subsidiaires principaux et les fonds d'affectation spéciale, et demandé au Secrétaire exécutif de faire de même;
- b) Prié le Secrétaire exécutif de prendre les mesures qui s'imposent pour améliorer la gestion des ressources extrabudgétaires apportées par les milieux d'affaires, c'est-à-dire d'élaborer les directives administratives nécessaires et d'établir un choix de projets à financer par ces ressources, de telle façon que les milieux d'affaires seront incités à intensifier leur participation et leur coopération;
- c) Prié également le Secrétaire exécutif de chercher au moyen de consultations avec les gouvernements des Etats membres et avec des représentants du monde des affaires s'il serait possible de donner un cadre plus cohérent à la coopération avec ces milieux d'affaires en veillant tout particulièrement aux intérêts du secteur privé en voie de constitution dans les pays en transition;
- d) Prié le Secrétaire exécutif d'étudier quels mécanismes permettraient de renforcer la participation des ONG et des milieux d'affaires aux activités de la CEE, compte dûment tenu des dispositifs de cet ordre d'ores et déjà en place au Conseil économique et social, à la CNUCED et dans d'autres organes des Nations Unies, et de formuler des propositions plus précises en ce sens qu'il présentera à la Commission lors de sa cinquante-deuxième session.

La Commission a approuvé son programme de travail pour 1996-1997 et entériné en principe, sous réserve de l'examen qui aura lieu à sa cinquante-deuxième session, son programme de travail pour 1996-2000.

Les dispositions de la décision A (51) et les autres décisions adoptées par la Commission à sa cinquante et unième session seront portées à l'attention des organes subsidiaires pertinents de la Commission pour qu'ils prennent des mesures appropriées, et des rapports seront établis sur l'application de ces décisions pour examen par la Commission à sa cinquante-deuxième session.

Durée : Un an (1996/1997).

**00.1.3 Activités de la Commission visant à aider les pays de la région en transition vers une économie de marché et leur intégration à l'économie européenne et mondiale, notamment en facilitant leur accès aux marchés**

Exposé succinct : Compte tenu du fait que l'évolution récente et en cours en Europe centrale et orientale modifie les caractéristiques et le fonctionnement des sociétés et des économies des pays de la région, la Commission, dans ses décisions D (45), B (46), D (47), B (48), B (49) et B (50), a estimé qu'en raison de sa composition et de la nature de la coopération qu'elle mettait en oeuvre, elle avait un rôle à jouer dans l'assistance à la transition vers des économies de marché.

Dans sa décision O (45), la Commission a noté que ses activités dans les cinq secteurs prioritaires contribuaient dans des proportions importantes à promouvoir la réforme et l'intégration ou la réintégration des économies en transition dans les économies de la région de la CEE et, par conséquent, dans l'économie mondiale. Afin de favoriser le processus de réforme économique, elle a décidé d'adopter des grandes lignes directrices pour les secteurs non considérés comme prioritaires et a conclu que les questions de transition devaient être abordées principalement dans le cadre d'ateliers et d'autres réunions officieuses analogues.

Travail fait : La Commission a continué d'entreprendre des activités pour aider les pays de la région qui sont en train de passer à l'économie de marché. Quelque 190 ateliers ont été en particulier organisés dans le cadre de son programme d'ateliers. Par l'intermédiaire du Fonds d'affectation spéciale pour l'assistance aux pays en transition, la Commission a accordé une aide financière à ces pays afin qu'ils puissent participer à son programme d'ateliers et à des conférences, bien que ces fonds ne puissent pas être utilisés pour les réunions de ses organes subsidiaires. Les organes subsidiaires principaux ont procédé à un examen de leurs programmes et méthodes de travail afin de pouvoir répondre rapidement et efficacement aux besoins des économies en transition. Ces activités ont été menées à bien en collaboration étroite avec des organisations internationales, intergouvernementales et non gouvernementales, notamment celles qui sont mentionnées dans les décisions D (45), O (45) et B (46).

En application des dispositions du paragraphe 7 de la décision B (48) et à la suite des mesures prises par le Secrétaire général en vue de favoriser la décentralisation des activités de l'Organisation dans les secteurs économique et social, la CEE a lancé dans le courant de 1994 un programme de services consultatifs régionaux conçu pour favoriser un développement économique plus poussé dans la région (voir E/ECE/1328 et 1329).

Travail à faire : Le programme d'ateliers de la CEE s'est encore développé; plus de 40 ateliers sont prévus dans le programme provisoire.

Les gouvernements des pays membres, l'Union européenne et les institutions internationales compétentes seront toujours invités à participer activement aux activités liées à la transition, tout en étant encouragés à fournir une assistance financière suivie, de nature bilatérale ou multilatérale, pour promouvoir ces activités. Les organes subsidiaires principaux continueront à contribuer, dans leur domaine de compétence, à la préparation d'ateliers portant sur des thèmes pratiques, en particulier sur les questions de transition. Le Secrétaire exécutif continuera de faciliter les consultations avec les pays et les institutions internationales intéressés afin que l'on puisse disposer de connaissances spécialisées dans les domaines de compétence de la Commission pour donner suite aux demandes adressées par les pays membres. (Voir également le sous-programme 05.)

Le Secrétaire exécutif a établi (E/ECE/1328/Add.1) la liste d'experts et de spécialistes des problèmes de la privatisation et de la transition de divers secteurs économiques vers les conditions de marché, dont les services pourraient être proposés aux pays en transition intéressés, pour la fourniture de services

consultatifs dans les domaines mentionnés au paragraphe 32 du rapport E/ECE/1287, et il étudie la possibilité de fournir des renseignements sur les stages de formation auxquels des représentants des milieux d'affaires des pays en transition pourraient participer.

Le Secrétaire exécutif a étudié, en consultation avec le PNUD, la BERD, l'OCDE, la Banque mondiale et d'autres institutions et organisations, la possibilité d'organiser dans l'un des pays en transition intéressés, avec le soutien financier desdites organisations et institutions, des stages de formation dans le domaine de l'économie de marché destinés aux représentants de l'administration et des milieux d'affaires des pays en transition.

Dans sa décision C (51), la Commission a :

- a) Invité le Secrétaire exécutif à poursuivre les travaux engagés pour diversifier, dans le cadre du mandat de la CEE, les formes et les méthodes des activités de cette dernière visant à aider les pays en transition, en attendant les décisions qui seront prises à la cinquante-deuxième session au sujet des résultats des travaux du Groupe de travail spécial sur les orientations stratégiques et l'efficacité;
- b) Prié le Secrétaire exécutif de poursuivre l'établissement de la liste des experts et spécialistes des problèmes de la privatisation et de la transition de divers secteurs de l'économie vers les conditions du marché, experts et spécialistes dont les services pourraient être fournis aux pays en transition intéressés, en vue de faire en sorte qu'elle soit plus complète et plus pratique;
- c) Invité le Secrétaire exécutif à poursuivre ses consultations avec l'Institut de Vienne, la Fondation européenne pour la formation et le Centre de Turin de l'OIT, ainsi qu'avec d'autres institutions, sur la façon dont la CEE devrait contribuer à leurs programmes de formation de cadres pour les pays en transition;
- d) Invité le Secrétaire exécutif à consulter les programmes et les fonds des Nations Unies et les institutions financières internationales au sujet de la contribution qu'ils pourraient apporter aux activités de la CEE présentant un intérêt particulier pour les pays en transition;
- e) Prié le Secrétaire exécutif de poursuivre ses consultations sur la collecte et le partage des données relatives aux possibilités d'investissements étrangers directs en coopération avec la Banque mondiale, la BERD et d'autres institutions pertinentes, ainsi qu'avec les milieux d'affaires, afin de favoriser les investissements étrangers directs dans les pays en transition et d'élaborer un Guide des pratiques propres à promouvoir les investissements tenant compte du travail effectué dans ce domaine par d'autres organisations internationales;
- f) Pris note avec satisfaction de la coopération qui s'est instaurée entre le secrétariat de la CEE et la Commission européenne en vue d'exécuter des projets définis par les pays en transition dans le cadre des programmes PHARE et TACIS de l'Union européenne et invité le Secrétaire exécutif à poursuivre les consultations avec la Commission européenne de façon à déterminer s'il est possible de pousser plus avant la coopération pour fournir une assistance aux pays en transition;
- g) Réaffirmé la nécessité de faire en sorte que le Programme régional de services consultatifs de la CEE ait essentiellement pour but de compléter les activités de la CEE en faveur des pays en transition et invité le Secrétaire exécutif à consulter les Etats membres au sujet de la répartition des fonds mis à la disposition de ce programme;
- h) Prié à nouveau le Secrétaire exécutif d'adresser au Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, sous une forme appropriée, une demande concernant l'affectation de ressources

adéquates, dans les limites du budget ordinaire actuel de l'Organisation des Nations Unies, pour la mise en oeuvre du Programme régional de services consultatifs;

i) Confirmé qu'il importe de poursuivre le programme d'ateliers et de séminaires portant sur des sujets présentant une importance pratique pour les pays en transition de la région de la CEE et invité les Etats membres et les organisations internationales à poursuivre et à augmenter leur appui à la série d'ateliers de la CEE;

j) Invité les gouvernements des pays membres, les organisations et les institutions internationales pertinentes ainsi que d'autres donateurs potentiels à verser des contributions au Fonds d'affectation spéciale pour l'assistance aux pays en transition afin de permettre aux représentants des pays en transition de participer aux programmes d'ateliers et de séminaires de la CEE;

k) Recommandé à nouveau au Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies d'examiner la possibilité d'utiliser la CEE comme organe central chargé de faciliter, dans le cadre des dispositions appropriées à prendre au sein du Secrétariat de l'ONU, la promotion et le renforcement de la coopération mutuelle avec les programmes mondiaux, les organes et les institutions spécialisées des Nations Unies, dans les limites de leurs mandats respectifs.

Durée : Activité permanente.

00.1.4 Coopération entre la Commission économique pour l'Europe et l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, ainsi que coopération économique en Méditerranée à la lumière de l'Acte final de la CSCE

Exposé succinct : Le secrétariat de la CEE coopère avec l'OSCE dans les secteurs relevant de la dimension économique, comme prévu dans l'Acte final de la CSCE, la Charte de Paris pour une nouvelle Europe, les documents de la Conférence de Bonn sur la coopération économique, le Document d'Helsinki (1992), le Document de Budapest (1994) et le Document de Genève (1996), notamment en ce qui concerne l'environnement, les statistiques, le commerce international, l'industrie et la technologie.

Les liens entre la CEE et l'OSCE ont été encore renforcés par le Sommet de Budapest 1994, qui a non seulement réaffirmé les documents antérieurs de la CSCE, mais demandé que soit renforcée la coopération avec la CEE et d'autres organisations et institutions internationales afin de soutenir les processus de transition, la coopération régionale et la responsabilité écologique, à l'appui des priorités de l'OSCE relevant de la dimension économique. Les organes subsidiaires principaux concernés de la CEE accordent une attention particulière aux thèmes de discussion retenus pour les réunions annuelles du Forum économique.

La Commission et ses organes subsidiaires principaux accordent également une attention particulière aux projets et activités qui intéressent les pays méditerranéens de la région de la CEE, en gardant présentes à l'esprit les dispositions pertinentes de l'Acte final et des autres documents de clôture de la CSCE. Les organes subsidiaires de la Commission définissent les secteurs, notamment dans le domaine du commerce, des transports, de l'environnement, de l'industrie et de la technologie, où il existe des perspectives intéressantes de coopération économique en Méditerranée dans le cadre des activités globales et du programme de travail de la Commission. Le Secrétaire exécutif collabore avec les organismes compétents des Nations Unies et entretient des contacts dynamiques avec tous les pays méditerranéens non membres de la Commission sur des questions relevant de la compétence de la CEE et présentant un intérêt commun pour les pays méditerranéens (voir les documents E/ECE/1333 et Add.1).

Travail fait : En ce qui concerne la coopération avec l'OSCE, le secrétariat a participé à toutes les réunions pertinentes de cette organisation, en particulier, depuis la cinquantième session, à la troisième réunion du Forum économique, en juin 1995, à la Conférence d'examen de l'OSCE qui a eu lieu à Genève en janvier 1996 et à la quatrième réunion du Forum économique, à Prague, en mars 1996. La CEE a fourni un modérateur et un rapporteur pour les trois réunions et elle a, pour ces trois occasions, préparé des documents établis sur la base de ses travaux. L'OSCE a été tenue pleinement informée des activités de la CEE afin d'éviter les chevauchements et a été invitée à jouer un rôle actif dans le suivi du Sommet de Budapest de même que dans la préparation et le suivi de la réunion du Forum économique, comme il est demandé dans le Document de Budapest 1994. La CEE a contribué à deux ateliers organisés sous les auspices de l'OSCE, l'un sur le rôle de l'infrastructure transeuropéenne dans la stabilité et la coopération dans la région de la mer Noire (Sofia, novembre 1995) et l'autre sur la remise en état de l'environnement (Tachkent, octobre 1995); la réduction des crédits budgétaires disponibles pour les voyages a empêché le secrétariat de participer à cette dernière réunion.

Travail à faire : Les organes subsidiaires tiendront compte dans leurs travaux des dispositions des documents pertinents les plus récents de la CSCE, notamment le document de clôture de la Réunion d'examen de Genève, qui réaffirme aussi les documents antérieurs dans lesquels la CEE était désignée comme organe d'exécution. Par ailleurs, les organes subsidiaires contribueront de façon appropriée au Forum économique de l'OSCE, dont les deux thèmes principaux pour 1996 sont la gestion des problèmes sociaux et des risques politiques liés à la transition et l'instauration de la confiance économique dans le but de promouvoir la sécurité. La CEE est prête à organiser des séminaires communs sur des questions relevant de sa compétence, où elle peut apporter ses connaissances et son expérience, tout en évitant tout chevauchement éventuel avec des activités d'autres organisations internationales.

Dans sa décision D (51), la Commission a :

a) Considéré que la coopération entre la CEE et l'OSCE pourrait être renforcée, dans la limite des ressources disponibles, selon les axes suivants :

- poursuite de consultations régulières entre les deux organisations au niveau du Secrétaire exécutif de la CEE et du Secrétaire général de l'OSCE sur les questions se rapportant à l'exécution des engagements concernant la dimension économique énoncés dans les documents de l'OSCE et, en particulier, à la préparation et au suivi des réunions du Forum économique de l'OSCE;

- collaboration à l'organisation d'ateliers et de séminaires définis par le Forum économique et consacrés à des sujets relatifs à la dimension économique, y compris à la promotion des investissements et aux régimes applicables aux investissements dans les pays en transition;

- mise au point par la CEE d'indicateurs d'alerte rapide concernant la situation économique grâce à la fourniture en temps utile de statistiques thématiques et à l'analyse économique, compte tenu des travaux effectués par d'autres organisations internationales dans ce domaine, ce qui permettrait à l'OSCE de déceler les risques de tension susceptibles de compromettre la stabilité et la sécurité dans la région;

b) Prié le Secrétaire exécutif de prendre les mesures nécessaires pour que la CEE contribue au suivi de la quatrième réunion du Forum économique;

c) Demandé à ses organes subsidiaires de contribuer de manière appropriée à la suite concrète donnée à la quatrième réunion du Forum économique de l'OSCE, compte tenu du rôle reconnu à la CEE/ONU au paragraphe 15 de la Déclaration du Sommet de Budapest;

d) Prié également le Secrétaire exécutif de consulter le Secrétaire général de l'OSCE en vue de renforcer encore la coopération établie entre la CEE et l'OSCE aux fins de la mise en oeuvre des dispositions pertinentes des documents de la CSCE et de l'OSCE relatifs au renforcement de la coopération économique dans la région, à l'assistance aux pays en transition, ainsi qu'à la sécurité économique dans la région.

Dans sa décision E (51), la Commission a :

a) Demandé au Secrétaire exécutif de continuer de procéder, comme il y a été invité précédemment, à une analyse pragmatique de la coopération actuelle entre les pays méditerranéens membres de la CEE et de définir des moyens efficaces de renforcer la coopération économique en Méditerranée, ainsi qu'entre les pays méditerranéens membres de la CEE et les autres pays membres de la CEE, dans tous les secteurs du programme de travail de la CEE, dans la limite des ressources disponibles, en vue de leur examen par les organes subsidiaires principaux et les groupes de travail de la Commission dans le cadre de leur programme de travail;

b) Demandé en outre aux Etats membres d'aider la Commission dans ses activités en cours sur l'analyse des politiques macro-économiques et sectorielles pour que soit prise en compte la dimension méditerranéenne de la CEE;

c) Prié le Secrétaire exécutif de continuer de collaborer avec les secrétaires exécutifs des autres commissions régionales concernées, ainsi qu'avec les chefs des secrétariats des autres organismes des Nations Unies compétents afin d'assurer une interaction avec les partenaires méditerranéens pour la coopération, le but étant d'accroître la coopération interrégionale sur les sujets relevant de la compétence de la CEE et présentant un intérêt pour tous les pays méditerranéens;

d) Pris note de la résolution E/1995/48 dans laquelle le Conseil économique et social a demandé au Secrétaire exécutif de la CEE de lui présenter à sa session de fond de 1997 un rapport sur le projet de liaison permanente Europe/Afrique par le détroit de Gibraltar;

e) Appelé les pays méditerranéens à coopérer étroitement avec la CEE et l'OSCE pour intensifier le dialogue avec les partenaires méditerranéens pour la coopération dans le cadre de séminaires et à resserrer les liens qu'ils ont noués entre eux en entreprenant des projets particuliers pour la région méditerranéenne et a invité le Secrétaire exécutif à collaborer avec le groupe de contact informel à composition non limitée du Conseil permanent de l'OSCE à Vienne, conformément à la décision sur la Méditerranée adoptée au Sommet de Budapest de 1994;

f) Demandé à la CEE de collaborer avec l'OSCE à l'organisation d'ateliers et de séminaires sur des sujets relatifs à la coopération économique, définis par l'OSCE et consacrés à l'examen de questions méditerranéennes, avec les partenaires méditerranéens pour la coopération;

g) Invité le Secrétaire exécutif à étudier la possibilité d'un financement de l'Union européenne, envisagé dans le volet du programme de travail de la Conférence de Barcelone consacré au partenariat économique et financier, pour entreprendre la mise au point et aider à l'exécution de projets bénéficiant de l'appui des pays méditerranéens dans des domaines tels que la facilitation du commerce, l'environnement, les transports, les statistiques et l'énergie.

Durée : Activité permanente.

#### 00.1.5 Dispositions institutionnelles concernant la CEE

Exposé succinct : Conformément à la décision P (45), des réunions informelles spéciales de la Commission sont convoquées au moins une fois par trimestre par le (la) Président(e) de la Commission, et chargées entre autres : a) de tenir des consultations sur les questions de politique générale concernant les activités de la Commission; b) d'aider à préparer les sessions annuelles de la Commission; c) de suivre l'état d'avancement des programmes de travail de la Commission et d) d'offrir tous conseils nécessaires au Secrétaire exécutif au sujet des travaux de la Commission.

Travail fait et à faire : Le (La) Président(e) de la Commission a convoqué et continuera de convoquer des réunions informelles spéciales conformément à la décision P (45). Dans sa décision A (50), la Commission a invité le Secrétaire exécutif à étudier des moyens de rendre les activités de la CEE plus visibles, en les faisant mieux connaître à l'extérieur, et de présenter des informations aux sessions informelles spéciales que doit tenir la Commission.

Une brochure intitulée "Introduction à la Commission économique pour l'Europe" et des notes sur "The uniqueness of ECE" et "The UN/ECE and the business community" ont été publiées ainsi que plusieurs communiqués de presse. Le cinquantième anniversaire de l'ONU a donné à la CEE l'occasion de participer à plusieurs conférences. Les initiatives prises pour donner suite à la décision A (50) ont également contribué à rendre les activités de la CEE plus visibles.

Durée : Activité permanente.

#### 00.1.6 Fourniture des ressources nécessaires pour assurer le service des secteurs prioritaires et des autres secteurs de la Commission économique pour l'Europe

Exposé succinct : Dans ses décisions E (48), A (50) et C (50), la Commission, consciente du fait que la gestion efficace et efficiente de la CEE, tout comme celle des autres organisations du système des Nations Unies, dépend de la fourniture assurée de ressources, financières et humaines, y compris les services d'administrateurs compétents, et sachant que l'augmentation du nombre de ses membres avait entraîné une extension des activités de la CEE et imposé des exigences supplémentaires à ses ressources déjà utilisées au maximum, a pris note avec inquiétude que les postes d'administrateur non repourvus dans les secteurs prioritaires et les autres secteurs freinent sérieusement les travaux techniques et pratiques qui revêtent de l'importance pour les Etats membres, et réduisent la capacité du secrétariat de répondre aux besoins croissants des pays en transition.

Travail fait : Le Secrétaire exécutif a fourni périodiquement aux missions permanentes installées à Genève et aux organes subsidiaires principaux des renseignements sur l'affectation des ressources, tant au titre du budget ordinaire que sous la forme de contributions extrabudgétaires. Il a également coopéré étroitement avec le Siège de l'Organisation des Nations Unies pour pourvoir aux postes clés qui étaient vacants au secrétariat et pour répartir les ressources financières entre les programmes inclus dans le mandat de la Commission. Il a, dans la mesure autorisée, utilisé les postes vacants pour recruter du personnel pour des périodes de courte durée afin de ne pas priver les programmes des services nécessaires.

Le Secrétaire exécutif a prié instamment le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies d'envisager de façon positive, dans ses demandes de crédits pour 1996-1997, la possibilité de renforcer dans l'avenir la Commission en recommandant à l'Assemblée générale d'approuver des ressources humaines et financières suffisantes, compte tenu des domaines de compétence de la CEE et des besoins des nouveaux pays membres. Le projet de budget-programme finalement adopté prévoit deux postes de plus, afin de tenir compte de l'augmentation du nombre des pays membres de la Commission, qui est

passé de 34 à 55, ainsi que des redéploiements des secteurs non prioritaires vers les secteurs prioritaires. Le nouveau budget ne prévoit aucun développement du Programme régional de services consultatifs; au contraire, les ressources ont subi le contrecoup des économies demandées par l'Assemblée générale.

Travail à faire: Dans sa décision A (51), la Commission, tenant compte de l'état du budget de la CEE pour l'exercice biennal 1996-1997 dans le contexte des difficultés financières que connaît l'Organisation des Nations Unies et des débats en cours sur la réforme des secteurs économique et social du système des Nations Unies, a pris note du budget ordinaire de la CEE pour l'exercice biennal 1996-1997, tel qu'il a été approuvé par l'Assemblée générale, ainsi que de la crise financière de l'Organisation des Nations Unies, invité le Secrétaire exécutif à en examiner attentivement les incidences sur les postes de la catégorie des administrateurs et des agents des services généraux et à prendre des mesures pour pourvoir les postes vacants en tenant dûment compte des priorités définies à la CEE, l'a prié de communiquer périodiquement aux missions permanentes installées à Genève et aux organes subsidiaires principaux des renseignements sur l'affectation des ressources, qu'elles soient inscrites au budget ordinaire ou qu'elles proviennent de contributions extrabudgétaires et invité en outre le Secrétaire exécutif à prendre l'avis des Etats membres sur toute modification qui pourrait être apportée aux activités inscrites à son programme pour l'exercice biennal 1996-1997 à la lumière des propositions du Secrétaire général (document A/C.5/50/57) sous réserve de leur approbation par l'Assemblée générale.

Dans sa décision F (51), la Commission a prié le Secrétaire exécutif, en attendant les décisions qui seront prises à sa cinquante-deuxième session sur les résultats des travaux du Groupe de travail spécial sur les orientations stratégiques et l'efficacité, de continuer de fournir les ressources d'ores et déjà attribuées aux activités de la CEE dans le domaine de l'environnement conformément à l'ordre de priorité déterminé pour ces activités par le Comité des politiques de l'environnement et de communiquer en outre aux Etats membres, en temps utile, des informations détaillées sur l'affectation de ces ressources.

Durée : Un an (1996/1997).

#### 00.1.7 Conférence régionale sur les transports et l'environnement

Exposé succinct : Suite à une étude de faisabilité préparée par le Secrétaire exécutif, la Commission a décidé, dans ses décisions F (49) et G (49), qu'une conférence régionale sur les transports et l'environnement devrait se tenir sous les auspices de la CEE.

Travail fait : Un comité préparatoire d'experts, notamment d'experts scientifiques et techniques, est parvenu à un accord sur le texte d'un projet de lignes directrices pour une stratégie commune en matière de transport et d'environnement et a dégagé un certain nombre de questions pouvant faire l'objet d'un accord ayant force obligatoire.

Travail à faire : La conférence aura lieu à Vienne, si possible pendant la deuxième semaine de novembre 1997.

Dans sa décision G (51), la Commission a prié le Comité préparatoire de proposer des projets de documents finals pour que la Conférence les adopte en tenant compte des options actuellement à l'examen et de lui soumettre le rapport définitif sur les résultats, en particulier en ce qui concerne l'organisation, le projet d'ordre du jour, la documentation de base et les documents finals, à sa cinquante-deuxième session pour qu'elle puisse prendre des décisions sur les questions de fond et de forme.

Durée : Trois ans (1994-1997).

00.1.8 Commémoration du cinquantième anniversaire de la Commission économique pour l'Europe

Exposé succinct : Dans sa décision A (50), la Commission a décidé de convoquer sa cinquante-deuxième session commémorative de 1997 à un niveau élevé, en vue d'adopter une déclaration sur le renforcement de la coopération économique en Europe qui définirait les orientations stratégiques des activités futures de la CEE en fonction des réalités nouvelles dans la région de la CEE et compte tenu des besoins et des priorités du développement économique des pays en transition ainsi que des capacités budgétaires et des recommandations éventuelles de la réunion spéciale de la CEE sur les économies à réaliser.

Travail fait et à faire : Le secrétariat préparera une brochure destinée à illustrer ses principales contributions en faveur des peuples et des gouvernements de la région. Cette brochure pourrait être élaborée par une équipe de jeunes stagiaires de la CEE et par des fonctionnaires retraités de la CEE, qui représenteraient conjointement deux lectures différentes de l'histoire et de l'avenir de la CEE. De hauts responsables gouvernementaux seront également invités à rédiger des exposés et des articles pour cette brochure. Le secrétariat a prié l'Administration postale des Nations Unies de commencer les préparatifs en vue d'émettre en 1997 un timbre des Nations Unies commémorant le cinquantième anniversaire de la Commission.

Dans sa décision A (51), la Commission a demandé instamment qu'il soit répondu rapidement au questionnaire établi par le Groupe de travail spécial sur les orientations stratégiques et l'efficacité et adressé aux gouvernements des pays de la CEE pour avoir leur avis sur le processus d'examen et prié le Groupe de travail spécial d'achever ses délibérations dans les meilleurs délais afin d'élaborer une déclaration sur le renforcement de la coopération économique en Europe qu'elle adopterait à sa cinquante-deuxième session commémorative de 1997.

Durée : Trois ans (1994-1997).

ACTIVITE 00.2 : RESOLUTIONS ADOPEES PAR LE CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL ET L'ASSEMBLEE GENERALE QUI ONT UNE INCIDENCE SUR LES TRAVAUX DE LA COMMISSION

00.2.1 Examen et application des résolutions adoptées par le Conseil économique et social et l'Assemblée générale qui ont une incidence sur les travaux de la Commission

Exposé succinct : A ses sessions annuelles, la Commission examinera les résolutions et les décisions du Conseil économique et social et de l'Assemblée générale qui ont une incidence sur ses travaux et arrêtera les mesures à prendre tenu des dispositions de ces résolutions et décisions.

Travail fait et à faire : La Commission entreprend cet examen en se fondant sur la note du Secrétaire exécutif (voir le document E/ECE/1342) dans laquelle ce dernier porte à son attention les résolutions et les décisions ayant une incidence sur les travaux de la Commission qui ont été adoptées par le Conseil économique et social et l'Assemblée générale depuis la précédente session de la Commission, ainsi que les travaux pertinents en cours, avec une attention particulière aux programmes mondiaux des Nations Unies.

Durée : Activité permanente.

00.2.2 Suivi par la CEE de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes, Beijing, 1995

Exposé succinct : Conformément à la décision J (40), le Secrétaire exécutif est prié d'évaluer l'évolution du rôle économique de la femme dans la région de la CEE, en liaison avec d'autres activités de recherche

du secrétariat, en tenant compte du rôle et des responsabilités des commissions régionales dans l'établissement et la mise en œuvre du plan à moyen terme à l'échelle du système des Nations Unies sur les femmes et le développement et des Stratégies prospectives d'action de Nairobi pour la promotion de la femme. Dans sa décision H (44), la Commission a prié le secrétariat de s'attacher à établir un inventaire relatif à la portée et au contenu des questionnaires sur l'emploi du temps et les budgets temps et des études de l'emploi du temps et de communiquer les données correspondantes aux pays membres. Comme suite aux décisions J (40), H (44) et K (48) et à la résolution 1990/12 du Conseil, la Commission a fourni une contribution régionale aux travaux préparatoires de la Conférence mondiale sur les femmes (Beijing, 1995).

Travail fait : La Réunion préparatoire régionale de haut niveau, tenue à Vienne en octobre 1994, en vue de la Conférence mondiale sur les femmes, a adopté un programme d'action régional qui a été soumis à la Conférence. Une plaquette d'information commandée par le Département de l'information a été distribuée au cours de la Conférence et les Actes de la Réunion préparatoire régionale ont été publiés.

La Conférence des statisticiens européens a organisé des réunions sur l'amélioration des méthodes de mesure de la participation des femmes à la main-d'œuvre et sur les indicateurs statistiques nécessaires pour donner suite aux Stratégies prospectives d'action de Nairobi dans les pays de la région de la CEE. Ce travail statistique sur les problèmes des femmes a constitué une contribution d'importance fondamentale à la Conférence mondiale. Un volume de statistiques différenciées en fonction du sexe a été publié au moment de la Conférence de Beijing, avec l'aide de Statistics Sweden, d'Eurostat et d'INSTRAW. La prochaine réunion des représentants européens des membres du CAC (février 1996) fera une large place au suivi des conférences mondiales, y compris la Conférence mondiale sur les femmes.

Travail à faire : Dans sa décision A (50), la Commission a invité le Secrétaire exécutif à envisager dans le cadre du mandat de la CEE, dans la limite des ressources existantes et sans préjudice des programmes actuels de la CEE, des mesures éventuelles concernant le suivi au niveau régional de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes. Dans sa décision A (51), la Commission a engagé les organes subsidiaires principaux à tenir compte de l'intégration d'une démarche tenant compte des sexospécificités, s'il y a lieu, lorsqu'ils définiront et exécuteront leurs programmes de travail.

Durée : Activité permanente.

#### 00.2.3 Promotion du développement durable au niveau régional

Exposé succinct : La Commission, conformément aux décisions F (48), F (49) et G (50), continuera d'accorder une attention particulière à la mise en œuvre d'un développement durable au niveau régional en application des dispositions pertinentes du Programme Action 21 et des résolutions de l'Assemblée générale.

Travail fait : Une conférence régionale sur les transports et l'environnement aura lieu en 1997 (voir 00.1.7). Le Groupe de travail composé de hauts fonctionnaires a coordonné les contributions à la Conférence ministérielle sur "Un environnement pour l'Europe" qui a eu lieu à Sofia en octobre 1995.

Travail à faire : Conformément au Plan d'action de la CEE pour l'application régionale du Programme Action 21, les organes subsidiaires principaux ont entrepris d'intégrer les considérations environnementales dans leurs activités sectorielles et favorisent ainsi un développement durable dans toute la gamme des activités de la CEE.

Le Secrétaire exécutif continuera de porter à l'attention de ses homologues des autres commissions régionales les activités entreprises par la CEE en vue de contribuer à un développement durable et de renforcer la coopération internationale dans ce domaine.

La Commission a organisé, au cours de sa cinquante et unième session annuelle, une table ronde sur la coopération et le développement industriel durable, que le Secrétaire exécutif a préparé en coopération avec les autres organes subsidiaires, les organisations internationales et les ONG compétentes, ainsi qu'avec les représentants des milieux d'affaires et en consultation avec les experts de la CEE dans le domaine de la coopération industrielle, en vue d'élaborer des propositions concrètes sur le renforcement de la coopération dans le domaine du développement industriel durable, et notamment sur les modalités de l'aide à fournir aux pays en transition dans ce domaine. Le rapport sur cette question (E/ECE/1327), qui a servi de document de travail pour la table ronde, contenait des points à considérer en vue des travaux futurs.

Dans sa décision F (51), la Commission a :

- a) Souligné la nécessité pour les organes subsidiaires principaux de mieux intégrer, le cas échéant, à leurs activités et à leur prise de décisions des considérations relatives à l'environnement et au développement durable;
- b) Demandé à tous ses organes subsidiaires d'apporter le concours voulu à la mise en oeuvre du Programme écologique pour l'Europe;
- c) Approuvé la création du Groupe de travail préparatoire spécial composé de hauts fonctionnaires qui a été chargé d'harmoniser le processus "Un environnement pour l'Europe" et de préparer la Conférence ministérielle qui se tiendra en 1998 au Danemark, et approuvé également la création du Groupe de travail spécial qui a été chargé d'élaborer un projet de convention concernant l'accès à l'information sur l'environnement et la participation du public à la prise de décisions en matière d'environnement;
- d) Invité les Etats membres de la CEE, les organisations intergouvernementales, les institutions financières internationales et les autres donateurs potentiels à examiner les besoins financiers et techniques qu'éprouvent les pays en transition quand ils mettent en oeuvre les dispositions des conventions et protocoles dans le domaine de l'environnement.

Durée : Activité permanente.

00.2.4 Coopération internationale pour s'attaquer aux conséquences de l'accident de la centrale nucléaire de Tchernobyl et pour les atténuer

Exposé succinct : Comme suite à la décision C (46), à la résolution 47/165 de l'Assemblée, à la résolution 1992/38 du Conseil et à la décision J (48) de la Commission, celle-ci, aux termes du paragraphe 7 de sa décision A (49), a invité les organes subsidiaires principaux, en coopération avec le Département des affaires humanitaires, l'OMS et l'AIEA, compte tenu de leurs sphères respectives de compétence, à continuer de contribuer aux travaux de la Commission destinés à atténuer les conséquences de l'accident de Tchernobyl.

Travail fait et à faire : Un certain nombre d'organes subsidiaires de la CEE ont continué d'examiner des propositions d'activités visant à s'attaquer aux conséquences de la catastrophe de Tchernobyl et à les atténuer. Le secrétariat a continué à participer aux travaux, en coopération avec le Département des affaires humanitaires, pour coordonner la coopération internationale à cet égard, et il a également consulté

l'ONUDI sur d'éventuelles formes de coopération dans le domaine de l'eau. Sur l'invitation du Département des affaires humanitaires, en tant que coordonnateur pour la coopération internationale, la CEE a participé aux préparatifs du dixième anniversaire de l'accident.

Durée : Activité permanente.

ACTIVITE 00.3 : COOPERATION AVEC D'AUTRES ORGANISATIONS INTERNATIONALES

00.3.1 Examen de la coopération de la Commission avec d'autres organismes des Nations Unies

Exposé succinct : A chaque session annuelle, la Commission examinera les activités qu'elle mène pour appuyer les autres programmes de l'ONU et y contribuer, notamment ceux de la CNUCED, du PNUD, du PNUE et du FNUAP, ainsi que ceux des autres commissions régionales. Elle étudiera en outre les questions liées à sa coopération avec d'autres organismes des Nations Unies, notamment des institutions spécialisées telles que l'OIT, la FAO, l'UNESCO, l'OMS et l'ONUDI, ainsi que l'AIEA. Dans le cadre de sa contribution aux programmes et objectifs mondiaux de l'ONU visant à favoriser le développement économique, elle prêtera une attention particulière aux problèmes des pays membres de la CEE qui sont en développement du point de vue économique.

Travail fait et à faire : La Commission procède à cet examen tous les ans, en se fondant sur le rapport du Secrétaire exécutif concernant la participation des organisations et programmes susmentionnés aux travaux de la Commission, sur la contribution de la Commission aux programmes des organisations en question et sur la coopération du secrétariat avec les secrétariats de ces organisations, notamment ceux des autres commissions régionales.

Durée : Activité permanente.

00.3.2 Examen de la coopération et de la coordination des activités de la Commission avec d'autres organisations et institutions internationales

Exposé succinct : A chaque session annuelle, la Commission examinera celles de ses activités qui intéressent la coopération et la coordination avec d'autres organisations et institutions économiques internationales et avec des organisations non gouvernementales internationales participant aux travaux de la Commission et de ses organes subsidiaires, en particulier les organisations et institutions mentionnées dans sa décision O (45).

Travail fait et à faire : La Commission procède à cet examen tous les ans en se fondant sur le rapport du Secrétaire exécutif concernant les activités pertinentes découlant de la participation et de la contribution des organisations en question et de leurs secrétariats aux travaux de la Commission et de ses organes subsidiaires (voir le document E/ECE/1334). Dans sa décision A (50), la Commission a souligné qu'il importait d'établir une coopération étroite avec le Conseil de l'Europe et son Assemblée parlementaire et invité le Secrétaire exécutif à entreprendre des démarches à cet effet.

Durée : Activité permanente.

## **SOUS-PROGRAMME 01 - ENVIRONNEMENT**

**Texte de base :** Programme de travail du Comité des politiques de l'environnement, approuvé par le Comité à sa deuxième session (ECE/CEP/14, par. 41, annexe II et Add.1)

**Activité 01.1 :** Processus "Un environnement pour l'Europe"

**Eléments de programme**

- 01.1.1 Préparatifs de la Conférence ministérielle de Sofia (1)
- 01.1.2 Programme écologique pour l'Europe (2)
- 01.1.3 Droits et obligations en matière d'environnement (10)

**Activité 01.2 :** Renforcement des capacités de gestion de l'environnement

**Eléments de programme**

- 01.2.1 Etudes de performance environnementale par pays (4)
- 01.2.2 Amélioration de la gestion de l'environnement dans les pays en transition (6)
- 01.2.3 Gestion des substances chimiques dangereuses (12)

**Activité 01.3 :** Promotion d'un développement durable

**Eléments de programme**

- 01.3.1 Environnement et économie : évaluation de la situation dans les économies en transition (12)
- 01.3.2 Utilisation des instruments économiques aux fins des politiques de l'environnement (3)
- 01.3.3 Incidences des instruments économiques utilisés aux fins des politiques de l'environnement sur les entreprises industrielles et agricoles privatisées (13)
- 01.3.4 Interaction des processus de privatisation et de l'environnement (6)
- 01.3.5 Détermination du prix des ressources naturelles (16)
- 01.3.6 Responsabilité et obligation de réparer (27)

**Activité 01.4 :** Convention sur l'évaluation de l'impact sur l'environnement dans un contexte transfrontière

**Eléments de programme**

- 01.4.1 Politiques et stratégies propres à encourager l'évaluation de l'impact sur l'environnement (EIE) (5)
- 01.4.2 Renforcement de la capacité des futures Parties de s'acquitter des obligations découlant de la Convention (17)
- 01.4.3 Directives concernant l'EIE (13)
- 01.4.4 Base de données sur l'EIE (21)
- 01.4.5 Centres internationaux pour l'EIE (32)
- 01.4.6 Présentation des notifications (34)
- 01.4.7 Efforts internationaux pour renforcer l'EIE (27)
- 01.4.8 Aspects méthodologiques (24)

**Activité 01.5 :** Convention sur la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontières et des lacs internationaux

**Eléments de programme**

- 01.5.1 Politiques et stratégies (6)
- 01.5.2 Prévention, maîtrise et réduction de la pollution provenant de sources ponctuelles (17)
- 01.5.3 Prévention, maîtrise et réduction de la pollution provenant de sources diffuses (15)
- 01.5.4 Surveillance et évaluation de l'état des eaux transfrontières (6)
- 01.5.5 Accords bilatéraux et multilatéraux et autres arrangements concernant la protection et l'utilisation des eaux transfrontières (25)
- 01.5.6 Aspects juridiques et administratifs (35)
- 01.5.7 Gestion durable des ressources en eau (21)
- 01.5.8 Préparatifs de la première réunion des Parties à la Convention (27)

Activité 01.6 : Convention sur les effets transfrontières des accidents industriels

Eléments de programme

- 01.6.1 Renseignements sur l'application de la Convention (31)
- 01.6.2 Points de contact (25)
- 01.6.3 Accidents industriels antérieurs (32)
- 01.6.4 Centre régional de coordination pour la formation et les exercices en matière d'accidents industriels (19)
- 01.6.5 Centre régional de coordination pour la prévention des accidents industriels (21)
- 01.6.6 Substances dangereuses aux fins de la définition des activités dangereuses (23)
- 01.6.7 Préparatifs de la première réunion de la Conférence des Parties à la Convention (27)

**SOUS-PROGRAMME 02 - TRANSPORTS**

Texte de base : Programme de travail du Comité des transports intérieurs, approuvé par le Comité à sa cinquante-huitième session (ECE/TRANS/116, par. 184, et Add.1)

Activité 02.1 : Tendances et économie des transports

Eléments de programme

- 02.1.1 Examen des tendances générales de l'évolution et de la politique des transports (1)
- 02.1.2 Analyse d'aspects particuliers de l'économie des transports (2)
- 02.1.3 Développement des transports dans la région méditerranéenne (2)

Activité 02.2 : Transport routier

Eléments de programme

- 02.2.1 Infrastructure routière (1)
- 02.2.2 Harmonisation des prescriptions applicables aux opérations de transport international par route et facilitation de ces opérations (1)
- 02.2.3 Sécurité du transport routier (1)

Activité 02.3 : Construction des véhicules

Eléments de programme

- 02.3.1 Harmonisation et amélioration des règlements et recommandations relatifs aux véhicules routiers (1)
- 02.3.2 Arrangements en vue de la suppression des obstacles techniques au commerce international des véhicules à moteur et de leurs équipements et pièces (1)

Activité 02.4 : Transport ferroviaire

Eléments de programme

- 02.4.1 Infrastructure ferroviaire (1)
- 02.4.2 Raccordement du réseau de transport européen à celui d'autres régions (3)
- 02.4.3 Harmonisation des prescriptions applicables aux opérations de transport international par chemin de fer et facilitation de ces opérations (1)
- 02.4.4 Sécurité ferroviaire (1)
- 02.4.5 Harmonisation des dispositions juridiques régissant le contrat de transport de marchandises et de voyageurs par chemin de fer

Activité 02.5 : Transport par voie navigable

Eléments de programme

- 02.5.1 Infrastructure des voies navigables intérieures (1)
- 02.5.2 Harmonisation des prescriptions applicables aux opérations de transport international par voie navigable et facilitation de ces opérations y compris l'étude de régimes juridiques (2)
- 02.5.3 Harmonisation et amélioration des normes relatives aux bateaux de navigation intérieure (3)
- 02.5.4 Sécurité du transport par voie navigable (1)

**Activité 02.6 : Transport des marchandises dangereuses**

**Elément de programme**

Règlements relatifs au transport des marchandises dangereuses par route, chemin de fer, voie navigable et transport combiné (1)

**Activité 02.7 : Protection de l'environnement et économies d'énergie dans les transports**

**Eléments de programme**

02.7.1 Incidences de l'infrastructure et des opérations de transport sur l'environnement, notamment la pollution et le bruit (1)

02.7.2 Conférence régionale sur les transports et l'environnement de 1996

**Activité 02.8 : Transport combiné**

**Eléments de programme**

02.8.1 Promotion du transport combiné et du transport multimodal (1)

02.8.2 Prescriptions de sécurité applicables à la construction, à l'entretien et à la manutention du matériel de transport combiné (2)

**Activité 02.9 : Problèmes douaniers intéressant les transports**

**Elément de programme**

Harmonisation et simplification des prescriptions concernant plusieurs modes de transport pour le passage des frontières (1)

**Activité 02.10 : Transport de denrées périssables**

**Elément de programme**

Harmonisation des règlements et des normes concernant le transport international de denrées périssables et facilitation de son fonctionnement (2)

**Activité 02.11 : Statistiques et informations sur les transports**

**Eléments de programme**

02.11.1 Méthodes de rassemblement et définition des statistiques sur le transport intérieur et les accidents de la circulation routière (2)

02.11.2 Publication de statistiques dans le domaine des transports (3)

**Activité 02.12 : Facilitation des déplacements et du transport des personnes handicapées**

**Elément de programme**

Aspects relatifs au transport routier, au transport ferroviaire et au transport par voie navigable (3)

**Activité 02.13 : Questions générales**

**Elément de programme**

Diffusion périodique de certaines informations sur les transports (3)

**SOUS-PROGRAMME 03 - STATISTIQUES**

**Texte de base** : Programme de travail de la Conférence des statisticiens européens, approuvé par la Conférence à sa quarante-troisième session (ECE/CES/48, par. 13 à 90, et CES/1995/R.25 et Add.1 à 6)

**Activité 03.1 : Organisation et fonctionnement des services de statistique**

**Eléments de programme**

03.1.1 Questions de politique statistique (A)

03.1.2 Pays en transition (A)

03.1.3 Promotion et coordination des travaux statistiques internationaux (A)

03.1.4 Assistance technique aux pays en développement (A)

**Activité 03.2 : Infrastructure technique et autres questions communes**

**Eléments de programme**

- 03.2.1 Gestion de la technologie de l'information statistique (A)
- 03.2.2 Collecte et traitement des données statistiques (A)
- 03.2.3 Diffusion et échange de l'information statistique (A)
- 03.2.4 Classifications des branches d'activité, des produits et des professions (C)
- 03.2.5 Méthodologie statistique (C)
- 03.2.6 Géographie (A)
- 03.2.7 Statistiques régionales (C)
- 03.2.8 Formation (C)

**Activité 03.3 : Statistiques économiques**

**Eléments de programme**

- 03.3.1 Mise en oeuvre du système de comptabilité nationale (A)
- 03.3.2 Statistiques monétaires et bancaires, des finances publiques et de la balance des paiements (C)
- 03.3.3 Commerce international des marchandises (C)
- 03.3.4 Transports (A)
- 03.3.5 Commerce (secteur de la distribution) (C)
- 03.3.6 Commerce international de services (C)
- 03.3.7 Tourisme (C)
- 03.3.8 Autres services marchands et non marchands (C)
- 03.3.9 Statistiques des prix, y compris parités de pouvoir d'achat (A)
- 03.3.10 Statistiques agricoles (A)
- 03.3.11 Statistiques industrielles (C)
- 03.3.12 Statistiques de l'énergie (B)
- 03.3.13 Statistiques de la science et de la technique (C)
- 03.3.14 Registres des activités industrielles et commerciales et fichiers administratifs étayant l'élaboration des statistiques économiques (A)
- 03.3.XX Autres travaux dans le domaine des statistiques économiques

**Activité 03.4 : Statistiques sociales et démographiques**

**Eléments de programme**

- 03.4.1 Indicateurs et cadres sociaux (C)
- 03.4.2 Statistiques différencierées en fonction du sexe (A)
- 03.4.3 Enquêtes sociales polyvalentes (C)
- 03.4.4 Registres et fichiers administratifs utilisés pour l'établissement des statistiques sociales et démographiques (B)
- 03.4.5 Recensements de la population et des habitations (A)
- 03.4.6 Statistiques de la santé (B)
- 03.4.7 Statistiques de la criminalité et de la justice pénale (C)
- 03.4.8 Statistiques sur l'éducation et la formation (A)
- 03.4.9 Statistiques culturelles (B)
- 03.4.10 Statistiques du travail (C)
- 03.4.11 Statistiques démographiques (y compris projections, migrations et fécondité) (A)
- 03.4.12 Statistiques des établissements humains et du logement (C)
- 03.4.13 Statistiques sur le revenu des ménages, sur le bien-être de la population et sur la pauvreté et l'inégalité des revenus (A)
- 03.4.14 Statistiques sur les groupes de population présentant un intérêt particulier (C)
- 03.4.XX Autres travaux dans le domaine des statistiques sociales et démographiques

Activité 03.5 : Statistiques des ressources naturelles et de l'environnement

Eléments de programme

- 03.5.1 Normes et cadres pour les données et indicateurs relatifs à l'environnement (A)
- 03.5.2 Comptabilité des ressources naturelles et de l'environnement (A)
- 03.5.3 Mise en place de bases de données sur l'environnement et diffusion de leur contenu (A)

Activité 03.6 : Diffusion et appui aux activités du secrétariat

Eléments de programme

- 03.6.1 Diffusion de données statistiques par les secrétariats (A)
- 03.6.2 Appui statistique à d'autres activités des secrétariats (A)

**SOUS-PROGRAMME 04 - FACILITATION DU COMMERCE**

Texte de base : Programme de travail du Comité pour le développement du commerce, adopté par le Comité à sa quarante-quatrième session (ECE/TRADE/199, par. 52 et annexe I)

Activité 04.1 : Eléments de données et échange de données informatisé (1)

Activité 04.2 : Procédures du commerce international et documentation (1)

**SOUS-PROGRAMME 05 - ANALYSE ECONOMIQUE**

Texte de base : Programme de travail des Conseillers économiques des gouvernements des pays de la CEE, approuvé par les Conseillers à leur trente et unième session (ECE/EC.AD/48, par. 45 à 48 et annexe)

Activité 05.1 : Echange d'informations sur l'évolution économique

Elément de programme

- 05.1.1 Echange d'informations sur l'évolution des économies nationales et sur les politiques et programmes (1)

Activité 05.2 : Projections et perspectives à long terme

Eléments de programme

- 05.2.1 Conditions de la croissance durant la période 1996-2000 et incidences à long terme (2)
- 05.2.2 Base de données macroéconomiques spéciales à long terme et travaux de modélisation connexes (6)

Activité 05.3 : Etude de certains problèmes économiques structurels

Eléments de programme

- 05.3.1 Commerce international et changements structurels - tendances et politiques interrégionales et intrarégionales (4)
- 05.3.2 Etude des changements structurels dans la région de la CEE et de leurs incidences sur l'emploi, la productivité du travail, les modes d'organisation du travail et la répartition des revenus (3)
- 05.3.3 Développement économique durable (5)

Texte de base : Mandat de la Commission; résolutions et autres décisions pertinentes du Conseil économique et social et de la Commission

**Activité 05.4 : Evolution, problèmes et perspectives économiques dans la région de la CEE**  
**Eléments de programme**

**05.4.1 Examen de l'évolution, des problèmes et des perspectives économiques dans la région de la CEE**

**Exposé succinct** : A ses sessions annuelles, la Commission examinera l'évolution, les problèmes et les perspectives économiques dans la région de la CEE.

**Travail fait et à faire** : Comme suite aux décisions O (45) et B (46) de la Commission, une attention particulière est accordée à l'analyse des économies en transition et des questions de politique générale s'y rapportant, ainsi qu'il ressort de l'Etude sur la situation économique de l'Europe publiée chaque année et du Bulletin économique pour l'Europe, qui font tous deux une plus large place qu'auparavant aux évolutions économique et politique des économies en transition. Tant l'Etude que le Bulletin et d'autres études spéciales et bulletins statistiques établis et publiés par le secrétariat sont mis à la disposition de la Commission pour l'examen annuel en question. Dans sa décision B (46), la Commission a invité les Conseillers économiques et le secrétariat, conformément aux dispositions pertinentes de la décision O (45) et en ayant à l'esprit le droit et la responsabilité qu'a le secrétariat de faire preuve d'indépendance de jugement dans ses analyses, à poursuivre leurs consultations de manière à présenter un travail de très haute qualité dans l'Etude, notamment en envisageant les moyens d'améliorer l'échange de vues informel qui a lieu dans le cadre de l'élaboration des publications; elle a également insisté sur la nécessité d'assurer la publication en temps voulu de l'Etude pour qu'elle puisse être dûment prise en considération lors de la session annuelle de la Commission (par. 8 de la décision B (46)).

**Durée** : Activité permanente.

**05.4.2 Population**

**Exposé succinct** : Le Secrétaire exécutif mène les travaux entrepris dans le domaine de la population, dans la limite des ressources existantes, et continue de collaborer avec le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) en vue de mettre en oeuvre les recommandations pertinentes des réunions régionales de démographes convoquées périodiquement, mais tous les deux ans au plus, en coopération avec le FNUAP. Ces réunions ont pour objet de permettre des consultations entre les gouvernements, ainsi que la diffusion et l'échange d'informations sur les problèmes et les politiques démographiques dans la région de la CEE. La dernière Conférence intergouvernementale européenne sur la population (Genève, mars 1993) a présenté un ensemble détaillé de recommandations.

**Travail fait** : Une collaboration est maintenue avec le FNUAP au titre de projets concernant, respectivement, les tendances démographiques dans les pays en transition, les répercussions économiques et sociales du vieillissement démographique, les migrations internationales et la promotion des enquêtes sur la fécondité et la famille dans la région de la CEE. Ces projets sont financés par le FNUAP.

**Travail à faire** : Suivi de la Conférence internationale de 1994, en coopération et en collaboration avec les autres organisations intéressées, et poursuite des activités en cours telles qu'elles ont été décrites.

**Durée** : Activité permanente.

## SOUS-PROGRAMME 06 - ENERGIE

**Texte de base :** Programme de travail du Comité de l'énergie, approuvé par le Comité à sa cinquième session (ECE/ENERGY/28, par. 70 à 72, et ENERGY/R.119)

### Activité 06.1 : Réformes énergétiques en Europe centrale et orientale

#### Eléments de programme

- 06.1.1 Adaptation au marché des secteurs énergétiques en Europe centrale et orientale (1)
- 06.1.2 Transition de l'industrie charbonnière de la planification centralisée à l'économie de marché (2)
- 06.1.3 Incidences des réformes économiques en Europe centrale et orientale sur la demande et l'offre d'énergie électrique et la coopération dans ce domaine (3)
- 06.1.4 Réformes économiques et restructuration en Europe centrale et orientale - leurs incidences et leur importance pour le marché et l'industrie du gaz dans la région de la CEE (4)

### Activité 06.2 : Utilisation rationnelle de l'énergie, efficacité énergétique et économies d'énergie

#### Eléments de programme

- 06.2.1 "Efficacité énergétique 2000" (5)
- 06.2.2 Normes d'efficacité énergétique (6)
- 06.2.3 Economies d'énergie : évolution, politiques et perspectives dans la région (7)
- 06.2.4 Efficacité énergétique de l'énergie électrique (8)
- 06.2.5 Utilisation rationnelle du gaz, y compris les mesures d'économie et d'efficacité (9)

### Activité 06.3 : Commerce de l'énergie, facilitation des échanges et infrastructure

#### Eléments de programme

- 06.3.1 Le commerce de l'énergie dans la région de la CEE dans le contexte mondial (10)
- 06.3.2 Evolution du marché et facilitation du commerce dans l'industrie charbonnière (11)
- 06.3.3 Interconnexion des réseaux électriques en Europe (12)
- 06.3.4 Evolution de l'industrie du gaz, y compris le commerce du gaz ainsi que les interconnexions et le développement des réseaux de gaz en Europe (13)

### Activité 06.4 : Interface entre énergie et environnement

#### Eléments de programme

- 06.4.1 Développement énergétique viable (14)
- 06.4.2 Instruments économiques pour un développement énergétique viable (15)
- 06.4.3 Exploitation viable du charbon (16)
- 06.4.4 Protection de l'environnement dans l'extraction et l'utilisation du charbon (17)
- 06.4.5 Energie électrique et environnement (18)
- 06.4.6 Energie électrique et développement durable (19)
- 06.4.7 Industrie du gaz et environnement, y compris les changements climatiques et le développement durable (20)
- 06.4.8 Promotion des sources d'énergie renouvelables dans le cadre du Programme écologique pour l'Europe

### Activité 06.5 : Politiques et perspectives énergétiques, et statistiques et projections s'y rapportant

#### Eléments de programme

- 06.5.1 Programmes, politiques et perspectives énergétiques des pays, et bilans, projections et banques de données s'y rapportant (21)
- 06.5.2 Bulletins annuels de statistiques de l'énergie pour l'Europe (22)
- 06.5.3 Aperçu des activités de la CEE concernant l'énergie (23)

Activité 06.6 : Questions relatives à l'offre et à la demande d'énergie pour un développement durable

Eléments de programme

- 06.6.1 Faits nouveaux significatifs affectant l'offre et la demande d'énergie à court et à moyen terme (24)
- 06.6.2 Promotion de la coopération internationale en faveur des énergies renouvelables (25)
- 06.6.3 Evolution de l'industrie charbonnière (26)
- 06.6.4 Evolution, politiques et statistiques dans le domaine de l'énergie électrique (27)
- 06.6.5 Evolution de l'industrie du gaz, y compris le commerce du gaz ainsi que les interconnexions et le développement des réseaux de gaz (28)

## SOUS-PROGRAMME 07 - DEVELOPPEMENT DU COMMERCE INTERNATIONAL

Texte de base : Programme de travail du Comité pour le développement du commerce, adopté par le Comité à sa quarante-quatrième session (ECE/TRADE/199, par. 52 et annexe I)

Activité 07.1 : Promotion commerciale

Eléments de programme

- 07.1.1 Elaboration et révision de guides relatifs à des transactions commerciales internationales (2)
- 07.1.2 Organisation de séminaires et d'ateliers (3)
- 07.1.3 Informations intéressant les hommes d'affaires (5)

Activité 07.2 : Analyse des tendances récentes du commerce, des politiques et des problèmes

Eléments de programme

- 07.2.1 Thèmes de discussion des sessions annuelles du Comité (4)
- 07.2.2 Analyse des tendances, des politiques et des problèmes récents, ainsi que des perspectives du commerce (4)

## SOUS-PROGRAMME 08 - INDUSTRIE ET TECHNOLOGIE

### 08(A) - SCIENCE ET TECHNIQUE

Texte de base : Programme de travail des Conseillers des gouvernements des pays de la CEE pour la science et la technique, approuvé par les Conseillers à leur vingt et unième session (ECE/SC.TECH/46, par. 26 et 27 et annexe)

Activité 08(A).1 : Evolution actuelle des politiques scientifiques et technologiques

Elément de programme

- 08(A).1.1 Examen des changements intervenus dans les politiques, priorités et institutions nationales, et coopération internationale (1)

Activité 08(A).2 : Contribution de la science et de la technique à un développement durable des économies en transition

Eléments de programme

- 08(A).2.1 Politique publique visant à promouvoir l'innovation dans les économies en transition (3)
- 08(A).2.2 Réorganisation du système de gestion de la science et de la technique dans le nouveau contexte économique et politique (4)

Activité 08(A).3 : Questions particulières dans le domaine de la science et de la technique

Elément de programme

- 08(A).3.1 Inventaire des directives de sécurité en vigueur en biotechnologie (2)

## 08(B) - INDUSTRIE CHIMIQUE

Texte de base : Programme de travail du Groupe de travail de l'industrie chimique, approuvé par le Groupe de travail à sa cinquième session (ECE/CHEM/101, par. 53 et 54 et annexe I)

Activité 08(B).1 : Tendances à long et à moyen terme et perspectives de l'industrie chimique, y compris évolution actuelle et statistiques

### Eléments de programme

- 08(B).1.1 Revue annuelle de l'industrie chimique (1)
- 08(B).1.2 Tendances et perspectives du marché de certains produits chimiques (13)
- 08(B).1.3 Mise au point de statistiques comparables sur le plan international, y compris de données sur les produits spécialisés (14)
- 08(B).1.4 Publication du Bulletin du commerce des produits chimiques (12)

Activité 08(B).2 : Industrie chimique - développement économique et écologique durable (CHEMISEED) et autres questions touchant à l'environnement et aux ressources dans l'industrie chimique

### Eléments de programme

- 08(B).2.1 Nettoyage environnemental de certains sites pollués par les produits chimiques en Europe centrale et orientale (2)
- 08(B).2.2 Banque de données comparatives sur la législation de l'industrie chimique dans les pays de la région de la CEE (3)
- 08(B).2.3 Séminaires et ateliers sur les techniques propres dans l'industrie chimique (11)
- 08(B).2.4 Centre régional de gestion de l'environnement pour l'industrie chimique (8)
- 08(B).2.5 Techniques de décontamination et de remise en état du sol (15)

Activité 08(B).3 : Problèmes économiques et informations concernant l'industrie chimique, y compris l'aide aux pays en transition

### Eléments de programme

- 08(B).3.1 Répertoire de l'industrie chimique (10)
- 08(B).3.2 Tendances de l'évolution des structures et de la propriété dans les industries chimiques des pays en transition (7)
- 08(B).3.3 Etudes de l'évolution dans l'industrie chimique dans certains pays (9)
- 08(B).3.4 Zones industrielles dans la région de la CEE (16)
- 08(B).3.5 Atelier sur la reconstruction et la modernisation de l'industrie chimique des pays en transition (6)

Activité 08(B).4 : Procédés et produits chimiques évolués

### Eléments de programme

- 08(B).4.1 Séminaire sur les techniques membranaires (4)
- 08(B).4.2 Atelier sur l'intégration des procédés (5)

## 08(C) - INDUSTRIES MECANIQUES ET ELECTRIQUES ET AUTOMATISATION

Texte de base : Programme de travail du Groupe de travail des industries mécaniques et électriques et de l'automatisation, approuvé par le Groupe de travail à sa treizième session (ECE/ENG.AUT/54, par. 42 et annexe I)

Activité 08(C).1 : Tendances et perspectives actuelles, à moyen et à long terme dans les industries mécaniques et électriques et l'automatisation

### Eléments de programme

- 08(C).1.1 Evaluation à moyen et à long terme des industries mécaniques et électriques dans les économies nationales, régionales et mondiales (3)

08(C).1.2 Situation actuelle et perspectives dans les industries mécaniques et électriques et l'automatisation, y compris certains aspects pertinents de la coopération internationale dans ce secteur (2)

Activité 08(C).2 : Le rôle des industries mécaniques et électriques dans la protection de l'environnement et les économies de ressources

Eléments de programme

- 08(C).2.1 Techniques peu polluantes dans les industries mécaniques et électriques (7)  
08(C).2.2 Rallyes de véhicules électriques et activités connexes (8)

Activité 08(C).3 : Assistance aux industries mécaniques et électriques dans les pays en transition

Eléments de programme

- 08(C).3.1 Atelier sur les aspects économiques de la mise en oeuvre de techniques nouvelles dans les petites et moyennes entreprises (PME) (4)  
08(C).3.2 Matériaux et techniques intéressants les industries mécaniques et électriques (9)

Activité 08(C).4 : Quelques problèmes des industries mécaniques et électriques et de l'automatisation

Eléments de programme

- 08(C).4.1 Techniques de réadaptation (6)  
08(C).4.2 Robots industriels (5)

Activité 08(C).5 : Statistiques des industries mécaniques et électriques et de l'automatisation

Elément de programme

- 08(C).5.1 Etablissement de statistiques internationalement comparables (1)

## 08(D) - NORMALISATION

Texte de base : Programme de travail du Groupe de travail des politiques de normalisation, approuvé par le Groupe de travail à sa cinquième session (ECE/STAND/42, par. 33 et annexe)

Activité 08(D).1 : Coordination

Eléments de programme

- 08(D).1.1 Identification des problèmes (7)  
08(D).1.2 Définition régulière des orientations en matière de normalisation internationale par l'identification des secteurs présentant de l'intérêt pour les gouvernements des pays membres (8)  
08(D).1.3 Elaboration et mise en oeuvre de recommandations (9)

Activité 08(D).2 : Harmonisation

Eléments de programme

- 08(D).2.1 Examen des faits nouveaux, des perspectives et des problèmes aux niveaux international, régional et national (10)  
08(D).2.2 Mesures propres à faciliter l'harmonisation des principes et des pratiques dans le domaine de la normalisation et des activités connexes (11)  
08(D).2.3 Formation (4)  
08(D).2.4 Mesures propres à faciliter l'application des normes et règlements techniques (12)  
08(D).2.5 Approbation des définitions de termes utilisés sur le plan international dans les domaines de la normalisation et des activités connexes (13)  
08(D).2.6 Elaboration et mise en oeuvre de recommandations et/ou de conventions et autres documents juridiques (14)

Activité 08(D).3 : Evaluation de la conformité

Eléments de programme

- 08(D).3.1 Identification des problèmes (1)
- 08(D).3.2 Promotion de systèmes et d'arrangements internationaux de certification (2)
- 08(D).3.3 Mesures visant à instaurer une confiance mutuelle dans la compétence technique et la fiabilité des systèmes nationaux d'évaluation de la conformité (3)
- 08(D).3.4 Aspects de la métrologie relatifs aux activités d'essai (5)

Activité 08(D).4 : Politique en matière de qualité et compétitivité (6)

**08(E) - ACIER**

Texte de base : Programme de travail du Groupe de travail de l'acier, approuvé par le Groupe de travail à sa cinquième session (ECE/STEEL/91, par. 63 et 64 et annexe I)

Activité 08(E).1 : Tendances et perspectives à long terme de l'industrie sidérurgique (5)

Elément de programme

- 08(E).1.1 Perspectives à long terme de l'industrie sidérurgique

Activité 08(E).2 : Situation actuelle et perspectives à moyen terme de l'industrie sidérurgique, y compris celles du commerce international (1)

Elément de programme

- 08(E).2.1 Tendances et perspectives à court terme de l'industrie sidérurgique et du marché de l'acier

Activité 08(E).3 : Problèmes économiques et technologiques de la sidérurgie, y compris l'aide aux pays en transition (3)

Eléments de programme

- 08(E).3.1 Etude de l'évolution de l'industrie sidérurgique dans les pays
- 08(E).3.2 Privatisation et évolution de la propriété dans l'industrie sidérurgique
- 08(E).3.3 Politiques de reconversion dans les régions productrices de charbon et d'acier
- 08(E).3.4 Restructuration de l'industrie sidérurgique
- 08(E).3.5 L'industrie sidérurgique du XXI<sup>e</sup> siècle dans la Fédération de Russie et la CEI (sidérurgie, haute qualité et développement durable)

Activité 08(E).4 : Métallurgie et écologie - problèmes d'environnement dans l'industrie de la sidérurgie (4)

Eléments de programme

- 08(E).4.1 Importance et influence de la ferraille sur l'avenir des industries sidérurgiques
- 08(E).4.3 Traitement, utilisation et élimination des déchets dans l'industrie sidérurgique
- 08(E).4.4 Annuaire des organisations dont les domaines d'activité portent sur l'industrie sidérurgique et l'environnement
- 08(E).4.5 Harmonisation des réglementations
- 08(E).4.6 Formation et recyclage des cadres et techniciens dans l'industrie de la sidérurgie

Activité 08(E).5 : Statistiques de la sidérurgie (2)

Eléments de programme

- 08(E).5.1 Elaboration des statistiques de l'acier
- 08(E).5.2 Publication des statistiques de l'acier

## **SOUS-PROGRAMME 09 - AGRICULTURE ET BOIS**

### **09(A) - AGRICULTURE**

Texte de base : Programme de travail du Comité de l'agriculture, approuvé par le Comité à sa quarante-sixième session (ECE/AGRI/134, par. 41 à 43 et annexe III)

#### Activité 09(A).1 : Analyse économique du secteur agro-alimentaire

##### Eléments de programme

- 09(A).1.1 Examen de l'évolution récente et des perspectives de l'agriculture et des politiques agricoles dans la région européenne (6)
- 09(A).1.2 Examen des marchés et du commerce des produits agricoles (9)
- 09(A).1.3 Activités du Groupe de travail FAO/CEE de l'analyse économique du secteur agro-alimentaire et de la gestion des exploitations (3)
- 09(A).1.4 Prix des produits et moyens de production agricoles (11)

#### Activité 09(A).2 : Agriculture et environnement

##### Eléments de programme

- 09(A).2.1 Mesures économiques, juridiques, technologiques et réglementaires pour la promotion d'une agriculture écologiquement viable et d'une production alimentaire saine (5)
- 09(A).2.2 Pratiques agricoles intégrées favorables à l'environnement (7)
- 09(A).2.3 Effets de la contamination radionucléaire et mesures à prendre pour éliminer leurs conséquences pour l'agriculture et les régions rurales (12)
- 09(A).2.4 Les facteurs environnementaux extérieurs (notamment la pollution par les industries et par d'autres activités humaines) et leur impact sur le volume et la qualité de la production agricole : aspects économiques, réglementaires et institutionnels (9)

#### Activité 09(A).3 : Normalisation des produits périssables et amélioration de la qualité

##### Elément de programme

- 09(A).3.1 Activités du Groupe de travail de la normalisation des produits périssables et de l'amélioration de la qualité (1)

#### Activité 09(A).4 : Statistiques de l'alimentation et de l'agriculture

##### Eléments de programme

- 09(A).4.1 Amélioration, développement et harmonisation des statistiques de l'alimentation et de l'agriculture (2)
- 09(A).4.2 Nouvelles statistiques agricoles dans les pays en transition (4)
- 09(A).4.3 Statistiques agricoles liées à l'environnement (8)
- 09(A).4.4 Manuel révisé pour la collecte internationale de statistiques (10)

### **09(B) - BOIS**

Texte de base : Programme de travail du Comité du bois, approuvé par le Comité à sa cinquante-troisième session (ECE/TIM/85, par. 41 à 45 et annexe I) (programme intégré pour le Comité du bois et la Commission européenne des forêts de la FAO; certaines rubriques qui relèvent de la compétence de la Commission européenne des forêts sont également indiquées pour information et afin de conserver un système de numérotation commun)

Activité 09(B).1 : Politiques visant à assurer un développement durable du secteur des forêts et des industries forestières (y compris l'analyse pour la formulation des politiques)

Eléments de programme

- 09(B).1.1 Contribution au suivi de la CNUED et de la Conférence ministérielle d'Helsinki sur la protection des forêts en Europe (1)
- 09(B).1.2 Perspectives de l'offre et de la demande de bois (3)
- 09(B).1.3 Perspectives de l'offre et de la demande de biens et services des forêts autres que la production de bois (8)
- 09(B).1.4 Examen des politiques forestières nationales et questions de politique générale (relève de la compétence de la Commission européenne des forêts)
- 09(B).1.5 Utilisation du bois pour la production d'énergie (12)
- 09(B).1.6 Recyclage du papier : conséquences pour le secteur forestier (17)
- 09(B).1.7 Politiques du secteur forestier dans la région méditerranéenne (relève de la compétence de la Commission européenne des forêts)
- 09(B).1.8 Promotion de la sensibilisation et de l'information du public, y compris les relations extérieures (10)
- 09(B).1.9 Certification des produits forestiers (11)

Activité 09(B).2 : Données et informations en vue d'un développement durable

Eléments de programme

- 09(B).2.1 Surveillance des ressources forestières des zones tempérée et boréale (analyse des ressources forestières) (5)
- 09(B).2.2 Collecte et diffusion des statistiques sur les produits forestiers (4)
- 09(B).2.3 Réseaux de recherche sur les questions concernant la forêt méditerranéenne (relève de la compétence de la Commission européenne des forêts)
- 09(B).2.4 Statistiques sur les incendies de forêt (23)

Activité 09(B).3 : Promotion d'une foresterie durable

Eléments de programme

- 09(B).3.1 Foresterie à usages multiples (13)
- 09(B).3.2 Aménagement des bassins versants montagneux (relève de la compétence de la Commission européenne des forêts)
- 09(B).3.3 Développement des ressources humaines (14)
- 09(B).3.4 Routes forestières et transport du bois écologiquement rationnels (15)

Activité 09(B).4 : Protection des forêts, prévention et maîtrise des dégâts causés aux forêts

Eléments de programme

- 09(B).4.1 Prévention et maîtrise des incendies de forêt (22)
- 09(B).4.2 Aménagement des forêts dans les régions contaminées par la radioactivité (18)
- 09(B).4.3 Réduction des effets des travaux forestiers sur les écosystèmes (16)

Activité 09(B).5 : Assistance aux pays en transition

Eléments de programme

- 09(B).5.1 Mise en oeuvre de la résolution H3 de la Conférence ministérielle d'Helsinki (6)
- 09(B).5.2 Programme d'activités pour les pays en transition, notamment organisation d'ateliers (7)

Activité 09(B).6 : Industries forestières et marchés pour les produits forestiers

Elément de programme

- 09(B).6.1 Etude des marchés des produits forestiers et prévisions à court terme (2)

## **SOUS-PROGRAMME 10 - ETABLISSEMENTS HUMAINS**

Texte de base : Programme de travail du Comité des établissements humains, approuvé par le Comité à cinquante-sixième session (ECE/HBP/93, par. 55 à 60 et annexe III)

### Activité 10.1 : Questions fondamentales

#### Eléments de programme

- 10.1.1 Situation, tendances et politiques actuelles de l'habitat (1)
- 10.1.2 Développement des statistiques des établissements humains (2)
- 10.1.3 Contribution de la CEE à la Conférence Habitat II (1)

### Activité 10.2 : Développement durable des établissements humains

#### Eléments de programme

- 10.2.1 Planification et gestion d'un habitat compatible avec un développement durable (1)
- 10.2.2 Principales tendances influençant l'évolution de l'habitat (2)
- 10.2.3 Problèmes de l'habitat en Europe méridionale (2)

### Activité 10.3 : Processus de transition socio-économique

#### Eléments de programme

- 10.3.1 Stratégies d'application des politiques de rénovation urbaine et de modernisation des logements (1)
- 10.3.2 Cadastres et systèmes d'enregistrement des biens fonciers (1)
- 10.3.3 Monographies nationales sur le logement (1)
- 10.3.4 Glossaire du financement du logement et des questions de politique connexes (1)

\* \* \*

## ANNEXE V

### RESUME DES DEBATS DE LA TABLE RONDE PRESENTÉE PAR LE PRÉSIDENT, M. P. BARNEVIK

#### Considérations générales

- Les représentants des milieux d'affaires se sont montrés résolus à mener un dialogue permanent avec les gouvernements et ont déclaré que la CEE pourrait offrir un cadre propice à ces échanges d'idées.
- Chacun des pays en transition doit se faire une idée claire de sa situation et opter fermement pour le changement..
- On ne saurait considérer les pays en transition comme des zones homogènes. Il faut analyser les besoins de chaque pays séparément.

#### Politique industrielle

- La CEE devrait mettre en place un cadre est-ouest de haut niveau pour assurer l'échange de renseignements et des meilleures pratiques sur l'élaboration et la mise en œuvre de la politique industrielle, et pour recommander des moyens d'éliminer les obstacles à une politique industrielle judicieuse.
- Les pays en transition doivent se joindre aux réseaux internationaux concernant l'automatisation, la mondialisation de l'économie et le mouvement écologiste et se tenir informés de ces trois tendances.
- Les animateurs de la Table ronde ont souligné la nécessité, pour les pays en transition, de continuer à améliorer leurs systèmes sociaux afin de faciliter la restructuration industrielle.

#### Commerce international

- Les gouvernements occidentaux devraient favoriser l'expansion des échanges dans les deux sens et supprimer les obstacles au commerce, en particulier pour les biens destinés à l'exportation.
- La CEE devrait organiser des réunions à haut niveau visant à trouver des solutions pour éliminer tel ou tel obstacle au commerce.
- Les préparatifs en vue de l'adhésion à l'Union européenne et de la conclusion d'accords commerciaux avec l'UE devraient être accélérés et l'Union devrait établir des calendriers précis.
- Les investisseurs étrangers ont besoin d'être mieux informés des conditions du commerce dans les pays en transition.

**Investissements étrangers directs**

- Les investisseurs étrangers devraient promouvoir la mise en place dans les pays en transition de conseils consultatifs composés de représentants du gouvernement et de l'industrie en vue d'attirer et d'encourager de nouveaux investissements étrangers. Ces conseils devraient se tenir pays par pays avec la participation de PDG d'entreprises et de hauts fonctionnaires de rang ministériel.
- La CEE devrait assurer l'échange des meilleures pratiques et de normes entre ces conseils consultatifs.
- L'investissement étranger devrait aussi porter sur la mise en valeur des ressources humaines.

**Valorisation des ressources humaines locales**

- Les investisseurs étrangers devraient s'attacher à mettre en place une formation intensive et continue des salariés locaux dans les pays en transition et à créer des moyens de formation et de recyclage individuels ou collectifs.
- En collaboration avec la CEE et le secteur privé, les gouvernements des pays en transition devraient réorienter et intensifier les efforts de recherche-développement en vue de mettre au point des produits adaptés au marché.

-----